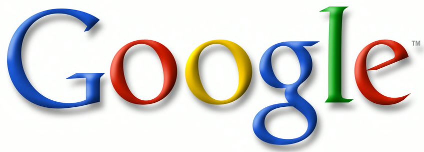






HÉRODE ATTICUS

ÉTUDE CRITIQUE SUR SA VIE

PAR

PAUL VIDAL-LABLACHE
ancien membre de l'École française d'Athènes

PARIS
CHEZ ERNEST THORIN, LIBRAIRE
rue de Médicis, 7

1872

HÉRODE ATTICUS

ÉTUDE CRITIQUE SUR SA VIE

VERSAILLES. — IMPRIMERIE CERF, 59, RUE DU PLESSIS

HÉRODE ATTICUS

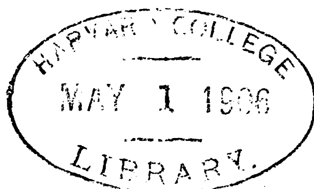
ETUDE CRITIQUE SUR SA VIE

PAR

PAUL VIDAL-LABLACHE
ancien membre de l'École française d'Athènes

PARIS
CHEZ ERNEST THORIN, LIBRAIRE
rue de Médicis, 7

1872


HARVARD COLLEGE
MAY 1 1906
LIBRARY.

A MONSIEUR WADDINGTON

DÉPUTÉ

MEMBRE DE L'INSTITUT

ERRATA.

—

Page 19, n. 4, ligne 5, lisez *événement*.
Page 30, ligne 7 de l'inscription, lisez αὐτοκράτορος.
Page 37, ligne 1 de l'inscription, lisez Α]ὐτοκ[ράτ]ορα.
Page 44, n. 1, ligne 1, lisez *Olympieion*.
Page 51, dernière ligne, lisez 4.
Page 56, ligne 13, lisez *diction*. — Id., ligne 18, lisez *quelque*.
Page 66, ligne 15, lisez *faisait*.
Page 72, n. 1, ligne 3, lisez εἶναι. — Id., ligne 9, lisez 9 pour 19.
Page 80, ligne 23, lisez *numéro*.
Page 84, n. 1, ligne 2, lisez *Hertzberg*.
Page 92, n. 5, ligne 2, lisez δέ.
Page 96, ligne 1 de l'inscription. lisez Ἀττικοῦ. — Id., note 1 pour 2.
Page 119, ligne 2, lisez 171.
Page 126, n. 1, ligne 6, lisez συνδίκους.
Page 126, n. 2, ligne 1, lisez καί.
Page 141, ligne 4, lisez *Olympieion*.

HÉRODE ATTICUS

ÉTUDE CRITIQUE SUR SA VIE

toire [1], et demeurée si populaire dans la mémoire des hommes, offre d'obscurités. Les sources écrites se réduisent sur elle, en l'absence du véritable texte de Dion Cassius et des livres de Marius Maximus, à quelques récits d'abréviateurs souvent et à bon droit suspects. Il en est de même pour le personnage historique qui nous occupe. Les témoignages sont loin de répondre par leur abondance et leur valeur au retentissement qu'a eu son nom.

Hérode Atticus avait écrit plusieurs ouvrages, dont Philostrate et Suidas nous donnent la liste; mais aucun ne nous est parvenu. La déclamation qui porte son nom ne présente aucun caractère d'authenticité [2]. A part quelques inscriptions qu'il a composées lui-même, et ce que l'on peut saisir de ses lettres ou de ses entretiens dans les analyses que Philostrate ou Aulu-Gelle nous en ont données quelquefois, nous ne possédons rien du célèbre rhéteur.

La notice que Philostrate lui a consacrée au début de son second livre des *Vies des Sophistes*, constitue

[1] Voir Lucien, *De la manière d'écrire l'histoire*.

[2] C'est un discours περὶ πολιτείας, œuvre anonyme d'un rhéteur médiocre. Les Thébains, suivant G. Canter, ou plutôt, comme l'indique Dobrée (Dobson, *Oratores attici*, tome IV, p. xx) les Thessaliens y sont exhortés à s'unir avec les Lacédémoniens et les autres peuples du Péloponnèse contre Archelaüs, roi de Macédoine. Fiorillo, dans le livre duquel on peut trouver ce discours, ne croit pas qu'il soit d'Hérode. (*Herodis Attici quæ supersunt.* Leipzig, 1801). Il a été édité aussi avec Lysias et les *Oratores Attici* à Venise (Alde, 1513); à Paris (H. Étienne, 1515); et enfin dans la Bibliothèque grecque de Didot (*Oratores Attici*, page 189 du tome II). — Cf. Fabricius, *Bibliotheca græca*, tome VI, p. 7, (Hambourg, 1798).

le document le plus important que les écrivains nous ont laissé sur son compte. Le sophiste favori de l'impératrice Julia Domna vivait peu de temps après les faits qu'il retrace. Il a pu facilement se renseigner sur Hérode auprès de ceux mêmes qui l'avaient personnellement connu [1]. Diverses raisons lui firent en outre traiter cette biographie avec un soin particulier. Il professe une prédilection toute spéciale pour notre héros, qui représente à ses yeux un des types les plus accomplis du rhéteur [2]. Le consul Antonius Gordianus, auquel il dédia son ouvrage, appartenait, comme il nous l'apprend, à la famille du célèbre Athénien. Aussi paraît-il s'être livré à des recherches spéciales sur Hérode. Il a ajouté à ce que l'on savait déjà, dit-il, des particularités inédites [3]. Il revient sur lui avec complaisance dans les autres biographies [4]. Par malheur un grave défaut nuit à tout son travail : Philostrate, laissant sans doute un tel

[1] La tradition orale paraît avoir été une des principales sources auxquelles Philostrate a puisé pour ses biographies. Il dit par exemple en parlant du rhéteur Aristoclès : « ὑπὲρ οὗ δηλώσω ὁπόσα τῶν πρεσβυτέρων » ἤκουον. » (*Vies des sophistes*, II, 3.) C'est sans doute par voie de tradition que se transmettaient dans l'école les mots célèbres, les traits d'éloquence, dont Philostrate a réuni une ample collection sur Hérode.

[2] « Ὁ δὲ (Hérode) τὰ ξύμπαντα ἄριστα τῶν σοφιστῶν διέθετο. » (*Vie d'Hérode*, § 35, édition Didot.)

[3] Il dit en terminant : « Τοσαῦτα περὶ Ἡρώδου τοῦ Ἀθηναίου, τὰ μὲν » εἰρημένα, τὰ δ' ἠγνοημένα ἑτέροις. »

[4] Au livre Ier, *vie de Favorinus*, § 4 ; — *de Polémon*, § 13 et suivants, § 26 ; — *de Secundus d'Athènes* ; — *de Scopelianus*, § 13.

Au livre II, *vie de Théodote* ; — *d'Aristoclès de Pergame* ; — *d'Alexandre de Cilicie* § 3 et suiv. — *de Philager de Cilicie* ; — *d'Aristide*, § 1 ; — *d'Hadrianos de Tyr*, § 1-3 ; — *de Chrestos de Byzance* ; — *de Pausanias de Césarée* (Cappadoce) ; — *de Ptolémée de Naucratis*, § 1 ; — *de Rufus de Périnthe* ; — *d'Onomarchos d'Andros* ; — *d'Ælien de Rome*, § 3. — Ces derniers sont presque tous ses disciples.

soin aux annalistes, n'observe aucun ordre chronologique. Sa vie d'Hérode se compose d'une série d'anecdotes tendant à relever le caractère du personnage, et à exalter la profession où il s'est distingué. Cette œuvre confuse peut du moins passer pour un répertoire de faits intéressants et puisés à bonne source.

Aulu-Gelle, son auditeur, a consigné dans ses *Nuits Attiques* quelques notes sur son ancien maître, qui ont le mérite d'être des souvenirs personnels[1]. Il est question d'Hérode dans plusieurs lettres de Fronton et de Marc-Aurèle[2]. Il y a même dans cette correspondance une épître en grec de Fronton, qui paraît lui être adressée[3]. Pausanias, son élève, se borne à émettre son nom, quand il rencontre un monument élevé par lui[4]. Si l'on ajoute enfin quelques passages où Lucien parle incidemment d'Hérode[5], et un article, fort inexact, de Suidas, l'on a épuisé la liste des documents fournis sur lui par les historiens.

[1] Aulu-Gelle, I, 2. — IX, 2. — XIX, 12.

[2] *M. Corn. Frontonis et M. Aurel. imp. Epistolæ, curante Angelo Maio.* Romæ, 1823 : I, 5. — III, 2. — Id., 3. — Id., 4. — Id., 5.

[3] Id., I, 42. — Voyez plus bas, § 2 de notre chapitre V.

[4] L'identité du célèbre voyageur de ce nom avec le sophiste de Césarée qui fut élève d'Hérode, est admise par M. Charles Lenormant, dans le mémoire *sur la manière de lire Pausanias* (*Mém. de l'Académie des Inscriptions*, tom. XXI, 1re partie, 1857). M. Lenormant croit même voir, dans les expressions de Pausanias à propos du stade d'Hérode Atticus, la preuve que le disciple était en mauvais termes avec son ancien maître : « Τὸ δ' ἀκούσασι μὲν οὐχ ὁμοίως ἐπαγωγὸν, θαῦμα δ' ἰδοῦσι.... On » éprouvait, traduit-il, plus d'étonnement à le voir, que de plaisir à en » entendre parler. » — Je ne sais si cette traduction ne force pas un peu le sens des mots.

[5] Lucien : *Démonax ; — sur la mort de Pérégrinus.*

L'épigraphie supplée dans une certaine mesure à l'insuffisance des témoignages écrits. Elle nous a donné sur sa biographie un document d'une importance capitale, les *inscriptions Triopiennes*, ainsi appelées du nom d'un domaine d'Hérode près de Rome. Elles sont au nombre de quatre [1]. Les monuments originaux nous ont été conservés. L'inscription bilingue primitivement placée à l'entrée du *Triopium*, est au musée du Capitole. Les deux colonnes, en marbre de Carysto, consacrées à Cérès et à Proserpine, après avoir été trouvées au commencement du XVI[e] siècle sur la voie Appienne à côté du tombeau de Cécilia Métella, furent transportées au Palatin, dans les jardins Farnèse, d'où elles ont passé au musée de Naples. Enfin les deux autres textes, qui sont les plus importants, se trouvent au Louvre. Sur deux dalles en marbre pentélique sont gravées avec soin deux pièces de vers, l'une comptant trente-neuf, l'autre cinquante-neuf hexamètres, œuvres d'un panégyriste d'Hérode, le poète Marcellus de Sidè [2]. Elles furent découvertes, l'une en 1607, l'autre dix ans après, à quelques pas l'une de l'autre, sur l'emplacement même du Triopium, c'est-

[1] Nous nous écartons de l'usage en comprenant sous cette dénomination non-seulement les deux inscriptions métriques du Louvre, mais encore les deux autres monuments. Cette dérogation nous paraît légitime, puisqu'il est bien constaté que les uns et les autres ont une provenance commune.

[2] Marcellus, de Sidè (Pamphylie), vivait sous Marc-Aurèle ; auteur d'un poëme dont un fragment nous a été conservé sous le titre de *Marcelli Sidetæ* ἰατριχῶν περὶ ἰχθύων, et publié à la suite de Nicandre, dans le volume de la collection Didot intitulé *Poetæ bucolici*, etc., Paris, 1851. — Voir Suidas ; — Fabricius, *Biblioth. græca*, l. I ; c. III, n. 5. — Cf. Visconti, *Opere varie*. tome I (édit. Labus, Milan, 1827).

à-dire à trois milles de Rome en suivant la voie Appienne, près de l'église actuelle de Saint-Sébastien. Publiées pour la première fois par deux Français, Christophe Du Puits et Jacques Sirmond, elles excitèrent une vive curiosité dans le monde savant [1], et furent, peu de temps après, l'objet des commentaires de Saumaise et de Casaubon [2]. Elles appartinrent à la villa Borghèse jusqu'en 1807 : on peut en voir aujourd'hui, dans les jardins de la villa, les fac-simile placés devant un temple qui figure celui du Triopium, par une de ces imitations de l'antique que n'eût pas désavouées Hérode Atticus.

Ces deux dernières inscriptions, les plus étendues qui aient été recueillies sur Hérode, sont surtout instructives pour la partie de son existence qui s'écoula à Rome.

La langue épigraphique était un instrument qu'Hérode aimait à manier en érudit, et à l'aide duquel il prenait plaisir à marquer les principaux événements de son existence. C'est ce qui donne à ce genre de sources une importance particulière pour son histoire. Sa trace s'est imprimée par là dans tous les lieux où il a résidé : à Marathon, à Képhissia, à Athènes. Il y a surtout une localité qu'il a, pour ainsi dire, marquée de son empreinte, c'est celle où il habitait de préférence, l'ancien dème de Képhissia. Là

[1] Voyez, dans la correspondance de Joseph Scaliger, la 140e lettre du livre II (à Casaubon), la 431e du livre IV (à Gruter).

[2] Casaubon, *de satyrica poesi*, 2e édit. (1609). — Saumaise, *duarum inscriptionum veterum Herodis Attici explicatio, scripta Divione X Kal. Apriles* 1618.— On trouvera la bibliographie complète, avec d'utiles rectifications du texte, dans *les inscriptions grecques du Louvre*, de M. Frœhner (nos 7 et 8, p. 24).

ont été trouvés les textes importants qu'on lit dans le *Corpus inscriptionum græcarum*, aux numéros 989 et suivants : il faut y joindre celui que l'ancien conservateur des antiquités d'Athènes, M. Pittakis, trouva en 1852 dans les mêmes lieux [1]. Les monuments de Képhissia retracent ses affections personnelles, ses regrets : à Athènes, au contraire, les textes très-nombreux qui nous parlent de lui, se rapportent à son existence publique et officielle. Ils contiennent surtout l'indication de ses magistratures, et des honneurs qui lui ont été décernés. Les fouilles que la Société archéologique d'Athènes poursuivit, il y a une dizaine d'années, au Portique d'Attale, furent fécondes en renseignements nouveaux : nous leur devons quelques textes décisifs qui ont éclairé certaines circonstances peu ou mal connues de la biographie qui nous occupe.

C'est en s'aidant de ces diverses données qu'on peut reconstituer d'une façon vraisemblable la vie tout entière de ce personnage célèbre. Le premier travail important entrepris à cet effet a été celui de Visconti sur les inscriptions Triopiennes [2]. Avant lui, les commentaires, souvent erronés, de Saumaise sur le même sujet, ceux d'Olearius sur les vies de Philostrate, avaient peu éclairci la question. Il faut en dire autant du mémoire, trop dépourvu de critique, de Burigny, dans l'ancienne série des publica-

[1] *Journal archéologique d'Athènes*, n° 2851 (1856).
[2] *Iscrizioni grèche Triopee ora Borghesiane con versioni ed osservazioni di Ennio Quirino Visconti*; — in Roma; nella stamperia Pagliarini, 1794. — Cet opuscule est reproduit dans ses *Opere varie*, tome I.

tions de l'Académie des inscriptions et belles-lettres [1].

C'est aux conclusions de Visconti que s'arrêta Fiorillo, dans l'ouvrage qu'il consacra au commencement de ce siècle à Hérode Atticus [2]. Toutes n'étaient pourtant pas suffisamment justifiées; et de nouveaux textes vinrent bientôt renverser quelques-unes des conjectures de l'illustre savant. C'est ce qu'établit en 1839 M. Théodore Heyse, dans sa courte et substantielle étude sur quelques points de la vie d'Hérode [3].

Les textes découverts postérieurement à ces diverses publications, ont éclairci quelques résultats obtenus, et ajouté quelques connaissances nouvelles. J'essaierai, en combinant mon travail avec les travaux antérieurs, de soumettre cet ensemble de connaissances à un classement chronologique aussi précis que le comporte le sujet. Sans revenir sur les discussions qui ont abouti à des conclusions désor-

[1] *Acad. des Inscript.*, t. XXX (anc. série).

[2] *Herodis Attici quæ supersunt,* (1801); titre peu d'accord avec l'opinion de Fiorillo lui-même sur l'authenticité de ces œuvres prétendues d'Hérode Atticus. — Ce travail est inséré tout entier dans le 4e volume des *Oratores Attici* de Dobson (Londres, 1828, p. 553-641).

[3] Theod. Heyse. *Ueber einige Epochen im Leben des Herodes Atticus, mit besonderer Beziehung auf die zweite borghesische Inschrift,* dans la *Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft* (n° 122. oct. 1839), — Il faut citer en outre, tout récemment: l'article de Keil dans la nouvelle édition de la *Real Encyclopædie;* une dissertation sur la vie d'Hérode (Gust. Füller. Bonn. 1864); trente pages consacrées à ce personnage dans le 2e volume de Hertzberg (*Geschichte Griechenlands unter der Herrschaft der Römer.* — Halle, 1868); enfin un article intéressant, mais sans renseignements nouveaux, de H. Kämmel, « *zur Geschichte des Studienwesens in Zeitalter der Antonine,* » dans les *Neue Jahrbücher für Philologie und Pædagogik* (Leipzig, 1870. — 102 Band; zweite Abtheilung).

mais certaines, je m'efforcerai d'éclaircir en particulier les faits que de nouveaux renseignements autorisent à introduire dans la biographie d'Hérode Atticus.

Après une rapide exposition de l'origine et des commencements d'Hérode, je retracerai d'abord les événements qui me paraissent se rapporter à la première partie de son existence, celle qui s'étend jusqu'au moment où il devint à Rome un des maîtres de Marc-Aurèle et de Lucius Vérus. Son séjour à Rome forme une seconde partie. La troisième est comprise entre le moment de son retour en Grèce et sa mort.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE I.

Origine d'Hérode-Atticus. — Histoire de sa famille. — Son père Atticus.

Philostrate ne nous donne pas la date de la naissance d'Hérode Atticus, et se contente de dire qu'il vécut soixante-seize ans. On voit cependant par le récit de son biographe, qu'il vivait encore à l'époque où, après la révolte d'Avidius Cassius et la mort de Faustine, Marc-Aurèle visita Athènes (176); il n'est donc pas né en 96, comme le pense Olearius, dans ses notes sur Philostrate. Visconti le fait naître en 112; mais il invoque à l'appui de son opinion des hypothèses inadmissibles; car la base de tout son calcul est une interprétation erronée de la deuxième inscription Triopienne. Entre la date 104 proposée

par Eichstädt [1], et la date 101 admise par Heyse, nous préférons celle-ci. Elle le fait naître assez tôt pour les charges qu'il remplit sous Hadrien, et assez tard pour qu'il puisse dépasser l'année 176, après laquelle on n'entend plus parler de lui.

Il était de Marathon, et appartenait par conséquent à la tribu Æantide. De là, sans doute, sa prétention de descendre d'Ajax, et d'appartenir à cette famille des Éacides qui avait produit Miltiade et Cimon. C'est ainsi qu'il donna à sa seconde fille le nom de la célèbre sœur de Cimon, Elpinice. Ses résidences favorites furent toujours à Marathon ou à Képhissia, où il avait des biens de famille. Képhissia, qui appartenait à la tribu Érechtéide, a pu lui donner l'idée de compter Érechtée parmi ses ancêtres, et de se rattacher ainsi à la famille sacerdotale de Céryx [2].

En dehors de cette généalogie fabuleuse, on peut, à la suite de Visconti, reconstituer jusqu'à la quatrième génération son ascendance paternelle. Le premier monument qui mentionne la famille d'Hérode, est l'inscription de dédicace du temple de Minerve Archégétide, élevé sous Auguste, et dont un portique est encore debout au milieu de la ville moderne d'Athènes :

« Le peuple, avec l'assistance des dons du divin
» C. Julius César et de l'empereur César Auguste,
» fils du divin Jules, (a dédié ce temple) à Minerve
» Archégétide. Étant stratège des hoplites, Euclès
» de Marathon, auquel le soin des travaux avait été

[1] Fabricius, *Bibl. gr.*, t. VI, p. 7, note *t*.
[2] Voir la 2e inscription Triopienne du Louvre, vers 70, etc.

» légué par son père Hérode, qui avait lui-même
» rempli une ambassade sous l'archontat de Nicias,
» fils de Sérapion d'Athmone [1]. »

Ainsi, au moment où s'élevait cet édifice, la famille d'Hérode était déjà riche et considérable. Son bisaïeul paternel Euclès a rempli une des plus importantes magistratures locales. Le père d'Euclès, Hérode, a été chargé d'une de ces ambassades auprès du souverain, qui rapportaient beaucoup d'honneur au prix de grandes dépenses [2]. Cette famille, par l'intermédiaire de laquelle s'exerçaient les libéralités impériales, s'associait ainsi à l'œuvre de restauration que le nouveau régime allait accomplir dans Athènes. Cette ville si maltraitée pendant les guerres civiles, vaincue dans toutes les causes qu'elle avait embrassées, avec Antoine comme avec Mithridate, rentrait alors en grâce. De nouveaux monuments s'élevaient comme signes de réconciliation entre Athènes et la famille qui disposait des destinées du monde. La statue de Lucius César, petit-fils d'Auguste, était dressée au sommet du fronton du temple de Minerve Archégétide [3]. Au Céramique, on

[1] *Corpus inscriptionum græcarum*, n° 477. — Le Bas, *Voyage archéologique* (Attique), 1re partie, n° 250, (avec quelques corrections nouvelles). L'ambassade dont il est question dans le texte avait sans doute eu pour but de solliciter Auguste à concourir aux frais de la construction. — L'inscription se voit encore sur l'architrave du portique dorique.

[2] Voir Egger, *Traités publics*, etc., p. 189 et suivantes. — Ces ambassades des villes de province à l'empereur « sont comptées par Plu» tarque parmi les meilleurs services qu'un citoyen puisse rendre à ses » compatriotes, parmi ceux qui lui ouvriront le plus favorablement l'en» trée des grandes fonctions publiques. » — Plus tard elles devinrent une des plus lourdes charges municipales de la curie (Egger, *ibid.*, p. 197).

[3] *Corp. inscript. græcarum*, n° 476.

construisait le théâtre d'Agrippa, destiné à servir aux concours littéraires. L'aqueduc dont on aperçoit encore quelques arches à côté de la tour d'Andronicus Cyrrhestès, date de la même époque. L'Odéon de Périclès était restauré. Sur l'Acropole enfin, qu'on aurait dû respecter, on plaçait un sanctuaire de Rome et d'Auguste; et, à côté des Propylées, sans se soucier si l'on ne nuisait pas à leur effet, une statue colossale d'Agrippa, dont le piédestal lourd et massif blesse encore aujourd'hui la vue au milieu de ces ruines harmonieuses. Mais si ces nouveaux monuments juraient trop souvent par leurs proportions et par leur style avec ceux dont ils affrontaient le voisinage, ils marquaient aussi qu'un avenir plus calme et relativement prospère s'ouvrait pour Athènes. La société commençait à se rasseoir, et les anciennes familles du pays renouaient leurs traditions interrompues.

On ne sait si ce fut Euclès, ou son fils Hipparque, grand-père de notre Hérode Atticus, qui reçut le titre de citoyen romain. Mais le surnom de Tibérius Claudius montre que cette distinction ne se fit pas longtemps attendre. Une catastrophe inattendue vint toutefois interrompre la fortune de la famille. Hipparque fut accusé de mauvais desseins par l'empereur, et perdit tous ses biens. Philostrate, qui rapporte l'événement, n'ajoute aucun détail propre à l'éclairer. Faut-il le mettre au nombre des actes de déprédation brutale, par lesquels Néron arrivant « comme en pays conquis [1] », signala son passage

[1] Dion-Cassius LXIII, 11 (éd. Bekker) : « Νῦν δ' ὡς ἀληθῶς, ὥσπερ ἐπὶ

en Grèce? C'est une simple conjecture. Ces biens, vendus par le fisc, sont mentionnés dans le célèbre décret d'Hadrien pour borner l'exportation des huiles de l'Attique [1]. Ils devaient être fort considérables, puisqu'ils y font l'objet d'une clause spéciale.

La même obscurité règne sur la merveilleuse aventure par laquelle Atticus, fils d'Hipparque, « de » pauvre qu'il était, redevint riche, » suivant l'expression de Philostrate. D'où venait ce trésor, qu'il trouva enfoui dans une de ses maisons située près du théâtre, et dont la découverte fut pour lui une cause de surprise et d'alarme? « J'ai trouvé, écrit-il à » Nerva, qui régnait alors, un trésor dans ma mai» son : qu'ordonnez-vous qu'on en fasse? » — « Use, » dit l'empereur, de ta trouvaille. » — « Mais, ri» poste Atticus peu rassuré encore, ce trésor passe » toute proportion. » — « Eh bien! abuse, » répond Nerva, avec un désintéressement dont le fisc impérial donnait rarement l'exemple [2].

» πολέμῳ σταλεὶς, πᾶσαν μὲν τὴν Ἑλλάδα ἐλεηλάτησε, καίπερ ἐλευθέραν » ἀφεὶς... »

[1] *Corp. inscr. græc.*, n° 355. — Les agriculteurs de l'Attique sont tenus de réserver à la cité le tiers de leur récolte d'huile, à l'exception de ceux qui détiennent les terres d'Hipparque vendues par le fisc : l'obligation pour ceux-ci n'est que d'un huitième. Voici les premières lignes de ce décret :

« Κε.νο.θε. Ἀδριανοῦ αὐτοκ[ράτορος.]
» Οἱ τὸ ἔλαιον γεωργοῦντες τὸ τρίτον
» καταφερέτωσαν, ἢ τὸ ὄγδοον οἱ [τὰ]
» Ἱππάρχου χωρία τὰ ὑπὸ τοῦ φίσκου
» πραθέντα κεκτημένοι· μόνα γὰρ ἐ-
» κεῖνα τὸ δίκαιον τοῦτο ἔχει... »
etc.

La clause est répétée à la ligne 31. — Voyez le commentaire de Bœckh.

[2] C'est une maxime du droit romain, que la propriété d'un trésor

Quand Hérode naquit, l'opulence était rentrée dans la maison. Ce trésor fut-il employé à racheter une partie des anciens domaines de la famille? Quoi qu'il en soit, sans compter les terres qu'il acquit en Italie par son mariage, Hérode posséda de nombreux biens en Attique. La configuration du pays n'y comportait guère sans doute ce développement de la grande propriété qui ruinait l'Italie. Toutefois le phénomène de ces grandes richesses accumulées entre les mains de quelques privilégiés, ne paraît pas avoir été étranger à la Grèce. L'histoire même d'Hérode en offre le plus célèbre exemple. Ses propriétés se trouvaient dans la plaine de Marathon, citée encore à cette époque pour sa fertilité [1]. L'inscription n° 537 du *Corpus* de Boeckh, trouvée entre *Vrana* et *Inoï* figurait à la porte de ce domaine [2]. Il avait un autre domaine à Képhissia [3]. On trouve à Myrrhinonte une inscription qui le concerne [4], et sur laquelle nous re-

appartient entièrement à l'inventeur, lorsqu'il l'a trouvé dans son propre fonds. — La décision de Nerva dut sans doute être recueillie et figurer au nombre des décisions juridiques de cet empereur. Philostrate a pu en emprunter le texte à cette source. La forme des réponses qu'il prête à Nerva, rappelle en effet celle des sentences de l'empereur Hadrien, que nous a transmises Dosithée : « Θείου Ἀδριανοῦ ἀποφάσεις καὶ ἐπιστολαί. » Voyez le *Corpus juris romani antejustiniani*, de Bœcking (Bonn, 1841), page 201 et suiv.

[1] Lucien, *Icaro-Ménippe*, 18.

[2] « Ὁμονοίας ἀθανάτ[ης] πύλη. Ἡρώδου ὁ χῶρος, εἰς ὃν εἰσέρχε[αι]. » — « Porte de la concorde immortelle. C'est dans le domaine d'Hérode » que tu entres. » — Bœckh fait remarquer combien cette affectation d'archaïsme ionique (εἰσέρχεαι pour εἰσέρχῃ) est conforme aux habitudes d'Hérode.

[3] Aulu-Gelle, *Nuits attiques ;* passages cités. — *Corp. inscr. gr.*, nos 989, 990, etc.

[4] *Corp. inscript. græc.*, n° 490.

viendrons ; mais elle ne prouve pas, malgré la conjecture de M. Le Bas [1], qu'Hérode fût propriétaire du lieu. Peut-être avait-il encore la propriété des carrières du Pentélique ; Philostrate déclare qu'il les épuisa presque pour orner le stade.

Une telle fortune permettait alors d'aspirer plus haut qu'à de simples honneurs municipaux. Depuis les Flaviens surtout, les familles provinciales prenaient une grande importance dans l'empire ; celle d'Hérode, d'après Philostrate, comptait déjà deux consulats. Atticus, son père, est un homme fort en vue, qui correspond avec Nerva, comme plus tard avec Hadrien, qui entretient d'étroites relations avec les familles les plus considérables de Rome. A Athènes son existence est celle d'un grand seigneur, auquel ses richesses donnent une sorte de patronage sur ses concitoyens. La liste des débiteurs de la maison comprend à peu près toute la ville. Sa magnificence avait laissé un long souvenir, dont Philostrate recueillait encore les échos ; mais elle avait, ce semble, quelque chose de théâtral et d'un peu grossier. Il mettait sa gloire à faire immoler très-souvent à Minerve des hécatombes tout entières. Il conviait le peuple athénien, « par tribus et par races (γένη) », à des festins sacrés [2]. Aux Bacchanales, quand la statue de Bacchus était promenée dans l'Académie, le vin coulait à ses frais et à discrétion pour les citoyens et les étrangers couchés sur le

[1] *Voyage archéologique.* Attique 1re partie, n° 13. (Commentaire de M. *Le Bas*).

[2] Philostrate, *vie d'Hérode*, § 5 : « ἑστιῶν δὲ τῇ θυσίᾳ τὸν Ἀθηναίων » δῆμον κατὰ φυλὰς καὶ γένη. »

gazon. Le maître de toutes ces richesses vit à la romaine, livré au fond de sa maison à l'influence des affranchis. Ses plus intelligentes prodigalités furent celles qu'il consacra à l'éducation de son fils. Sa vanité fut en cela du moins servie par un noble instinct ; et il prépara pour ses richesses un héritier capable d'en faire un plus digne emploi.

CHAPITRE II.

Éducation et premières années d'Hérode. — Ses débuts littéraires et administratifs. — Son séjour dans la province d'Asie.

Les documents sont peu nombreux sur la jeunesse d'Hérode. Philostrate nous donne les noms de ses principaux maîtres : Scopélianus, Sécundus d'Athènes, Polémon, Favorinus. Il fut aussi en rapports avec Théagène de Cnide, Munatius de Tralles, Taurus de Tyr [1]. Mais les circonstances et les dates de ces diverses relations ne peuvent que rarement être déterminées.

Une phrase de la correspondance de Marc-Aurèle avec Fronton [2], qui a échappé aux précédents biographes d'Hérode, montre qu'il fut élevé dans la maison de Calvisius, aïeul maternel de Marc-Aurèle. Deux fois *consul suffectus*, pour la deuxième fois en

[1] Je reviendrai sur ce sujet en traitant de la vie littéraire d'Hérode Atticus.

[2] « Scio illum (Herodem) quidem in avi mei P. Calvisii domo eruditum etc.. » (*Lettre de Marc-Aurèle*, livre III, 2, p. 64).

110 (après J.-C.), P. Calvisius Tullus avait épousé la petite-fille par adoption du célèbre orateur Cn. Domitius Afer, dont parle Pline le Jeune [1], et il avait eu de ce mariage Domitia Lucilla, plus tard femme d'Annius Vérus et mère de Marc-Aurèle [2]. On cultivait avec ardeur dans cette maison les lettres grecques : la mère de Marc-Aurèle écrivait le grec avec une pureté qui faisait redouter son jugement au savant Fronton lui-même [3]. C'est au milieu de ces personnes instruites et influentes que le jeune Hérode fut élevé ; rien n'était mieux choisi pour faire éclore ses talents et pour préparer sa carrière politique.

Un homme surtout exerça une grande influence sur ses débuts, ce fut l'empereur Hadrien. La troisième année de son règne, c'est-à-dire en 119, Hadrien se trouvait en Pannonie [4], quand on lui présenta Hérode, qui avait alors dix-huit ans, pour lui

[1] *Lettres*, livre VIII, 18. — « Prosperiore eloquentiæ quam morum » fama fuit, » dit Tacite (*Ann.* IV, 52 ; — Cf. *id.*, IV, 66 ; *id.*, XIV, 19 ; — *Dial. sur les orateurs*, § 13, § 15).

[2] Voyez la dissertation de Borghési : *Figulina di Domizia Lucilla. Œuvres épigraphiques*, t. I, p. 459. — Cf. id., *Œuvres numismatiques*, t. I, p. 39. — M. de Longpérier a retrouvé récemment sur une médaille de Nicée en Bithynie l'effigie de Domitia Lucilla (*Revue numismatique*, nouvelle série, tome VIII, 1863).

[3] *Correspondance de Fronton et de Marc-Aurèle*, livre II, 1 : « Tu prior » lege ; et si quis insit barbarismus, tu qui a græcis litteris recentior es, » corrige, atque ita matri redde : nolo enim me mater tua ut opicum » contemnat. »

[4] « Οἱ δὲ προφέροντες αὐτῷ νέῳ ἔτι τὸ λόγου τινὸς ἐν Παιονίᾳ ἐκπεσεῖν » ἐπὶ τοῦ αὐτοκράτορος, etc... » (Philostrate, *Vies des Sophistes*, II,1, § 36, éd. Didot). — C'est *Pannonie* et non *Pæonie* qu'il faut lire. Cette rectification est indiquée par Oléarius et par Tillemont, qui détermine la date de l'évènement, d'après les textes de Dion Cassius (c. 69, Bekker), de Spartianus (*Histoires augustes*, t. I, p. 55, éd. de Leyde). — Cf. *Chronique d'Eusèbe*.

faire admirer sa précocité oratoire. Mais l'insuccès fut égal à la présomption : de désespoir, Hérode faillit se jeter dans le Danube.

Il est permis de croire que cette tentative, qui tourna si mal, avait été arrangée par les soins d'un père prévoyant, jaloux d'attirer à tout prix sur sa famille l'attention impériale. Le goût du nouvel empereur pour la sophistique était connu d'Atticus. Hadrien en effet n'était point un personnage nouveau pour les Athéniens, qui, sept ans auparavant, lui avaient conféré l'archontat [1], et lui avaient élevé une statue dans le théâtre de Bacchus. L'avenir devait au reste effacer bientôt la fâcheuse impression produite par la déconvenue du jeune débutant.

Pour le moment, Hérode reprit, un peu confus, la route d'Athènes. C'est sans aucun doute à cette époque de la jeunesse d'Hérode que se rapporte le passage où Philostrate le dépeint comme étant encore « μειράκιον, et sous la dépendance de son père,... » ayant déjà le goût des improvisations, mais sans » y réussir. » Aussi Atticus saisit-il avec empressement, pour perfectionner l'éducation oratoire de son fils, l'arrivée à Athènes du célèbre rhéteur Scopélianus.

Celui-ci étant déjà vieux à cette époque, on ne

[1] La date de ce premier archontat d'Hadrien est donnée par Phlégon de Tralles (*Fragm. historicorum græc.*, vol. III, p. 623, 54, éd. Didot). C'était, dit-il, sous le sixième consulat de Trajan, et celui de Titus Sextius Africanus ; c'est-à-dire en 112. — Le piédestal de la statue qui lui fut élevée, comme archonte, dans le théâtre de Bacchus, fut trouvée dans les fouilles qui dégagèrent il y a quelques années ce monument. Il porte une inscription bilingue commentée par M. Henzen, dans les *Annales de l'institut archéologique*, 1862.

saurait retarder davantage la date de ses relations avec Atticus. Il avait déjà fourni une carrière brillante et honorée. Maître d'éloquence à Smyrne, il avait vu la jeunesse de tout l'Orient accourir autour de sa chaire. Chargé par la province d'Asie de réclamer auprès de l'empereur Domitien contre l'édit qui prescrivait la destruction des vignes, il avait obtenu par son éloquence non-seulement la permission d'en planter, mais encore une amende contre ceux qui n'en planteraient pas[1]. Improvisateur renommé, il ajoutait, par une certaine affectation de négligence, à l'effet de son talent. Atticus reçut cet illustre personnage dans sa maison, et déploya pour lui tout le luxe de son hospitalité. Un jour, il fit décapiter, dans ses vestibules, les *hermès* que surmontaient les figures des rhéteurs d'autrefois : « Ils lui avaient » gâté son fils, » disait-il. Le jeune homme profita rapidement des leçons de Scopélianus. Après avoir entendu une de ses improvisations, celui-ci, dans un accès d'enthousiasme réel ou joué, l'appela « son » maître ». — « Ce compliment, dit Philostrate, fut » plus doux à Hérode que les sources du Pactole[2]. »

Le séjour que fit Hadrien à Athènes pendant l'hiver de 125 à 126[3], paraît avoir été pour Atticus l'occasion de faire débuter son fils dans la carrière des honneurs. Il est très-naturel que des relations aient été établies alors, ou plutôt continuées, entre l'em-

[1] Philostrate, *Vies des sophistes*, I, 21 (*vie de Scopélianus*), § 12.
[2] Id., *ibid.*, *ibid.*
[3] J'adopte la date indiquée dans la chronique d'Eusèbe, date à laquelle Corsini, dans les *Fasti Attici*, se conforme en la justifiant, et que suit aussi Franz (*Corp. inscr. gr.*, t. III, nº 6280).

pereur et celui qui devait être le personnage le plus important d'Athènes. Sans doute Hadrien voulut à son départ lui donner un témoignage de faveur, en chargeant son fils, âgé de vingt-cinq ans, de gouverner, ou plutôt de « redresser[1] » les cités libres d'Asie. C'était une magistrature extraordinaire, mais considérable, si l'on en juge par les termes qu'emploie Pline le Jeune en félicitant Maximus[2], déjà questeur, préteur, et tribun, qui avait obtenu sous Trajan une autorité semblable sur les cités libres d'Achaïe[3]. La correspondance échangée entre Hadrien et Atticus à l'occasion des plaintes adressées par les procurateurs[4], semble indiquer aussi que le père avait, devant l'empereur, couvert jusqu'à un certain point de sa responsabilité la conduite de son fils, dans les importantes fonctions qui lui étaient prématurément confiées.

Il faut admettre toutefois, ou qu'Hérode retarda quelque temps son entrée en charge, ou que ses fonctions durèrent au moins quatre années ; car il paraît certain qu'il était encore en Asie en 130. Un

[1] Voyez Philost., *Vie d'Hérode*, § 3. — Id., *Vie de Polémon*, § 13 : « Τὰς ἐλευθέρας πόλεις διωρθοῦτο. »

[2] Pline le jeune, *lettre* VIII, 24 : « Missus ad ordinandum statum libe- » rarum civitatum in Achaia fuerat. » — Sur ce *Maximus*, voyez plus bas, chapitre VIII.

[3] On trouve, sous Hadrien, plusieurs exemples de ces magistratures extraordinaires, διορθωτὴς, ἐπανορθωτής. V. *Corp. inscr. gr.*, n°s 4033 et 4034 : Ti. Severus, « ... πεμφθέντα εἰς Βειθυνίαν (*sic*) διορθωτὴν καὶ » λογιστὴν ὑπὸ θεοῦ Ἀδριανοῦ. » — *Id*. n° 1624 : L. Egnatius Victor Lol- « lianus, τὸν λαμπρότατον ὑπατικὸν, ἐπανορθωτὴν Ἀχαΐας. » — Cf. Orelli, n° 6482 ; *Journal archéologique d'Athènes*, (juillet 1862), — Elles sont données à des hommes importants.

[4] Philost., *vie d'Hérode*, § 4.

passage de Philostrate [1] nous apprend en effet qu'il s'y trouvait pendant le proconsulat d'Antonin. Antonin, consul pour la première fois en 120, ne put, à moins d'une dérogation formelle aux usages [2], être proconsul d'Asie avant un intervalle de dix années. Après avoir été un des quatre consulaires chargés de gouverner une région de l'Italie [3], il obtint sans doute la province d'Asie en 130, et non en 128 comme l'ont pensé Heyse et Franz [4]. C'est alors qu'Hérode, âgé seulement de vingt-neuf ou trente ans, s'y rencontra avec lui.

A aucune époque ce pays n'avait été plus prospère. Couverte de villes riches [5] et splendides, la province consulaire d'Asie semblait, dans le jardin de l'empire romain, pour emprunter le mot d'Aristide, une région favorisée entre toutes. La civilisation hellénique n'était plus confinée dans cette étroite bande de territoire maritime incessamment menacée par les attaques des monarchies barbares de l'intérieur. Elle avait, depuis Alexandre, mais plus encore depuis les Romains, profondément pénétré dans les régions

[1] Philost., *vie* d'*Hérode*, § 17.

[2] « On n'était admis à prendre part au tirage des provinces consulaires » d'Asie et d'Afrique, que dix ans au moins après avoir été consul. » (Léon Renier, *Mélanges d'épigraphie*, p. 117; *Trois inscriptions de Constantine*, etc. — Cf. Borghési, *Iscrizione del console Burbuleio*, p. 43.) — Une dérogation aux usages est d'autant plus difficile à admettre qu'Antonin, bien qu'il jouît dès lors de la faveur impériale, ne paraissait point à cette époque destiné à l'Empire. Il ne fut adopté qu'après la mort d'Ælius César, en 138.

[3] J. Capitolin, *Antoninus Pius*.

[4] Franz, *Corp. inscript. græc.*, t. III, n° 6280.

[5] Laodicée (du Lycus), détruite par un tremblement de terre sous Néron, fait elle-même tous les frais de sa reconstruction, « *propriis opibus revaluit*, » remarque Tacite (*Annales*, XIV, 27).

méditerranéennes [1], dans des contrées encore barbares du temps de Xénophon. Il n'était point jusqu'à la Cappadoce qui n'envoyât alors aux brillantes cités de la côte son contingent de sophistes. Les anciens idiomes locaux, refoulés de toutes parts, cédaient la place, non pas au latin, mais au grec. La péninsule participait tout entière à cette prospérité, dont les rayons se concentraient, pour ainsi dire, dans quelques foyers éclatants.

Le voyageur qui parcourt aujourd'hui ces contrées, est frappé de voir quelle part prépondérante il faut attribuer, dans l'inventaire des richesses épigraphiques et monumentales qui s'y rencontrent, à la période gréco-romaine. Il semble que la face du pays se soit alors renouvelée. La religion officielle des Augustes n'était célébrée nulle part avec autant d'éclat que dans la province d'Asie. Les édifices somptueux se multipliaient pour le culte nouveau [2]. Les villes construisaient à l'envi de nouveaux théâtres, ou réparaient avec une magnificence inusitée les anciens [3]. L'assemblée générale de la province d'Asie « τὸ συνέδριον τὸ κοινὸν τῆς Ἀσίας », fondait des jeux, décrétait

[1] Voyez Waddington, *Mélanges de numismatique et de philologie*. Paris, 1861.

[2] Le temple de Rome et d'Auguste à Pergame avait été le premier centre du culte impérial dans la province d'Asie ; mais neuf autres temples s'étaient successivement élevés. — Temple de Tibère, de Livie, et du sénat, décrété par la province (Tacite, *Ann.*, IV, 15). — Enfin, à l'époque dont nous parlons, temple d'Hadrien à Cyzique, qui par sa magnificence devait effacer tous les autres.

[3] Voyez surtout, pour la description de ces théâtres, qui s'offrent en grand nombre et souvent dans un bel état de conservation, Texier, *Description de l'Asie mineure faite par ordre du gouvernement français* etc., de 1833 à 1837. — Didot, 1839.

chaque jour des solennités commémoratives de quelque bienfait impérial. A ces pompes officielles correspondaient un art et une littérature d'apparat, il est vrai, mais enfin l'Asie était encore une pépinière d'artistes. Les rhéteurs, ces rois de l'époque, y pullulaient. Elle produisait des hommes distingués en d'autres genres, qui arrivaient aux plus grands honneurs [1]. La cité qui, dans cette contrée favorisée, brillait alors au premier rang, c'était Smyrne. « Dans « toute cette Ionie, qui offre par ses villes l'aspect « d'un sanctuaire des Muses, écrivait Philostrate [2], « Smyrne occupe le rang principal, comme la cithare « parmi les instruments de musique. »

C'était dans cette ville, en effet, que les sophistes les plus en renom aspiraient à enseigner; autour de cette chaire enviée se pressaient des auditeurs accourus de tous les points de l'Asie mineure et même de Syrie et d'Egypte. Scopélianus avait refusé avec dédain les propositions des citoyens de Clazomène,

[1] Les *Quintilii*, famille si célèbre pendant tout le deuxième siècle, sur laquelle nous aurons à revenir (chapitre VIII), sont originaires de la Troade. — Remarquons que deux des écrivains les plus sérieux de ce temps, Flavius Arrien et Dion Cassius, qui ont rempli d'importantes charges, sont nés l'un et l'autre dans une province limitrophe, la Bithynie. Avant eux, Dion Chrysostome est aussi un Bithynien.

[2] « Πάσης γὰρ τῆς Ἰωνίας οἷον μουσείου πεπολισμένης ἀρτιωτάτην ἐπ» έχει τάξιν ἡ Σμύρνα, καθάπερ ἐν τοῖς ὀργάνοις ἡ μαγάς. » (Philost., *vie de Scopélianus*, § 4). — Smyrne avait déjà été jugée la plus digne, dans la dispute qu'élevèrent devant le sénat les onze villes de la province d'Asie, pour construire un temple à Tibère (Tac., *Ann.*, IV, 55-56). — Voyez aussi, dans les inscriptions, la liste pompeuse des titres dont son nom est précédé : « Ἡ πρώτη τῆς Ἀσίας κάλλει καὶ μεγέθει, καὶ » λαμπροτάτη, καὶ μητρόπολις τῆς Ἀσίας, καὶ τρὶς νεωκόρος τῶν Σε» βαστῶν, καὶ κόσμος τῆς Ἰωνίας etc... » (*Corp. inscript. græc.*, n° 3191; texte qui, par la mention du troisième néocorat, doit être rapporté aux règnes de Commode ou de Septime-Sévère).

pour qu'il se consacrât à eux. Polémon venait de lui succéder. Lui aussi, « entre plusieurs villes qui étaient éprises de lui[1] » avait accordé ses faveurs à Smyrne. Ce n'était pas un mince avantage pour elle de posséder un rhéteur d'un tel renom et d'un tel crédit. Elle s'était constituée ainsi comme un *défenseur* qui la servait de sa parole auprès du prince, exerçant en outre une sorte de censure sur les affaires municipales, et d'arbitrage dans les querelles privées. Son existence était somptueuse. Quand il voyageait, il était traîné sur un char aux rênes d'argent, et suivi d'une longue file de bagages, d'esclaves, de chevaux, de chiens dressés à toute espèce de chasse. Jaloux à l'excès de ses immunités et de ses privilèges, on l'avait vu, rentrant le soir chez lui, chasser de sa maison le proconsul d'Asie qui s'y était installé en son absence. Heureusement pour Polémon, ce proconsul, qui devint empereur, n'était autre qu'Antonin.

Si Smyrne avait Polémon, Éphèse avait Favorinus. Le célèbre rhéteur d'Arles enseignait presque avec un égal succès dans cette seconde capitale de l'Ionie. Les rivalités municipales s'ajoutaient aux rivalités d'école pour rendre l'accord difficile entre ces deux personnages. Polémon faisait à Favorinus une guerre d'épigrammes, à laquelle certaines infirmités rendaient celui-ci particulièrement sensible. Le souvenir de leur inimitié, qui partageait l'Ionie, devait rester dans les annales de la sophistique[2]. Pergame de son

[1] « Ἐρασταὶ δ' αὐτοῦ πολλαὶ μὲν πόλεις, διαφερόντως δ' ἡ Σμύρνα. » (Philost., I, 25, *vie de Polémon*, § 1).

[2] Philost. — *Vie de Polémon*, § 12, § 23. — *Vie de Favorinus*.

côté s'enorgueillissait d'Aristoclès, un de ses enfants, qui enseignait encore dans ses murs, avant de se transporter à Rome. Chaque ville importante avait ainsi son école ; et les sophistes, race remuante, vaniteuse et irritable, faisaient retentir des éclats de leurs succès, du bruit de leurs querelles la province toute entière.

Tel était le théâtre sur lequel paraissait le jeune Hérode Atticus, déjà désigné à l'attention publique par sa réputation naissante et par la faveur impériale. Son administration est peu connue. Chargé par ordonnance spéciale d'Hadrien d'amener les eaux à Alexandria-Troas, il provoqua par sa prodigalité les plaintes des procurateurs. Son père fut contraint de s'offrir à solder l'excédant des dépenses [1]. Le bruit des richesses de la famille ne dut ainsi que mieux se propager en Asie. Dans l'inscription qui figure au n° 3187 du *Corpus inscriptionum græcarum*, il est désigné par les habitants de Smyrne sous les titres de « σεβαστοφάντης, » et de prêtre de la déesse Rome et du divin César « ἱερεὺς θεᾶς Ῥώμης καὶ θεοῦ Καίσαρος. » Il est probable qu'il exerça dans d'autres villes encore quelques-uns de ces sacerdoces, fonctions honorées mais coûteuses, auxquelles appartenait le soin des fêtes, du culte, la construction de certains monuments, etc. Les témoignages nous manquent sur ce point.

Il se montrait toutefois beaucoup moins préoccupé

[1] L'aqueduc qu'il fit construire à Alexandria-Troas, est encore en partie debout près de l'emplacement de l'ancienne ville (*Eski-Stamboul*), dans la direction de l'Hellespont.

d'administration que d'éloquence. Une curiosité passionnée l'attirait vers ces rhéteurs, dont il aspirait à devenir l'émule. C'est alors qu'il noua avec Aristoclès et Favorinus ces relations d'amitié qu'un échange mutuel de bons offices devait entretenir jusqu'à la fin. Mais Polémon piquait surtout sa curiosité. Il vint à Smyrne pour le connaître, et l'aborda avec la déférence d'un disciple. « Quand, mon père, » dit-il, t'entendrons-nous ? » Connu déjà pour être un auditeur redoutable, Hérode fut étonné de la réponse du maître : « Aujourd'hui même ; écoute et » allons. »

Cependant il fut vite conquis. Le talent de Polémon se déploya devant lui dans trois épreuves successives. Il écouta la première avec les sentiments d'un juge, mais la seconde avec amour, et la troisième avec étonnement. C'est ainsi qu'il s'exprimait dans une lettre écrite à Varus [1], au sortir de la dernière séance. On voit, dans ce curieux morceau, dont Philostrate donne l'analyse, avec quelle attention de connaisseur il a observé son modèle. Polémon. dit-il, paraît, la figure tranquille et pleine d'assurance ; on le porte, car sa goutte le tourmente. Il s'écarte un instant pour se recueillir ; il commence enfin. Sa voix est éclatante et soutenue ; le timbre en est admira-

[1] Je suis la leçon adoptée par Boissonade (Philost., *vie de Polémon*, § 15, éd. Didot) ; qui est aussi celle de Meursius (*Lect. Att.*, VIII, 6). — On trouve au contraire dans l'édition d'Oléarius, et dans celle de Kayser (Heidelberg, éd. de 1838), *Barbarus* au lieu de *Varus*. Il s'agirait alors de ce M. Civica Barbarus qui fut consul avec M. Metilius Regulus en 157 après J.-C., et qui est mentionné sur une inscription dédicatoire en latin du Musée du Louvre. (Cf. Egger, *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie*, p. 394).

ble. Quand il arrive à l'argument décisif, il bondit sur son siége, emporté par sa véhémence ; mais, revenant aussitôt, il relève par un sourire la fin de sa période. S'il veut insister sur un passage, il frappe du pied, comme le cheval d'Homère.

Le renom qu'Hérode avait déjà comme sophiste, allait l'obliger, en déclamant à son tour, d'affronter une dangereuse comparaison. Il n'osa point s'y exposer. Il quitta Smyrne furtivement, pendant la nuit. Mais longtemps après il était encore sous cette même impression d'enthousiasme : il répondait à Varus, devenu consul : « J'ai eu Polémon pour maître, » quand j'étais moi-même un maître d'éloquence [1]. »

Cette première dignité servit donc à répandre la notoriété de ses richesses, et à perfectionner son éducation oratoire. Déjà dominait en lui cette passion de l'éloquence, à laquelle il fit toujours céder toutes les autres ambitions. On ne peut déterminer au juste l'année où il revint à Athènes. Mais désormais, la faveur impériale, sa réputation établie, et sa fortune l'imposaient au choix de ses concitoyens, pour les honneurs qu'ils pouvaient lui décerner.

[1] Voyez, sur les relations d'Hérode avec Polémon, et ce qui vient d'être dit à ce sujet, Philostrate, I, 25 (*vie de Polémon*), § 13-18.

CHAPITRE III.

Archontat éponyme d'Hérode; examen pour en fixer la date. — Autres charges qu'il remplit à Athènes. — Hérode Atticus et l'empereur Hadrien; l'Olympieion.

Parmi les inscriptions que les fouilles de la Société archéologique d'Athènes mirent au jour, il y a quelques années, près de *Dimitri-Katiphori* (Portique d'Attale), il y en a une qui mentionne l'archontat d'Hérode Atticus. Je la reproduis, vérification faite, telle que l'a publiée le *Philistor* (tome I, p. 381. — 1861) :

« Ἀγαθῇ τύχῃ ἐπὶ Τιβερίου Κλ.
ἀγαθῇ τύχῃ
οἱ ἐπὶ Τιβ. Κλαυδίου Ἡρώ-
-δου Μαραθωνίου ἄρ-
-χοντος, τρίτου ἀπὸ
τῆς ἐπιδημίας τοῦ με-
-γίστου αὐτοκράτορος
Καίσαρος Τραϊανοῦ Ἀδρια-
-νοῦ σεβαστοῦ, ἔφηβοι αἰ-
-τησάμενοι παρὰ τῆς ἐξ Ἀ-

-ρείου πάγου βουλῆς, Γν. Λι-
-κίννιον Λικιννίου Ἀῤῥια-
-νοῦ Σεργ. υἱὸν Ἀττικὸν Γαρ-
-γήττιον, τὸν ἑαυτῶν συν-
-έφηβον καὶ ἀριστέα καὶ ἄρ-
-χοντα καὶ γυμνασίαρχον
ἀνέθηκαν εὐνοίας τῆς
εἰς αὐτοὺς καὶ φιλοτειμί-
-ας ἕνεκα,

κοσμητεύοντος Ἰακχαγωγοῦ
Διονυσίου Μαραθωνίου,
παιδοτριβοῦντος Δημητρίου
τοῦ Εἰσιγένους Ῥαμνουσίου.
Ἐκεστροφυλάκει Εὐτυχί-
-δης Ἀσκληπιοδώρου
Αἰξονεύς. »

« A LA FORTUNE PROPICE ! SOUS TIBÉRIUS CLAUDIUS,
A LA FORTUNE PROPICE !

« *Sous l'archontat de Tibérius Claudius Hérode*
» *de Marathon, la troisième année après l'arri-*
» *vée du très-grand empereur César Trajan Ha-*
» *drien Auguste,* les éphèbes ayant demandé l'au-
» torisation du sénat de l'Aréopage, ont élevé (une
» statue) à Cn. Licinius Atticus (du dème) de Gar-
» gettos, fils de Licinius Arrianus Sergius, leur com-
» pagnon d'éphébie, celui qui tient le premier rang,

[1] Voyez, sur l'emploi fréquent de la diphthongue ει pour ι long dans les inscriptions de l'époque gréco-romaine, Franz, *Elementa epigraphices græcæ*, p. 247.

» leur archonte, leur gymnasiarque, pour sa bien-
» veillance envers eux et sa libéralité.

» Étant cosmète Iacchagogos, fils de Dionysios de
» Marathon; étant pédotribe Démétrius, fils d'Isi-
» génès de Rhamnonte. Eutychidès, fils d'Asclépio-
» dore, d'Aïxoné, était Kestrophylax [1]. »

Je ne m'occuperai dans cette inscription que de ce qui concerne Hérode.

L'absence du nom d'Atticus dans le texte ne peut être une objection contre l'identité du personnage avec le célèbre rhéteur. Le nom grec d'Hérode figure seul, peut-être parce qu'il est question d'une charge essentiellement grecque. Nous verrons d'ailleurs, par des exemples décisifs, que même à Athènes, les deux noms d'Atticus et d'Hérode paraissent avoir été indifféremment employés pour indiquer le même personnage.

Corsini [2] avait déjà rangé Hérode au nombre des archontes éponymes, se fondant sur cette phrase de Philostrate, mal interprétée par Fabricius : « Καὶ
» μὴν ἐλειτούργησεν Ἀθηναίοις τήν τε ἐπώνυμον, καὶ τὴν τῶν
» Πανελληνίων. Στεφανωθεὶς δὲ καὶ τῶν Παναθηναϊκῶν,
» etc.... [3] » Il avait fort bien compris qu'il ne pouvait être question que de l'archontat éponyme ; mais, réduit à de simples conjectures pour la date, il l'avait fixée, un peu arbitrairement, vers la 230e olympiade (141 de J.-C.).

[1] Voyez, sur cette charge de l'éphébie athénienne, *Corp. inscr. gr.*, aux nos 268, 269, 270, 280. — Suidas, au mot κέστρος.

[2] Corsini, *Fasti Attici*, tome IV, p, 172.

[3] Philostrate, *vie d'Hérode* § 7.

L'inscription nous fournit la date, mais à condition de savoir de quelle arrivée [1] d'Hadrien il s'agit. L'archontat d'Hérode sera la troisième année qui suivra.

Cette façon de dater n'est pas sans exemple [2]. Pour Athènes particulièrement et pour l'époque d'Hadrien, l'inscription n° 281 du *Corpus inscriptionum græcarum* présente un mode de compter les années tout-à-fait semblable. Seulement il s'agit, dans cette inscription 281, de la première arrivée d'Hadrien, et de la vingt-septième année après cette première arrivée. — De même au n° 342 du *Corpus*, nous trouvons une inscription consacrée à Hadrien par le sénat et le peuple de Sébastopolis du Pont, dans la première Olympiade. Une série nouvelle d'Olympiades, spéciales à Athènes, avait été instituée en effet, ainsi que le montre Corsini [3], à la suite de la dédicace du temple de Jupiter Olympien.

La première arrivée d'Hadrien, celle à laquelle se

[1] Je traduis le mot ἐπιδημία par son sens ordinaire, *arrivée*. Dans certaines inscriptions, (celles de Rhodes, publiées par M. Foucart dans la *Revue archéologique* en 1867), on trouve le même mot employé pour désigner un certain degré du droit de cité. Par exemple : « 'Επίχαρμος » Σολεὺς, ᾧ ἁ ἐπιδαμία δέδοται etc... »

Je ne crois pas que, dans le texte ci-dessus, ce sens puisse trouver son application.

[2] Voyez Suétone, *vie d'Auguste*, ch. 19. — Cf. Eckhel, *Doctrina nummorum veterum*, tome VI, p. 481 : des monnaies de Gaza datent à partir de l'arrivée d'Hadrien, c'est-à-dire à partir de 130, suivant les calculs d'Eckhel. — Une inscription honorifique de Palmyre, commentée par Franz au n° 4482 du *Corpus*, date de la deuxième année depuis l'arrivée d'Hadrien. Cet empereur avait, comme on sait, réparé la ville ; et un essai même avait été tenté pour substituer le nom d'*Hadrianopolis* au nom qui est resté. (V. Étienne de Byzance, au mot Πάλμυρα).

[3] Corsini, *Dissert. agon.*, I, 13.

rapporte l'inscription n° 281 du *Corpus*, eut lieu en 112 de J.-C. [1]. On voit tout de suite qu'il n'est pas question ici de celle-là, puisque, trois ans après, Hadrien n'était pas encore empereur.

Mais Hadrien empereur revint et séjourna plusieurs fois à Athènes. Pendant l'hiver de 125 à 126 [2], après avoir parcouru les provinces occidentales, l'Afrique, l'Égypte, et l'Asie, il s'arrêta et se reposa dans cette ville qui lui avait autrefois décerné l'archontat (112), et pour laquelle il avait un goût particulier. Il y donna l'impulsion à de grands travaux : entre autres choses il entreprit l'achèvement de ce fameux temple de Jupiter Olympien commencé au siècle de Pisistrate [3]. Quand ces constructions furent achevées, et qu'un nouveau voyage l'eut ramené en Orient, il y passa un second hiver. D'après le témoignage formel d'Eusèbe, et le sens attribué par Bœckh et Corsini aux passages de Spartianus et de Dion Cassius [4], on assigne à cette nouvelle visite la date de 132. Il fut archonte pour la seconde fois, fit don à Athènes de l'île de Céphallénie, et présida à la dédicace de l'Olympieion.

C'est cette arrivée de 132, qui me paraît désignée

[1] Voyez Bœckh, *Corp. inscr. gr.*, n° 281.

[2] *Chronique d'Eusèbe.*

[3] Thucydide II, 15. — Aristote, *Politique*, V, 11. — Strabon, IX, 1. — Vitruve, VII.

[4] Spartianus (*Hadrianus Cæsar*) : « Denique, quum post Africam Romam rediisset, statim ad Orientem profectus per Athenas iter fecit, atque » opera quæ apud Athenienses cœperat, dedicavit : ut Jovis Olympii » ædem et aram sibi... » — Dion Cassius (*Abrégé de Xiphilin*) : L. LXIX, 16 (éd. Bekker) : « 'Αδριανὸς δὲ τό τε 'Ολύμπιον τὸ ἐν ταῖς 'Αθήναις, ἐν » ᾧ καὶ αὐτὸς ἵδρυται, ἐξεποίησε, καὶ δράκοντα ἐς αὐτὸ ἀπὸ Ἰνδίας » κομισθέντα ἀνέθηκεν etc... »

par le texte que j'ai transcrit. Sans doute il ne serait pas impossible que les Athéniens eussent institué en 125 une ère nouvelle. Mais nous n'en avons pas d'exemple. Il faut remarquer qu'aucune des deux inscriptions analogues citées plus haut n'est antérieure à 132. C'est de 130 que datent les monnaies de Gaza (Eckhel, t. VI, p. 482). C'est également à l'an 130 que se rapporte l'inscription honorifique de Palmyre, qui date de la deuxième année de l'arrivée d'Hadrien. Il semble qu'à ce moment, ce mode de flatterie ait tendu à devenir d'un usage plus général. L'émulation en ce genre était prompte à s'étendre de ville en ville. Ici, quand nous trouvons ce mot « ἐπιδημία » seul, sans un chiffre qui le détermine, n'est-il pas probable qu'il se rapporte plutôt à cette arrivée, plus solennelle que les autres, où l'institution des Panhellènes et des jeux Panhelléniens, les hommages à l'empereur qui, de toutes les cités helléniques, affluèrent à Athènes [1], la création de nouvelles Olympiades, firent un instant d'Athènes une sorte de capitale honoraire de tout le monde grec ? L'usage de compter à partir de cette date ne dut pas se prolonger longtemps ; mais, trois ans après, on était encore sous l'impression de ces grands événements. Sept ans après (en 139, date de l'inscription n° 281, ci-dessus mentionnée), la reconnaissance des Athéniens se manifestait encore, et croyait sans

[1] Voyez Pausanias, I, 18, 6. — Cf. *Corp. inscr. græc.*, t. I, n°s 331 et suivants. Il y est question d'ambassadeurs envoyés d'Abydos, de Céramos en Carie ; d'Anemouria et de Pompeiopolis en Cilicie, etc. — Dans une inscription que je rapporte un peu plus bas, on trouve une ambassade de la communauté des Cypriotes.

doute rendre son témoignage plus expressif, en se reportant à la date où Hadrien, encore éloigné de l'empire, avait pour la première fois visité leur ville. — On peut s'étonner que, dans le texte relatif à Hérode, Hadrien ne soit pas appelé Olympien, comme il l'est en général dans les monuments d'Athènes postérieurs à 132. Mais il y a quelques omissions de ce genre [1]. Si l'on remarque d'ailleurs que l'inscription n'est pas consacrée à Hadrien, que son nom n'y est rapporté qu'incidemment, l'omission semble moins surprenante.

Reportons-nous à la biographie d'Hérode. En 128, il aurait vingt-sept ans, trente-quatre ans en 135. On aurait de la peine à admettre que l'archontat éponyme lui eût été conféré avant trente-quatre ans [2]. On a vu d'ailleurs que, pendant le proconsulat d'Antonin en Asie, c'est-à-dire en 130, Hérode exerçait la charge de *redresseur des villes libres*, déjà entouré d'une certaine réputation, mais jeune et soumis au contrôle paternel. — Pour toutes ces raisons, c'est donc à la troisième année écoulée depuis 132 qu'on doit rapporter l'archontat éponyme d'Hérode Atticus. Il faudrait, si nos appréciations sont exactes, avancer de deux ans la date conjecturale proposée par Corsini.

Vers cette époque en effet, son père était probablement mort, et Hérode avait la disposition de son

[1] Voyez, par exemple, l'inscription n° 341 du *Corp. inscr. græcarum*.
[2] Hadrien lui-même, pour lequel ce n'était pas, il est vrai, un avancement municipal régulier, avait trente-six ans, quand il reçut pour la première fois l'archontat éponyme d'Athènes. (Étant consuls, Trajan pour la sixième fois et T. Sextius Africanus. — Voir plus haut, p. 20, note 1.

immense fortune. C'est alors qu'il obtint quelques-unes des charges municipales, auxquelles son haut rang à Athènes lui donnait droit. La date précise de son archontat une fois trouvée, on peut, d'une façon certaine, fixer dans l'intervalle écoulé entre 131 et 135, celle de son *agoranomie*. Un fragment de dédicace [1], publié par M. Pittakis dans l'*Ancienne Athènes*, atteste qu'Hérode occupa les fonctions d'agoranome.

En 132, lors de la dédicace de l'Olympieion, il était prêtre de Jupiter et d'Hadrien, dont le culte était associé dans le même temple. Nous en avons la preuve dans une inscription, encore inédite, gravée sur un piédestal en marbre du Pentélique, qui se trouve aujourd'hui à quelques pas du temple de Thésée, où je l'ai transcrite :

« Α[ὐτοκ]ράτ]ορα Καίσαρα Τρα-
» -ϊανὸν Ἀδριανὸν Σεβαστὸν
» Ὀλύμπιον τὸν Σωτῆρα
» καὶ Εὐεργέτην Κυπρίων
» τὸ κοινὸν διὰ πρεσβευτῶν
» Γ. Ἰουλίου Ῥούφου Παφίου
» καὶ Κλεα[γ]ένους τοῦ Κλεα-
» γένους Σαλαμινίου Πλιστονείκου (*sic*)
» ἐπὶ ἱερέως Κλ. Ἡρώδου. »

[1] Trouvé à l'est du temple de Minerve Archégétide, sur un piédestal en gros caractères : « Ἐπὶ τῆς ἀγορανομίας Ἡρώδου Ἀττικοῦ ἀνέθηκεν. » (*Ancienne Athènes*, p. 122). — Voyez, sur l'*agoranomie*, Platon, *Lois*, VIII, p. 849.

[2] Elle y a été transportée tout récemment, et se trouvait auparavant déposée dans la petite église dite *Kapnicaria*, au centre de la ville moderne d'Athènes.

« L'empereur César Trajan Hadrien Auguste, sau-
» veur et bienfaiteur : (statue élevée par) la commu-
» nauté des Cypriotes, par l'intermédiaire des dépu-
» tés C. Julius Rufus de Paphos, et Cléagène Plisto-
» neikos, fils de Cléagène de Salamine ;
» étant prêtre Cl. Hérode. »

Ces derniers mots montrent que le *Claudius Atticus* qui, sur deux dédicaces analogues des Éphésiens et des Thasiens [1], se trouve désigné au même titre, n'est point, comme l'avait cru Bœckh, le père du célèbre rhéteur, mais le rhéteur lui-même. C'est lui qui, en cette qualité, apposait son nom au bas des statues que les cités grecques, même les plus éloignées comme on voit, élevèrent alors à l'empereur Hadrien.

Enfin remarquons que Philostrate unit dans la même phrase la mention de trois faits qui ne durent pas en réalité être séparés par un long intervalle : son archontat, la présidence des Panhellénies, jeux nouveaux institués par Hadrien,et celle des anciennes Panathénées.

Telles sont les charges dont, pour quelques-unes, la date précise échappe [2], mais qu'il est permis de considérer comme se groupant naturellement autour de son archontat. L'usage prévalait alors de plus en plus, de payer ces honneurs municipaux, soit par le versement dans la caisse de la ville d'une certaine

[1] *Corp. inscr. græc.*, n°s 335, 336.

[2] Il faut y ajouter la charge de stratège des hoplites, qu'il remplit l'année peut-être qui précéda son archontat. Voyez l'inscription trouvée aux Propylées, et publiée en mars 1853, dans le *Journal archéologique* d'Athènes, n° 1348. (Voir à notre Appendice, n° 1).

somme qui avait son nom particulier [1], soit par l'érection d'un monument. C'est donc à cette période qu'il est légitime de rattacher plusieurs des constructions faites à Athènes par Hérode Atticus.

C'est en effet à l'occasion de la présidence des Panathénées, qu'Hérode promit de couvrir le Stade tout entier de marbre pentélique [2]. Quatre ans après, quand le moment des jeux arriva, la promesse était accomplie. Mais les Athéniens gardaient rancune à Hérode de n'avoir pas exécuté la clause du testament de son père, qui donnait à chaque citoyen un legs annuel d'une mine [3]. C'était bien le Stade panathénaïque, disaient-ils, puisqu'il était construit avec l'argent de chaque Athénien [4]. Cette rancune, ces bons mots prouvent que la mort d'Atticus était alors un fait récent. Non content de restaurer et d'embellir à grands frais l'ancienne construction de l'orateur Lycurgue, il éleva sur une des collines entre lesquelles s'étend le Stade, un petit temple de Tyché, dont il ne reste plus de traces. —Enfin il est permis de considé-

[1] « *Honorarium, — honoraria summa, — summa legitima,* » particulièrement en Bithynie. Voyez les lettres de Pline le jeune, x, 11. — Léon Renier, *Archives des missions scientifiques*, III, p. 319.

[2] Philost., *vie d'Hérode*, § 7.

[3] Id., *ibid.*, § 5 et 6. — Ce legs exorbitant avait été dicté à Atticus par ses affranchis, en haine de son fils Hérode. Celui-ci transigea avec les Athéniens, en promettant cinq mines par tête, une fois pour toutes ; mais le jour venu, il prétendit déduire de ce don les sommes qui lui étaient dues par chaque citoyen : presque tous se trouvèrent ainsi frustrés.

[4] Des fouilles avaient été entreprises au mois de décembre 1869, par le gouvernement grec, au stade panathénaïque. Le sol de l'arène fut retrouvé à une profondeur d'environ trois mètres. Quant au marbre, dont Hérode avait recouvert probablement les gradins, toute trace semble en avoir disparu. Quelques moulures insignifiantes, quelques débris de sculpture de mauvais style ne faisaient pas espérer une brillante récolte d'œuvres d'art.

rer aussi comme l'œuvre d'Hérode le pont sur l'Ilissus, de construction romaine, qui donnait accès au Stade, et dont on voit encore des restes.

On a pu remarquer déjà que les quartiers d'Athènes qu'Hérode se plut alors à embellir, étaient précisément situés dans cette nouvelle ville d'Hadrien, qui s'étendait le long de l'Ilissus, au delà de la porte indiquant la séparation des deux villes. Ce n'était pas sans intention assurément que, dans ce quartier auquel Hadrien venait de donner son nom, à l'entrée duquel il venait d'élever ce magnifique temple de l'Olympieion, avec son péribole de quatre stades de tour rempli de statues [1], la libéralité du citoyen venait s'exercer à la suite de la liberalité impériale. Il y avait sans doute une nuance de flatterie dans cet hommage rendu plutôt à Hadrien qu'à Thésée. Mais aussi une remarquable conformité de goûts et de sentiments rapprochait Hérode de ce souverain, qui semblait revendiquer Athènes pour sa patrie d'adoption. Cette ville était pour Hadrien une station habituelle de ses voyages : il se faisait honneur d'y porter l'habit du pays, d'y remplir plusieurs fois les fonctions d'agonothète et d'archonte. Tous deux, pleins de respect pour le grand passé de la Grèce, se donnaient la tâche d'effacer, pour ainsi dire, les traces de dépérissement et d'a-

[1] Pausanias, I, 18. — Les autres principales constructions d'Hadrien étaient, le temple de Junon et Jupiter Panhellénien ; — le Panthéon ; — la Bibliothèque, avec un portique de 120 colonnes de marbre phrygien ; le Gymnase, orné de 100 colonnes de marbre de Lybie. (Id. — ibid.).

bandon, par lesquelles se manifestait la décadence. Rien ne leur semblait trop somptueux : il fallait que le Pentélique épuisât ses carrières, et que la Libye envoyât ses marbres. Il serait injuste toutefois de ne voir, dans l'œuvre d'Hadrien en Grèce[1], que le passe-temps magnifique d'un empereur archéologue. A côté de ses constructions fastueuses, il est bon de noter des actes de sage administration, des travaux d'utilité publique, où il se montrait attentif aux besoins de ce pays depuis longtemps négligé. Survenait-il une inondation du Céphise Éleusinien : l'empereur reconstruisait le pont emporté. Il dressait un magnifique aqueduc pour amener à Corinthe les eaux du lac Stymphale. Hérode Atticus semble avoir recueilli la tradition d'Hadrien ; et l'on dirait que plusieurs fois plus tard il s'est proposé d'imiter ses exemples, dans le patriotique usage qu'il fit de sa fortune [1].

Il dut sembler aux esprits lettrés et érudits d'Athènes, que le même homme qui venait d'achever l'Olympieion, aspirait à réaliser, par l'institution des

[1] Hadrien aimait la Grèce non-seulement en archéologue et en artiste, mais aussi en chasseur. Son séjour à Athènes lui permettait d'aller chasser dans les forêts de l'Hélicon. Le *Journal archéologique* d'Athènes publiait l'an dernier (2[e] Période, 13[e] livraison, n° 408 — 1869), une épigramme en vers, très-probablement de sa composition, trouvée récemment près de Thespies :

« Ὦ παῖ τοξότα Κύπριδος λιγείης,
» Θεσπιαῖς Ἑλικωνίαισι ναίων,
» Ναρκίσσου παρὰ κῆπον ἀνθέοντα,
» ἱλήκοις, τὸ δέ τοι δίδωσι δέξο (*sic*)
» ἀκροθείνιον Ἀδριανὸς ἄρκτου,
» ἣν αὐτὸς κάνεν ἱππόθεν τυχήσας.
» Σὺ δ' αὐτῷ χάριν ἀντὶ τοῦ σαόφρων
» πνέοις οὐρανίας ἀπ' Ἀφροδίτης. »

Panhellènes, l'idée prêtée à Périclès par Plutarque [1], de ce congrès réunissant à Athènes les députés du monde grec. Cette association, à laquelle étaient liés les jeux mentionnés plus haut, y avait en effet son siége principal et son archonte. Elle étendait ses affiliations dans les cités hellénisées de l'Asie ; et les divers groupes échangeaient, soit avec l'empereur, soit entre eux, une correspondance, dont l'épigraphie nous a conservé quelques fragments. Deux inscriptions montrent que l'institution avait pénétré jusqu'à Æsani (Phrygie Epictète), et qu'elle y était encore en vigueur sous le règne d'Antonin, en l'an 157 [2].

Cependant, ce ne fut point à Hérode qu'Hadrien confia l'honneur de porter la parole le jour de la dédicace de *l'Olympieion :* l'orateur choisi fut Polémon. Depuis longtemps Athènes n'avait rien vu d'aussi

J'emprunte la traduction qu'a donnée de ce petit morceau M. Egger, (dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, avril 1870) :

« Jeune archer, fils de Cypris à la douce voix, toi qui habites à
» Thespies l'Héliconienne, près du jardin fleuri de Narcisse, sois favo-
» rable et accueille les prémices que t'offre Hadrien, d'une ourse que,
» du haut de son cheval, il eut le bonheur de tuer. Et toi, en échange,
» puisses-tu, en dieu sage, souffler sur lui la grâce qui vient d'Aphro-
» dite Uranie ! »

Hadrien a voulu laisser au sanctuaire d'Éros le souvenir de sa bonne fortune de chasseur ; et ce petit hommage s'ajoute à l'épigramme que nous avons déjà dans l'Anthologie. — Sur la forme σαόφρων, à l'avant-dernier vers, cf. *Corp. inscr, græc.*, n° 987, etc.

[1] Plutarque. *Vie de Périclès,* ch. XVII : « J'ai rapporté ce trait, ajoute-» t-il, pour montrer sa haute intelligence et sa grandeur d'âme. » — « Τοῦτο μὲν οὖν παρεθέμην ἐνδεικνύμενος αὐτοῦ τὸ φρόνημα καὶ τὴν » μεγαλοφροσύνην. »

[2] *Corp. inscr. græc.*, n°s 3834, 3833. — Cf. Le Bas, *Voyage archéologique,* partie V, n°s 866, 867, (avec le commentaire de M. Waddington). L'un de ces textes est une lettre d'Antonin lui-même, datée de 157. —

solennel. Les marbres devaient conserver les noms de quelques-uns de ces représentants des villes, qui s'assemblèrent ce jour là, venus de tous les points du monde grec, autour du temple de Jupiter et d'Hadrien. Athènes, semblait par là investie dans le monde grec de la même prééminence honorifique qu'autrefois Lyon dans les Gaules, quand l'autel d'Auguste y avait réuni les députés des soixante peuples [1]. Au second siècle, un discours de sophiste était une partie indispensable de pareille fête. Polémon parla du haut des marches mêmes du temple; mais son discours ne nous a pas été conservé. Il dut sans doute exalter en termes emphatiques la richesse et la magnificence du monument; ainsi que le faisait plus tard, à Cyzique, le rhéteur Ælius Aristide parlant dans une occasion toute semblable [2]. Les figures hyberboliques et outrées durent être prodiguées, pour peindre l'impression que produisaient sur l'œil ces édifices construits dans le goût colossal

Le Musée du Louvre possède un décret rendu sous Antonin par les Panhellènes en l'honneur des Magnésiens du Méandre, (*Corp. inscr. græc.* n° 2910. — Frœhner, *Inscr. gr. du Louvre*, n° 66).

[1] Strabon, livre IV, chapitre III (éd. Didot).

[2] Le temple d'Hadrien à Cyzique fut probablement inauguré sous le règne de Marc-Aurèle en 167. (Voyez J. Masson. *Collectanea in Aristidis vitam*, p. 109 ff.) — « Auparavant, disait Aristide s'adressant aux » citoyens de Cyziqué, c'était par le relief des différentes îles que le na- » vigateur les distinguait l'une de l'autre, qu'il pouvait dire : celle-ci est » Cyzique, celle-là Proconnèse, cette autre porte tel autre nom. Mainte- » nant votre temple suffit à remplacer les montagnes ; et votre cité est la » seule qui, pour guider les navigateurs dans ses ports, n'ait plus besoin » de fanaux, de phares, de hautes tours. Remplissant, pour ainsi dire, » tout l'horizon, le temple indique la situation de la ville, et témoigne en » même temps de votre magnificence... » — Nous avons suivi la traduction qu'a donnée de ce passage M. Perrot, dans son *Exploration archéologique*, page 78.

de l'époque [1]. S'il réveilla les souvenirs qui s'attachaient à un temple dont les premières assises étaient contemporaines du Parthénon primitif, ce fut surtout sans doute pour célébrer en retour la divinité nouvelle qui s'introduisait aujourd'hui dans le sanctuaire. — Il semblait que cet édifice, qui avait assisté, inachevé, à presque toute l'histoire d'Athènes, marquât, par son achèvement, que les destinées de la ville étaient accomplies.

Hérode, investi du sacerdoce de ce temple, associait par là une fois de plus son nom au souvenir qu'avait laissé chez ses concitoyens le bienfaiteur d'Athènes. Élevé par la faveur de ce prince, il ne laissait pas échapper l'occasion de rappeler et de resserrer les liens qui l'unissaient à lui. Toute sa conduite s'accorde avec le soin qu'il prenait d'inscrire, comme nous l'avons vu, la date de son archontat éponyme à partir de l'arrivée de son impérial protecteur.

[1] Les colonnes de l'Olympicion ont 16 mètres, 79 centimètres de hauteur. (Voir Penrose, *Principles of Athenian architecture*). Elles sont moins élevées pourtant que celles du grand temple de Balbeck, construit sous Antonin, qui ont 19 mètres, 35 centimètres. (Voir *les Ruines de Balbeck,* par R. Wood, Londres, 1757). — Celles de Mars Ultor, les plus hautes qui soient encore debout à Rome, ont 17 mètres, 50 centimètres.

CHAPITRE IV.

Son premier mariage avec Vibullia Alcia. — Son fils Herodianus.

Une inscription, découverte il y a peu d'années, a révélé une circonstance importante dans la biographie d'Hérode Atticus. On savait depuis longtemps, par Philostrate et par les témoignages épigraphiques, qu'il avait épousé Annia Régilla, dont la perte fut un des événements qui influèrent le plus sur son existence. Mais on ignorait qu'il avait eu une autre femme nommée Vibullia Alcia. L'inscription découverte le 8 août 1860 au Portique d'Attale, et publiée la même année par le *Journal archéologique* d'Athènes (livraison 53. — N° 3762), ne permet plus d'en douter :

« Οὐϊβουλλίαν Ἀλκίαν
» Τι[βερί]ου Κλ[αυδίου] Ἀττικοῦ Ἡρώδου
» Μαραθωνίου γυναῖκα, ἡ Πανδιωνὶς
» φυλὴ ἀνέθηκεν ἀρετῆς ἕνεκεν
» καὶ τῆς πρὸς τὴν πατρίδα εὐνοίας. »

« Vibullia Alcia, femme de Tibérius Claudius « Atticus Hérode de Marathon : (statue) élevée par la « tribu Pandionide, pour son mérite et sa bienveil- « lance envers sa patrie. »

On connaissait déjà l'existence de cette Vibullia Alcia. Deux textes publiés dans le *Corpus inscriptionum græcarum* en faisaient mention. L'un, provenant de Képhissia[1] :

» Πολυδευκίωνα Ποσειδῶνι
» Ἀλκία τὸν φίλτατον τῷ τε
» Ἡρώδῃ καὶ ἑαυτῇ. »

« Alcia (a consacré) à Neptune, Polydeucion cher « à Hérode et à elle-même. »

L'autre, provenant de la ville d'Iulis dans l'île de Céos[2] :

« Ἡ πόλις Ἰουλιητῶν Τι.
» Κλ. Ἀττικὸν Ἡρωδιάνον
» Τι. Κλ. Αττικοῦ καὶ Βιβουλ-
» λίας Ἀλκίας υἱὸν ἀρετῆς
» ἕνεκεν,
» ἐπιμελητεύοντος
» Δεξικράτους τοῦ Τει-
» -μοκλειδοῦ Παλλήνεως. »

« La ville d'Iulis (honore d'une statue) Ti. Cl.

[1] *Corp. inscr. græc.*, n° 993 ; voyez aux *Addenda*, p. 920. — Cf. Le Bas. voy. *arch.*, 1re partie, n° 660.
[2] *Corp. inscr. græc.*, n° 2371. — Cf. Le Bas, *Voy. arch.*, 4e partie, n° 1791.

» Atticus Herodianus, fils de Ti. Cl. Atticus et de
» Vibullia Alcia, pour son mérite.

» Etant épimélète Dexicratès, fils de Timoclidès,
» de Pallène. »

Mais les commentateurs de ces deux dernières inscriptions avaient vu dans cette femme tantôt une parente, tantôt, comme Heyse, la mère d'Hérode Atticus. L'inscription du journal archéologique renverse ces opinions. Il est évident d'ailleurs que les trois textes cités concernent le même personnage. L'omission du nom Hérode dans le texte de Céos ne saurait, comme je l'ai montré dans le chapitre précédent, créer une difficulté. Il résulte de cette identité, 1° que Vibullia Alcia, femme d'Hérode, survécut à cet affranchi Polydeucion[1], dont la perte toucha si vivement son époux ; 2° qu'elle avait donné à Hérode un fils nommé Tibérius Claudius Atticus Hérodianus.

Je voudrais chercher maintenant, sinon la date de ce mariage, du moins s'il a précédé ou suivi le mariage plus célèbre d'Hérode avec Régilla.

Le silence complet de Philostrate à cet égard rend la question difficile à résoudre. On conviendra cependant que le silence s'explique mieux, si l'on

[1] Ce Polydeucion ou Polydeucès, qu'Hérode et sa femme aimèrent « comme un fils » (inscription de Rhamnonte, voir plus bas), dont le nom est associé par Philostrate avec ceux d'Achille, de Memnon, me paraît être un affranchi. — Les Athéniens, dit Philostrate (*vie d'Hérode*, § 24), s'indignaient de la conduite d'Hérode à l'égard de son fils : « 'Αλλ' 'Αθη-
» ναίοις ἀπάνθρωπα ἐδόκει ταῦτ' οὐκ ἐνθυμουμένοις τὸν 'Αχιλλέα καὶ τὸν
» Πολυδεύκην καὶ τὸν Μέμνονα, οὓς ἴσα γνησίοις ἐπένθησε τροφίμους
» ὄντας etc... » — Cependant, M. François Lenormant (*Revue archéologique*, mai 1864. — *Inscriptions latines de Corinthe*), pense que Polydeucion était le neveu de Vibullia Alcia.

admet que ce mariage a précédé plutôt que suivi celui dont la triste issue causa une si vive douleur à Hérode. Ç'eût été une circonstance digne de remarque, si Hérode, au milieu de ces regrets dont il prolongea les marques jusqu'à la mort, se fût interrompu pour épouser une seconde femme.

Il est impossible d'alléguer que ce mariage ne fût peut-être pas légitime, et de rappeler l'exemple de Marc-Aurèle[1], qui, en des circonstances semblables, après la mort de Faustine, déjà vieux, prit pour concubine la fille de l'intendant de sa femme. L'inscription donne à Vibullia le titre d'épouse ; une statue lui est décernée ; et d'ailleurs ce nom, fréquemment mentionné dans les inscriptions attiques, la rattache probablement, comme nous verrons, à une famille considérable.

Lorsqu'Annia Régilla mourut, (M. Heyse me paraît avoir fort bien établi que ce fut vers 160 ou 161), Hérode était déjà vieux, « γήρᾳ ἐν ἀζαλέῳ » dit le poète Marcellus de Sidè dans la deuxième inscription Triopienne du Louvre. S'il avait épousé alors Vibullia, cette femme dont il eut un fils, il faudrait admettre que cette seconde épouse mourut avant lui ; car, lorsque dans les dernières années de sa vie, il est obligé d'aller plaider sa cause à Sirmium devant Marc-Aurèle, Philostrate nous le dépeint comme ayant perdu toute sa famille, à l'exception d'un fils qu'il n'aime pas et qu'il doit déshériter, et accom-

[1] J. Capitolin. (*M. Antoninus philosophus*) : « Enisa est Fabia, ut, » Faustina mortua, in ejus matrimonium coiret; sed ille concubinam sibi » adscivit procuratoris uxoris suæ filiam, ne tot liberis superduceret » novercam. »

pagné seulement de deux filles de son affranchi Alcimédon. Or, le théâtre qu'il éleva vers cette époque, et qui n'existait pas auparavant[1], porte le nom de Régilla et pas un autre. On avouera qu'entre ces deux faits, la mort de Régilla et la construction de l'édifice qui lui est consacré, il est aussi difficile d'insérer un second mariage que la perte d'une seconde femme.

D'après l'inscription n° 993, citée plus haut, Vibullia aurait survécu à Polydeucion, dont Heyse place la mort dans les dernières années d'Hérode, lors du proconsulat des Quintilii (171 suivant Tillemont). Mais Philostrate est loin d'être explicite à cet égard. Les Quintilii, dit-il, reprochaient en plaisantant à Hérode tous les monuments qu'il élevait à ses affranchis morts. Nous avons en effet un grand nombre de monuments consacrés à Polydeucion. Mais il ne fut pas le seul affranchi qu'Hérode perdit et regretta ; et d'ailleurs, pour justifier la plaisanterie dont il s'agit, il n'était pas nécessaire que ces monuments fussent récents, il suffisait qu'ils existassent.

Les présomptions les plus fortes sont donc en faveur de la priorité du mariage avec Vibullia. Il reste à s'expliquer sur ce fils qui, d'après l'inscription de Céos, fut le fruit de cette union. Il ne saurait être confondu avec cet autre Atticus, fils de Régilla, auquel furent accordés les honneurs du brodequin avec le croissant[2], et dont les vices tourmentèrent la vieillesse d'Hérode. Celui-ci lui sur-

[1] On verra plus bas le témoignage formel de Pausanias.
[2] Voyez la 2e inscription Triopienne du Louvre, vers 63, vers 67; — et ici même, plus bas, ch. VI.

vécut ; de l'autre on ne trouve nulle trace après l'inscription de Céos. On sait seulement, par un passage de Lucien (*Démonax*), qu'Hérode perdit un fils, à la mort duquel il témoigna une vive douleur. Or Philostrate ne nous fait connaître, outre ce fils dépravé dont j'ai parlé, que deux filles d'Hérode. Si, comme je le présume, il s'agit, dans la phrase de Lucien, d'Hérodianus, il est difficile de fixer la date de sa mort. Elle dut arriver cependant avant celle de Régilla. L'auteur de la seconde inscription Triopienne du Louvre dit en effet qu'alors, après avoir eu quatre enfants, Hérode n'en avait plus que deux. Or il lui restait encore un fils tout jeune, et une fille, Elpinice, qui devait bientôt suivre sa mère. Il est donc probable qu'Hérodianus était au nombre des deux enfants morts à cette date. Bien qu'il ne fût pas issu de Régilla, il n'y a rien d'étonnant qu'il ait été mentionné dans ce monument des douleurs de famille d'Hérode. La date de la mort de Régilla laisse encore à ce jeune homme une carrière assez longue pour admettre qu'une petite ville de Céos (alors soumise à Athènes, comme en témoigne l'inscription elle-même), ait pu lui décerner des honneurs[1].

On ne peut guère former que des conjectures sur la famille de cette première femme. On trouve cependant en Attique un L. Vibullius Hipparchos

[1] Les habitudes bien connues de ce temps ne permettent guère qu'on s'étonne de voir des statues élevées à une femme et à un enfant, dont les seuls titres sont d'appartenir à une famille considérable. L'époque romaine montre peu de réserve à cet égard. — On peut se rappeler par exemple les cinq statues de jeunes filles de la famille de M. Nonius Balbus, trouvées au théâtre d'Herculanum, aujourd'hui au Musée de Naples. (Une autre est à Dresde).

archonte, dans l'inscription n° 269 du *Corpus*, inscription que Bœckh rapporte aux règnes d'Hadrien ou de Trajan. Au n° 376, Vibullius Hipparchos de Marathon apparaît encore comme archonte [1], et d'après la suite du texte donnée par Pittakis, comme prêtre du consul Drusus [2]. Ce nom d'Hipparchos et la communauté de patrie feraient croire qu'il y avait des liens de parenté entre les Vibullii de Marathon et la famille d'Hérode. Il est probable que Vibullia Alcia tirait d'eux son origine [3]. En supposant qu'elle appartînt à la tribu Pandionide qui lui élève une statue, on pourrait peut-être lui assigner pour patrie le dème de Probalinthe, voisin de Marathon, et où se trouvent des traces d'Hérode [4]. En tout cas, si ce premier mariage doit être mis hors de doute, les circonstances en restent obscures. L'existence d'Hérode s'agitait sur un petit théâtre, et n'avait pas encore l'éclat qu'elle eut plus tard.

[1] A ces mots : « Οὐϊβούλλιον Ἵππαρχον Μαραθώνιον τὸν ἐπώνυμον τῆς » πόλεως (*Corp, inscr. gr.*, n° 376), le *Journal archéologique* d'Athènes (mai 1853, n° 1385), ajoute : « ἄρχοντα καὶ ἱερέα Δρούσου ὑπάτου ἡ Αἰαν- » τὶς φυλὴ εὐνοίας ἕνεκα καὶ φιλοτειμίας εἰς ἑαυτὴν καὶ τὴν πατρίδα, » τὸν ἑαυτῶν φυλετήν. « Sur φιλοτειμίας pour φιλοτιμίας, voyez plus haut, p. 31, n. 1.

[2] Il s'agit du jeune Drusus, fils de Tibère. L'existence de ce culte est attestée à Athènes par de nombreuses inscriptions. Celle qui nous occupe semble indiquer que sa durée se prolongea jusqu'au temps des Antonins. Voyez Hertzberg, *Geschichte Griechenlands unter die Römer*, tome II, p. 16 et suiv.

[3] C'est aussi l'opinion de M. François Lenormant (*Rev. arch.* mai 1864). On trouve dans son article deux inscriptions latines, l'une de Corinthe, l'autre de Patras, où figurent des Vibullii. — Voyez aussi Le Bas, *Voy. arch.* Corinthe, 2e partie, n° 93 (inscription latine). — M. Hertzberg compte également les Vibullii au nombre des grandes familles d'Athènes au temps d'Hadrien. (Id., *ibid.*, p. 375).

[4] Voyez Leake. *Dem. of Attica*, tome II, page 88.

CHAPITRE V.

I. — L'affranchi Polydeucion. — Regrets qu'à sa mort manifesta son maître.

Il résulte de ce qui précède que c'est à cette période, pendant laquelle Hérode était l'époux de Vibullia Alcia, qu'il faut rapporter les inscriptions si nombreuses dédiées à la mémoire de son affranchi Polydeucion. Cet affranchi est sans doute le même que Philostrate appelle *Polydeucès*, et qu'il met avec *Achille* et *Memnon*, au nombre de ceux qu'Hérode avait le plus aimés. On sait que ces amitiés n'étaient point alors chose rare ; ceux-ci d'ailleurs se recommandaient, paraît-il, par leur honnêteté et leur instruction. Ils moururent avant leur maître, et il leur éleva un grand nombre de monuments, dit Philostrate, dans les bois, à côté des fontaines, dans les lieux où la promenade et la chasse les avaient souvent attirés ensemble [1].

Sept monuments de ce genre ont été retrouvés en

[1] Philostr., *vie d'Hérode*, § 24.

Attique. Cinq sont consacrés à Polydeucion. Deux autres n'ont pas de nom [1].

On trouvera à l'Appendice (n° 3) ces textes déjà publiés d'ailleurs par Bœckh. Un seul ne figure pas dans le *Corpus inscriptionum græcarum*, et fut découvert en 1852 par M. Pittakis, dans la partie méridionale du village actuel de Képhissia. Le *Journal archéologique* d'Athènes l'a publié en 1856 (n° 2851). Sauf la première ligne qui manque, et cette circonstance qu'il figure sur une plaque de marbre au lieu de se trouver sur un hermès, on voit qu'il est absolument semblable à l'inscription trouvée aussi à Képhissia, et publiée au n° 989 du *Corpus*. Celle-ci est la plus considérable de toutes. Elle consiste en une imprécation, précédée d'un vers élégiaque, contre ceux qui renverseraient le monument. Elle est évidemment l'œuvre d'Hérode, qui y parle à la première personne, et pourrait bien constituer ainsi le seul morceau authentique de quelque étendue que nous ayons de lui. Elle doit à ce titre trouver place dans notre texte :

(Sur un hermès sans tête, près de Képhissia.)

— α —

« Ἥρως Πολυδευκίων,

» ταῖσδε ποτ' ἐν τριόδοις σὺν σοὶ ἐπεστρεφόμην.

» Πρὸς θεῶν καὶ ἡρώω[ν], ὅστις εἶ ὁ ἔχων τὸν χῶρον, μή-

[1] *Corp. inscr. græc.* n° 990 (trouvé à *Képhissia*) ; — n° 991 (trouvé à *Bouli*, près de Marathon.)

» ποτε μετακεινήση[ς] (*sic*) τούτων τι· καὶ τὰς τούτω[ν] τῶν
» ἀγαλμάτων εἰκόνα[ς] καὶ τειμὰς (*sic*) ὅστις ἢ καθέλο[ι] ἢ
» μετακεινοίη, τούτῳ μ[ή]τε γῆν καρπὸν φέρειν, μ[ή]τε θάλασ-
» σαν πλωτὴν εἶναι, κακῶς τε ἀπολέσθα[ι] αὐτοὺς καὶ γένος.
» Ὅστι[ς] δὲ κατὰ χώραν φυλάττω[ν] καὶ τειμῶν τὰ εἰωθότα
» καὶ αὔξων διαμένοι, πολλ[ὰ] καὶ ἀγαθὰ εἶναι τούτῳ καὶ
» αὐτῷ καὶ ἐκγόνοις. Λυμήνασθαι δὲ μηδὲ λω[βή]σασθαι
» μηδὲν, ἢ ἀπο[κ]ροῦσαι ἢ συνθραῦσαι ἢ συγχέαι τῆς μορφῆς
» κ[αὶ] τοῦ σχήματος· εἰ δέ τις ο[ὕ]τω ποιήσει, ἡ αὐτὴ καὶ
» ἐπὶ τούτοις ἀρά.

— 6 —

« Ἀλλ' ἐὰν τά τε ἐπ[ι]θέματα τῶν μο[ρ]φῶν ἀσινῆ καὶ
» ἀκ[έ]ραια, καὶ τὰ ὑποσ[τή]ματα τὰς βάσεις, ὡ[ς] ἐποιήθησάν,
» καὶ ἐ[ν] πρώτῳ γε καὶ ἐπὶ π[ρώ]τοις, ὅστις ἢ προστ[άξ]ειεν
» ἑτέρῳ ἢ γνώμη[ς] ἄρξειεν ἢ γνώμῃ συ[μ]βάλλοιτο περὶ τοῦ
» το[ύ]των τι ἢ κεινηθῆνα[ι] ἢ συνχυθῆναι. »

On peut traduire à peu près ainsi :

— a —

« Héros Polydeucion,

» Je me suis promené autrefois avec toi dans ces
» carrefours.

» Au nom des dieux et des héros, qui que tu sois
» qui possèdes ce terrain, ne déplace jamais rien de
» ces (constructions). Pour celui qui viendrait à ren-
» verser les figures et les décorations de ces orne-
» ments sculptés, que la terre ne porte pas de fruit,
» que la mer ne soit pas navigable : qu'ils périssent

» misérablement, eux et leur race. Que celui au
» contraire qui continuera à conserver l'emplace-
» ment, à rendre et à augmenter même les honneurs
» accoutumés, ait en abondance de tous les biens,
» lui-même et ses descendants. Qu'on n'endommage,
» qu'on ne mutile, ne renverse, ne brise, n'abatte
» rien de la forme et de la figure (de ce monu-
» ment). La même malédiction est prononcée contre
» celui qui transgressera ces dernières défenses.

— b —

« Mais que les figures qui surmontent, aussi bien
» que les bases qui soutiennent (le monument),
» restent intactes et sans dommage, comme elles
» ont été faites : et que les malédictions ci-dessus
» prononcées [1] atteignent celui qui donnera ordre,
» ou qui conseillera, ou qui se laissera conseiller de
» déplacer ou d'abattre quelques-uns de ces (ob-
» jets). »

L'hermès sur lequel cette inscription est gravée, faisait partie d'un monument, où l'on voyait Polydeucion représenté sans doute dans une des attitudes qu'indique Philostrate : chassant, partant pour la chasse, ou en revenant [2]. Par le nom de héros donné à son affranchi, Hérode communiquait à ce

[1] Nous suivons ici l'interprétation de Bœckh. (Voyez ses notes au n° 989 du *Corpus*) : « Et eo, quod primum ante dictum est, et iisdem » conditionibus tenetor, qui etc... »

[2] Philost., *vie d'Hérode*, § 24 : « Εἰκόνας γοῦν ἀνετίθει σφῶν θηρώντων » καὶ τεθηρακότων καὶ θηρασόντων, τὰς μὲν ἐν δρυμοῖς, τὰς δ' ἐπ' ἀγροῖς, » τὰς δὲ πρὸς ταῖς πηγαῖς, τὰς δ' ὑπὸ σκιαῖς πλατάνων, οὐκ ἀφανῶς, » ἀλλὰ ξὺν ἀραῖς τοῦ περικόψοντος ἢ κινήσοντος. »

monument commémoratif un caractère religieux, qui se manifeste dans l'imprécation que nous venons de traduire. Ces graves et solennelles formules, qui rappellent l'excommunication chrétienne, sont les mêmes qui avaient pour objet de protéger les tombeaux; l'inscription rédigée par Hérode est visiblement imitée de certains titres funéraires de l'époque. Mêmes prévisions inquiètes et minutieuses ; mêmes appels à l'hostilité des éléments ; même vague redoutable dans les menaces.

Si l'imitation de la manière archaïque est visible dans ce morceau, c'est surtout par certains tours de phrase et quelques détails de dictions. Bœckh a signalé dans son commentaire quelques-unes de ces affectations archaïques. Les mots par exemple, « καὶ ἐν πρώτῳ γε καὶ ἐπὶ πρώτοις », dont il est difficile de fixer le sens, n'appartiendraient-ils pas à quelques débris d'ancienne formule recueillie par l'auteur? Est-ce également sans intention qu'après avoir écrit « θάλασσαν » l'auteur écrit, quelques lignes plus bas, « φυλάττων »[1]? Quoi qu'il en soit, l'imitation ne va point ici jusqu'à reproduire les lettres mêmes de l'ancienne forme[2]. Mais elle se montre assez pour trahir chez Hérode une préoccupation caractéristique, sur laquelle nous aurons occasion de revenir.

[1] Voyez Lucien, *Jugement des voyelles*. — Le *sigma*, dans cette parodie bouffonne, assigne le *tau* à comparaître, comme coupable d'usurpation. — § 9 : « il me chasse de toute la *Thessalie*...; il m'interdit la « *mer* etc... »

[2] Voyez les *Inscriptions triopiennes*, (les deux colonnes du Musée de Naples.

C'est ainsi que la fantaisie érudite d'Hérode Atticus se manifestait à travers ses regrets même les plus sincères. L'affranchi mort devient une sorte de demi-dieu ; et tandis qu'Hadrien sème dans le monde entier le culte et les statues d'Antinoüs, son sujet et son admirateur agit de même en Attique. On trouve plusieurs fois Polydeucion à Képhissia ; on le retrouve à Souli, près de Marathon (*Corp. insc. gr.* n° 992). On le retrouve encore à Marcopoulo, non loin d'Oropos (*Corp. insc. gr.* n° 994, — Cf. Le Bas, *Voy. arch.* Att. 1re partie, n° 662). A Képhissia, c'est Vibullia Alcia qui le consacre, comme nous avons vu, à Neptune (*Corp. insc. gr.* n° 993). A Rhamnonte, (*id. n°* 995), c'est Hérode lui-même qui à son tour le voue à la Némésis de ce fameux sanctuaire, pour laquelle il paraît avoir eu une dévotion particulière [1]. Le culte de Polydeucion semble mis de la sorte sous la protection des principales divinités de l'Attique.

Il n'est pas sûr que la liste soit épuisée, et que l'avenir ne nous réserve pas quelque autre inscription du même genre. A mesure sans doute que sa douleur s'affaiblissait, Hérode se laissait aller, par entraînement d'archéologue, à en multiplier les monuments. La perte de cet affranchi si cher finit par ne plus être qu'un prétexte pour placer, dans des endroits choisis pour la beauté de leur site, une inscription que le savant rhéteur se plaisait à composer lui-même et à faire graver avec luxe. C'était « un

[1] Dans ce dernier texte on trouve « Βιβούλλιον Πολυδευκίωνα » : ce nom induirait à croire que Polydeucion appartenait à la femme d'Hérode, Vibullia Alcia, dans la famille de laquelle il a pu être élevé.

amusement innocent, » comme il répondait un jour à ceux que cette prodigalité épigraphique faisait sourire [1].

II.

Départ d'Hérode pour Rome; ses premières relations avec Marc-Aurèle.

La mort de Polydeucion, comme celle de Vibullia, précédèrent le départ d'Hérode Atticus pour Rome, sans qu'on puisse en déterminer plus exactement la date. Sur l'époque même de ce départ, on n'arrive qu'à des résultats approximatifs.

Capitolin se contente de donner le nom d'Hérode Atticus dans la liste des maîtres de Marc-Aurèle et de Lucius Vérus, sans autre indication.

Marc-Aurèle, né en 121, et Lucius Vérus, né en 130, suivant Tillemont, avaient l'un dix-sept ans, l'autre huit, lorsque, sur l'ordre d'Hadrien, qui mourut la même année, ils furent adoptés par Antonin le Pieux (138). Marc-Aurèle reçut alors le titre de César, épousa Faustine la jeune, fille d'Antonin, et, quand une première fille, Lucilla, fut née de ce mariage, il commença à porter le titre *d'imperator* [2]. Il ne semble pas que ni lui, ni son frère adoptif aient eu avant cette époque Hérode Atticus pour maître.

En effet, la première trace que nous trouvons de la

[1] Il répondait aux Quintilii : « Τί δ' ὑμῖν διενήνοχεν, εἰ ἔγω τοῖς ἐμοῖς » ἐμπαίζω λιθαρίοις. » (Philost., *vie d'Hérode*, § 24).

[2] Voyez Capitolin, § 6 ; et Pagius, *Critica ad annum C.* 147, § 13.

présence de celui-ci à Rome, est au livre III de la correspondance de Fronton et de Marc-Aurèle [1]. Il y est question d'Hérode à propos d'un procès dans lequel Fronton devait porter la parole contre lui; le même sujet revient dans trois lettres, où Marc-Aurèle est constamment désigné sous le nom de *Marcus Cæsar imperator*. Le premier mot est dit par le prince, qui conjure Fronton d'épargner son adversaire dans le plaidoyer qu'il prépare. Il lui rappelle dans cette intention, qu'Hérode a été élevé chez son grand-père Calvisius : mais aucun mot, ni dans sa lettre, ni dans la réponse de Fronton, qui cède à regret et à moitié, [2] n'indique qu'Hérode eût été ou fût alors le maître de Marc-Aurèle. N'est-il pas probable que, si des liens si étroits avaient alors existé entre eux, Fronton ne les eût pas ignorés, ou qu'au besoin Marc-Aurèle en aurait dit un mot? [3].

Il est vraisemblable toutefois qu'en 143, lorsqu'Hérode Atticus reçut le consulat éponyme, cette haute charge fut une récompense de ses leçons aux futurs empereurs. La réconciliation même qui s'opéra entre Fronton et lui, semble indiquer que des relations plus étroites l'avaient rapproché de Marc-

[1] Livre III, lettre 2, et lettres suivantes (éd. A. Maï, Rome, 1823).

[2] Voir lettre III (livre III) : « Sicubi græculum et indoctum dixero, » non erit internecivum. » La réputation d'Hérode, nouveau-venu à Rome, était encore toute provinciale : de là ce dédain que manifeste Fronton.

[3] Le plus récent éditeur de la Correspondance de Fronton et de Marc-Aurèle, Mr. S. Adr. Naber (Leipzig, 1867), est conduit, par des raisons qu'il développe dans les *Prolegomena* de son livre (pages XX et XXI), à proposer la date 139 pour la série des quatre lettres qui nous occupent. Cette date serait ainsi celle du procès, et peut-être même de l'arrivée d'Hérode Atticus à Rome. Il avait alors trente-huit ans, et Fronton environ cinquante.

Aurèle[1]. Le prince se montre, dans sa correspondance, souvent préoccupé de lui ; on le voit s'inquiéter, avec une touchante bonté, si le rapprochement qu'il a ménagé entre ses deux maîtres ne couvre pas quelque rancune mal éteinte.

Hérode reçut dans Lucius Vérus un disciple beaucoup plus jeune, à l'éducation duquel il prit une bien plus grande part. Marc-Aurèle, qui, dès l'âge de douze ans, avait pris le manteau du philosophe, ne montra jamais un grand goût pour ces exercices oratoires qui faisaient la vie d'Hérode Atticus. Dans les relations qu'ils eurent plus tard ensemble, on saisit facilement, au fond de l'affection qu'il témoigne à son précepteur, que le rhéteur grec n'a rien de l'empire moral qu'exercèrent sur lui d'autres maîtres[2]. Lucius Vérus fut le disciple préféré. Plus tard, sans doute quand il partit pour la guerre contre les Parthes, il reçut l'hospitalité chez son maître ; et

[1] La réconciliation paraît avoir été complète, si l'on regarde, ainsi que Niebuhr et le cardinal Maï, comme adressée à Hérode, la lettre en grec de Fronton, qui figure au livre I, page 30, de la Correspondance. C'est une lettre de consolation écrite à l'occasion de la mort d'une personne chère à Hérode. La phrase suivante : « 'Αλλ' οὐδὲ τὰ τῆς ἡλικίας σου » παρῴχησεν πρὸς παίδων ἑτέρων (correction de M^r. Naber au lieu de » εἰ ἐρῶν, p. 244, note 2 de son édition) ἀνατροφήν. », semble indiquer qu'il s'agit de la mort d'un de ses enfants, qui ne peut être qu'Hérodianus, ou bien une de ses deux filles.— Cf. (lettre IX, p. 194), une lettre de Fronton à *Verus Imperator*, après la guerre des Parthes : « Nisi Asclepiodotum, quum a te probetur, mihi quoque fieri jubes amicissimum : » tam hercule quam est Herodes summus nunc meus, *quamquam exstet* » *oratio* etc... »

[2] Au chapitre Ier de ses *Pensées*, quand Marc-Aurèle évoque les noms de ses maîtres, et fait la part de ce qu'il doit à chacun, le nom d'Hérode Atticus n'est pas prononcé. — Plusieurs fois, dans l'intimité de sa correspondance avec Fronton, il laisse percer, sur le bel-esprit et la rhétorique grecque, un dédain qui eût certainement contristé son ancien maître.

nous verrons même que des dénonciateurs, qui connaissaient bien mal Marc-Aurèle, tentèrent de s'armer de ces relations intimes pour nuire à Hérode.

Peut-être ce procès, dont parle la correspondance de Marc-Aurèle, fut-il l'occasion qui lui fit quitter Athènes pour Rome. Nous en savons trop peu les détails pour nous prononcer. Qu'il y a-t-il au fond de ces phrases passionnées de Fronton : « Il faut » parler d'hommes libres cruellement frappés et » dépouillés, un d'entre eux même mis à mort. Il » faut parler d'un fils impie et oublieux des prières » paternelles[1]... » Ce dernier trait se rapporte certainement, malgré l'opinion contraire du cardinal Maï, à Hérode lui-même. S'agit-il d'une vengeance tardive exercée sur ces anciens affranchis de son père, qui avaient failli le faire déshériter[2]? On ne sait. En tous cas, si Hérode était arrivé à Rome sous de tristes auspices, les faveurs dont il fut bientôt l'objet montrent que, malgré l'éloquence de Fronton, ces accusations n'eurent pas de graves conséquences.

[1] Livre III, lettre 3 : « Dicendum est de hominibus liberis crudeliter » verberatis et spoliatis, uno vero etiam occiso; dicendum est de filio im- » pio et precum paternarum immemore : carnifex quidam Herodes in hac » causa est constituendus. » — M. Naber (page 42 de son édition, note 7) a tort suivant nous de croire, comme le cardinal Maï, qu'il s'agit d'un fils d'Hérode.

[2] Philost., *vie d'Hérode*, § 5 : « Καὶ τὰ ὁποῖα μὲν τῶν ἀπελευθέρων τὰ » πρὸς τὸν Ἡρώδην, δηλούτω ἡ κατηγορία, ἣν πεποίηται σφῶν πᾶν » κέντρον ἠρμένος τῆς ἑαυτοῦ γλώττης.. » — Cette invective, dont parle ici Philostrate, pourrait être le plaidoyer même prononcé dans ce procès par Hérode,

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE VI.

I. Hérode Atticus à Rome ; son mariage avec Régilla ; mort de celle-ci.

La vie d'Hérode Atticus devient pendant quelque temps étrangère à la Grèce. Sauf une inscription de Mégare, qui, l'année de son consulat, remercie Hérode de bienfaits que nous ne connaissons pas[1], les documents importants sur cette période de sa vie, sont à Rome.

Chargé d'enseigner la rhétorique grecque aux deux fils adoptifs de l'empereur régnant, Hérode faisait assurément une des principales figures parmi les

[1] Bœckh, *Corp. inscr. gr.*, n° 1077.

sophistes, les philosophes, et les savants de tout genre qui affluaient à cette époque à Rome. Sous Antonin, comme sous Hadrien, comme plus tard sous Marc-Aurèle, cette classe, alors privilégiée, dominait dans l'entourage impérial. Le Palatin était devenu un centre de discussions grammaticales ou philosophiques. Dans la foule qui, le matin, accourait au palais pour attendre l'audience et présenter ses salutations à l'empereur, les personnages autour desquels on se groupait de préférence étaient, un jurisconsulte comme Sextus Cecilius, un rhéteur philosophe comme Favorinus ; et souvent alors quelque discussion érudite s'engageait entre eux au profit d'un cercle de jeunes gens attentifs[1]. On dissertait sur les synonymes dans les vestibules de la demeure impériale[2]. L'Athénée, fondé par Hadrien, offrait un lieu de réunion permanent, où tour-à-tour poètes, philosophes, orateurs donnaient des séances. Ils y trouvaient, non point seulement un auditoire de disciples, mais un public d'élite, composé de rivaux, dont la sévérité rendait enviable autant que dangereux l'honneur d'y porter la parole. Hérode, arrivé alors à la pleine possession de son talent, y débitait avec succès des discours improvisés, « σχεδίους λόγους »[3]; nom sous lequel on

[1] Aulu-Gelle. *Nuits Attiques*. xx, 1 : « Ad eum forte (Sext. Cæcilium), » in area Palatina, quum salutationem Cæsaris opperiremur, philosophus » Favorinus accessit, collucutusque est, nobis multisque aliis præsen- » tibus etc... »

[2] Id., *ibid*., xix, 13.

[3] Philost. ii, 3. (*Vie d'Aristoclès de Pergame*).

désignait ce genre particulier d'exercice dans le vocabulaire de l'école[1].

C'est en 143 que l'empereur Antonin, voulant récompenser deux des principaux maîtres de ses successeurs désignés, éleva au consulat Hérode Atticus et Corn. Fronton. Par une distinction qui tenait sans doute à la naissance supérieure d'Hérode, et aux liens qui l'unissaient aux familles de la haute noblesse romaine, tandis que Fronton n'était que *suffectus*, Hérode était consul éponyme [2]. Il avait en effet épousé vers cette époque une des plus riches et des plus nobles héritières de Rome, Appia Annia Régilla. Son panégyriste la fait descendre d'Anchise et d'Énée, ce qui la rattacherait à la *gens Julia* [3]. Mais son nom de Régilla, comme celui de son frère Appius Annius Atilius Bradua, semble plutôt la rattacher à la *gens Atilia*, illustre dans les fastes de la République [4]. Trois enfants naquirent de cette union, Ré-

[1] Voyez Schœll. *Histoire de la littérature grecque*, livre V, ch. LVI, pour l'explication de cette terminologie, et des sens qui, dans la langue des sophistes, s'attachaient aux mots μελέτη, σύστασις, λαλία, διάλεξις, ἐπίδειξις etc.

[2] Orelli, *Inscript. latin. select. amplissima collectio*, n° 4409 ; — n° 4719. — L'autre consul éponyme est C. Bellicius Torquatus.

[3] Il y avait, il est vrai, à Rome d'autres Julii que ceux de la famille impériale. C'est ce que donne à supposer l'inscription d'un autel dédié par l'affranchi C. Julius Satyrus, datée du consulat de M. Civica Barbarus et de M. Metilius Regulus (157 de J.-C.). L'inscription se trouve au Musée du Louvre. (Voyez Egger, *Mém. d'hist. ancienne et de philologie*, et les extraits d'une lettre de Borghési ; — p. 394).

[4] Le nom de Bradua revient fréquemment dans les fastes consulaires du IIe siècle de notre ère : M. Atilius Bradua, consul éponyme en 108 ; — App. Ann. Atilius Bradua (le beau-frère d'Hérode), consul éponyme en 160 ; — M. Atilius Metilius Bradua, consul éponyme en 185. Le même redevient consul en 191, et obtient plus tard le proconsulat d'Afrique.

Une inscription gravée sur un conduit de plomb, et récemment dé-

gilla était enceinte, quand elle mourut, laissant d'éternels regrets à son mari.

II.

Le Triopium.

L'expression de sa douleur, le détail de ses illustres origines et des origines de sa femme, tout cela se trouve rapporté dans les fameuses inscriptions Triopiennes. Nous avons, dans notre introduction, indiqué le provenance et décrit l'état actuel de ces monuments. Ils présentent tous, à divers titres, des particularités assez remarquables, pour avoir piqué la curiosité des érudits. Aussi, ni les commentaires, ni les traductions ne leur ont manqué [1]. Il est nécessaire, dans une étude spéciale sur Hérode, de s'y arrêter, même après tant d'autres. Si l'on peut en effet considérer comme épuisé le commentaire analytique et détaillé de ces inscriptions, il est bon de mettre en relief ce qu'elles ajoutent de caractéristique à la physionomie du personnage que nous étudions.

couverte sur l'Aventin (près de l'église Saint-Alexis), porte le nom de Bradua, et semblerait indiquer le site de l'habitation urbaine de cette famille. (Voyez le *Bulletin de l'institut archéologique*, avril 1870). — Remarquons qu'à l'époque impériale, plusieurs des grandes familles de Rome ont leur maison à l'Aventin; la femme de l'empereur Vitellius y avait la sienne (Tacite, *Histoires*, III, 85).

[1] Voir à l'*Introduction*, notamment à la page 6, note 2.

Hérode Atticus avait sans doute visité, pendant son séjour en Asie-mineure, le célèbre sanctuaire de Déméter, connu à Cnide sous le nom de *Triopium.* Le mythe qui se rapportait à la fondation de ce temple élevé, disait-on, par un roi de Thessalie nommé *Triopas* en expiation d'un sacrilège commis envers la déesse, avait frappé son esprit d'antiquaire. En mémoire de cette lointaine tradition, il donna après la mort de sa femme, le nom de Triopium au domaine qu'elle lui avait apporté en dot. Il était situé sur la voie Appienne, vers la troisième pierre milliaire. Il était apparemment fort étendu, car on voit par la description de Marcellus, qu'il produisait des vignes, des oliviers, des prairies, des céréales, et que le nombre de ses habitants en faisaient une sorte de petite bourgade [1]. Ce domaine, désormais transformé en une sorte de fondation religieuse, empruntait ainsi sa dénomination à l'une des fables les plus anciennes de la mythologie grecque.

A l'entrée cependant il avait eu soin de faire graver sur une colonne une inscription bilingue contenant le nom de la propriétaire alors défunte :

ΑΝΝΙΑ ΡΗΓΙΛΛΑ
ΗΡΩΔΟΥ ΓΥΝΗ ΤΟ ΦΩC
THC OIKIAC TINOC TAY (pour ἧς τινος. *sic.*)
TA TA ΚΩΡΙΑ (*sic*) ΓΕΓΟΝΑΝ (*sic*).

[1] Voyez la première des deux inscriptions du Louvre : vers 5, vers 10, 11, vers 23-24. — Cf. Visconti, *Opere varie,* tome I, page 246.

ANNIA REGILLA
HERODIS VXOR
LVMEN DOMVS
CVIVS HAEC PRAEDIA
FVERVNT.

« Annia Régilla, femme d'Hérode, lumière de sa « maison, à qui appartenait ce domaine. »

Cette inscription devait avoir une destinée singulière. Placée sans doute à quelques pas de la voie, à portée d'être facilement aperçue, elle en fut enlevée au temps de Maxence, et reçut sur sa face inverse l'inscription suivante :

DONINO (*sic*)
NOSTRO
MAXENTIO
PIO FELICI
INVICTO
AVGVSTO
VII.

« A notre seigneur Maxence, pieux, heureux, invincible, Auguste. VII. »

Elle servait ainsi à indiquer la septième pierre d'une voie consulaire, peut-être de la voie Appienne[1]. On peut juger de la liberté dont l'on usait, moins d'un siècle et demi après, avec les objets de consécration religieuse, par le sort de ce petit monument,

[1] Voyez Visconti, *ouvrage cité*, t. I, p. 245. — Orelli, *Inscriptions latines*, n° 4877 ; où sont réunis des exemples de deux ou plusieurs inscriptions gravées ainsi à différentes époques sur la même pierre.

qu'on arrachait ainsi d'un sol voué au culte, sans souci des malédictions d'avance accumuléescontre ce crime [1].

Dans l'intérieur du domaine s'élevait un sanctuaire construit par Hérode, devant lequel se trouvaient sans doute placées les deux colonnes qu'on peut voir aujourd'hui au musée de Naples. Elles contiennent une inscription répétée avec de légères variantes sur les deux colonnes, qui se compose, suivant l'ordre adopté par Bœckh : 1° d'une dédicace à Déméter, à Kora et aux divinités souterraines ; 2° d'une imprécation. Voici ce texte :

Και ηοι κιονες
Δεμετρος και
Κορες αναθεμα
και χθονι-
-ον θεον.

οδενι θε-
-μιτον με-
-τακενεσαι
εκ το Τριο-
-πιο ηο εσ-

[1] Voyez la première inscription triopienne du Louvre, vers 12-18 :

« Ὕμμι γὰρ Ἡρώδης ἱερὴν ἀνὰ γαῖαν ἔηκε,
» τὴν ὅσσην περὶ τεῖχος εὔτροχον ἐστεφάνωται,
» ἀνδράσιν ὀψιγόνοισιν ἀνικήτην καὶ ἄσυλον
» ἔμμεναι. Ἡ δ' ἐπὶ οἱ ἐξ ἀθανάτοιο καρήνου
» σμερδαλέον σίσασα λόφον, κατένευσεν Ἀθήνη,
» μή τῳ νήποινον βῶλον μίαν ἢ ἕνα λᾶαν
» ὀχλίσσαι etc.,. »

-τιν επι το
τριτο εν
τει ηοδοι
τει Αππιαι
εν τοι Ηερο
δο αγροι·
ο γαρ λοι-
-ον τοι
κινεσαντι.
Μαρτυς
δαιμον
ενηοδια[1].

« Ces colonnes aussi sont une offrande à Déméter,
» Kora, et aux divinités infernales.

» Il n'est permis à personne de (les) déplacer
» du Triopium, qui est situé au troisième mille de
» la voie Appienne, dans le domaine d'Hérode. Celui
» qui les déplacerait, aurait à s'en repentir.

» La divinité des carrefours (Hécate) est prise à
» témoin. »

Cette inscription, que nous transcrivons avec son orthographe, en regrettant de ne pouvoir également reproduire ici la forme des caractères, se conformait, avec une exactitude à laquelle Bœckh ne trouve rien à reprendre, aux règles de la paléographie attique [2].

[1] Voyez, pour les variantes, d'ailleurs peu importantes, de l'inscription de la deuxième colonne, *Corp. inscr. græc.*, n° 26; — Franz, *Elém. Epig. gr.*, n° 33.

[2] Voyez, pour les observations plus détaillées que ne comporte pas le cadre de ce chapitre, le commentaire très-étendu de Bœckh, dans le *Corp. inscr. gr.* n° 26. — Cette inscription a été également commentée

Les lettres y sont disposées suivant le mode appelé en épigraphie κιονηδόν [1]. L'écriture et l'orthographe sont non-seulement antérieurs à l'archontat d'Euclide (Olymp. 94, 2), date décisive qui vit substituer dans les monuments publics d'Athènes l'écriture ionique à l'ancienne écriture attique ; mais encore il faut, pour trouver des exemples analogues, remonter jusqu'au delà de la 86me Olympiade, c'est-à-dire environ jusqu'aux plus anciens textes qui nous soient parvenus. Tel était le monument qu'un contemporain d'Antonin s'amusait à élever, pour l'étonnement du vulgaire et la satisfaction des érudits, à quelques pas de Rome.

L'érudition épigraphique, dont Hérode y fait preuve, n'a rien qui doive surprendre. Parmi les ouvrages que Philostrate lui attribue, il en est un qui, à juger par le titre, semble avoir été une sorte de manuel contenant, avec beaucoup d'autres choses sans doute, des notions d'*archéologie*, au sens que les modernes donnent à ce mot [2]. N'avait-il pas été d'ailleurs habitué de bonne heure, dans sa ville natale, à voir et à déchiffrer les textes archaïques sur les monuments mêmes ? L'épigraphie était déjà chez les anciens une

par Visconti (*ouvrage et passage cités*); et par Franz, *Élem. Epig. gr.*, n° 33. On peut aussi consulter d'Anse de Villoison, *Anecdota græca*, Venise, 1781, tome II, pages 121-122, page 169, n° 1. — Montfaucon, *Paléographie grecque*, p. 135.

[1] Voy. Franz (*ouvr. cité*). Introduction, page 36 : « Antiqui moris fuit, » paucissima singulis versibus elementa exarare..; quæ scriptura ut plu- » rimum in columnis usurpata (cf. n° 33) a columnarum similitudine recte » denominatur κιονηδόν. »

[2] « Ἐγχειρίδια καὶ καίρια τὴν ἀρχαίαν πολυμάθειαν ἐν βραχεῖ ἀπην- » θισμένα. » (Philost., *vie d'Hérode*, § 36).

science qui avait ses adeptes. Ils connaissaient, comme nous, ces recueils d'inscriptions, dont l'étude du passé tire de si grands secours. Sans doute les collections formées par les anciens ne pouvaient pas avoir le caractère d'universalité, que la pénurie des matières permet quelquefois de donner aux nôtres. Elles faisaient un choix parmi les textes, ou se bornaient à une seule ville. Ces deux méthodes paraissent avoir été plusieurs fois pratiquées, comme le prouvent les titres donnés par Athénée [1], d'ouvrages qu'il serait très-intéressant de posséder. Il n'est pas douteux que ces compilations, plus ou moins vastes, de textes d'époques diverses, aient dû donner lieu à une foule d'observations critiques, semblables à celles qu'une étude comparative de ces monuments a suggérées aux modernes, et dont l'ensemble constitue le fond de ce qu'ils appellent la science de l'épigraphie. Ces notions n'étaient assurément pas étrangères à la plupart des personnes instruites du temps d'Hérode. Pausanias, par exemple, fait preuve en plusieurs endroits de connaissances précises sur ce sujet. Sans aller jusqu'à lui faire un mérite de savoir distinguer l'écriture ionique de la paléographie attique, il est à noter

[1] Polémon le Périégète avait composé un ouvrage « περὶ τῶν κατὰ » πόλεις ἐπιγραμμάτων » (Athénée, *Banquet*, IV, p, 121, éd. Schweighæuser). — Néoptolème de Paros avait écrit un traité spécial sur les inscriptions (id., *ibid.*, p. 167). — Le même Polémon avait dressé le catalogue des dons offerts aux dieux et placés dans l'Acropole d'Athènes ; il avait fait un travail semblable pour le trésor de Delphes. — Alcétas avait écrit « περὶ τῶν ἐν Δελφοῖς ἀναθημάτων » (id., *ibid.*, V, p. 138). — Recueil des inscriptions de Thèbes par Aristodème; d'Athènes, par Philochorus. — Le recueil de décrets, composé par Cratérus, est une des sources principales auxquelles puise Pollux, dans son *Onomasticon*, sur tout ce qui se rapporte au gouvernement d'Athènes.

cependant qu'il connaît exactement, comme ses remarques le prouvent, la date à laquelle la première fut substituée à la seconde par décret des Athéniens[1]. Mieux que personne sans doute, Hérode, qui composait lui-même tant d'inscriptions, devait être versé en ces matières.

Il n'est pas le seul, comme on sait, qu'ait tenté le plaisir d'employer son érudition à répandre un vernis d'antiquité sur des œuvres modernes. L'antiquité nous a laissé un certain nombre de ces inscriptions pseudo-archaïques. Il est parfois arrivé que quelque érudit désœuvré, moins scrupuleux qu'Hérode, qui, du moins, signe son œuvre, a voulu léguer à la postérité une imposture, que celle-ci n'a pas toujours démasquée sans difficulté ni sans conteste. On sait les discussions auxquelles ont donné lieu les fameuses inscriptions de Sigée : Bœckh, en prouvant que leur

[1] Il dit en effet, en parlant des statues de Déméter, de Kora et d'Iacchos, qui se trouvaient dans le temple de Déméter à Athènes : « Γέγραπται ἐπὶ τῷ τοίχῳ, γράμμασιν ἀττικοῖς, ἔργα εἶναι Πραξιτέλους. » (I, 2, 4). Il y avait là une anomalie qu'il relève, puisque Praxitèle, qui florissait vers la 104e Olympiade, était postérieur à l'archontat d'Euclide. — Une autre marque de sa familiarité avec une science que ne pouvait guère avoir négligée un voyageur savant tel que lui, se trouve dans ces tournures de phrases qui semblent, comme on l'a remarqué, des pastiches de l'ancien style épigraphique. Par exemple (VI, 19, 1) : « Τὸν δὲ ἀνδριάντα οἱ Πτόλιχος ἐποίησεν Αἰγινήτης. » Le verbe intercalé entre le nom propre et l'ethnique, est une construction archaïque usitée dans les inscriptions (*Corp. inscr. gr.* nos 25, 81, 470, 1194 etc.). — Plutarque, de son côté, fait fréquemment usage dans ses biographies de documents apportés par les inscriptions. (Voyez, entre autres biographies, celle d'Aristide). — On sait que déjà au siècle d'Alexandre, l'historien Théopompe contestait l'authenticité de prétendus traités des Athéniens avec les Perses, qui étaient écrits en caractères ioniques. (*Theopompi fragmenta, — Philippica,* lib. XXV. no 168, dans le Ier volume des *Fragm. historic. græc.*

archaïsme était apocryphe, a dévoilé une fraude qui remonte au moins au siècle d'Alexandre [1].

On n'avait pas moins de goût, au siècle des Antonins, pour le faux antique. Sans doute les singularités que nous signalons ici,ne sont imputables qu'au caprice de leurs auteurs. Mais on peut, sans sortir de la mesure, en étendre la complicité à l'esprit même du temps. Les esprits étaient cultivés ; mais les dons de création et d'invention s'affaiblissant en eux, on recourait à l'antiquité, comme au seul modèle ; et c'était en la copiant qu'on s'en rapprochait. Les auteurs et particulièrement les historiens de cette époque ont chacun un type de leur choix qu'ils imitent [2] : ils fabriquent, pour ainsi dire, l'un du faux Xénophon, l'autre du faux Hérodote, ou du faux Thucydide. A la vérité, ces sortes d'imitations

[1] Voyez, sur les deux inscriptions de Sigée, *Corp. inscr. græc.*, n° 8 ; et Franz (*ouvrage cité*), n° 32, au chapitre intitulé, *de titulis in speciem antiquitatis compositis*. — Cf. *Corp. inscr. gr.* n° 456 (Anaphlystos). — L'inscription qui porte le n° 1759 est un document des plus singuliers : Un antiquaire d'Érinée (ville de Doride) a gravé l'épitaphe des devins Calchas et Mopsus tués, suivant la fable, par Hercule au pied d'un figuier (ἐρινεός). Au reste, la forme des lettres de cette inscription n'affecte point l'archaïsme ; l'auteur s'est contenté d'appliquer à un temps et à un sujet fabuleux les habitudes épigraphiques de son temps.

[2] Voyez surtout, sur ce travers alors général, Lucien. *Comment il faut écrire l'histoire*, § 15, 18, 23, 26.—Pausanias affecte dans son style la concision de Thucydide ; mais il ne se prive pas non plus d'imiter souvent Hérodote. Letronne, dans les *Lettres d'un antiquaire à un artiste* (Paris, 1836, p. 463, note 50), signale quelques-unes de ces imitations. Cf. Paus. I, 29, 15, et Hérodote IV, 88;— Paus. V, 11, 2 ; VI, 25, 4; et Hérod, II, 78; I, 86 etc. — C'est ainsi qu'Arrien, de son côté, prenant Xénophon pour modèle, écrit l'*Anabase* d'Alexandre. — Par des raisons de tradition, il arrivait également que les historiens adoptaient parfois le dialecte ionien, qui, à cette époque, était tombé en désuétude. (Voyez Lucien, *ouvrage cité*, § 16. — Le livre d'Arrien, ἡ Ἰνδικὴ est écrit en ionien, comme l'étaient aussi ses Βιθυνιακὰ, qui sont perdus).

s'arrêtent à la surface, et paraissent consister surtout dans l'adoption de certaines tournures et de certaines formes de langage. Mais elles montrent combien général était alors le goût du pastiche et des contrefaçons de l'antique. L'art, comme la littérature en était empreint. L'immobilité hiératique de l'art sculptural égyptien trouvait elle-même des amateurs, qui faisaient façonner des statues en ce style [1]. Il y aurait lieu d'être surpris, si les érudits n'avaient pas eu leur part d'une manie si générale. De même que tant de rhéteurs, sans emploi sérieux de leur éloquence, échauffaient leur verve sur des sujets rétrospectifs et imaginaires, certains savants trouvaient à se complaire en des amusements futiles, tels que ces pastiches, dont la perfection n'excuse pas la frivolité.

Hérode ne composa pas lui-même la dédicace du sanctuaire Triopien. Bien qu'une seule des deux inscriptions du Louvre porte le nom de Marcellus, il y a trop de ressemblances entre les deux pièces, pour ne pas y voir l'œuvre du même versificateur. Le texte en a été assez souvent édité, pour que nous nous dispensions de le reproduire ici. Visconti, dans son opuscule, Franz, au troisième volume du *Corpus*, et enfin M. Frœhner, dans les *inscriptions grecques*

[1] Hadrien fait fabriquer pour sa villa de Tibur des statues pareilles à celles qu'il a vues dans les temples de l'Égypte, (voyez Winckelmann, *Histoire de l'art,* livre VI, ch. VII, § 24.) — On peut voir, dans la collection aujourd'hui réunie au temple de Thésée à Athènes, une statue en style égyptien, trouvée à Marathon, qui est visiblement une contrefaçon de l'époque romaine, peut-être du temps des Antonins. (Voir R. Kékulé, *die antiken Bildwerke im Theseion zu Athen.* Leipzig, 1869, p. 35, n° 69. — Cf. Le Bas, *Monuments figurés,* 31).

du Louvre (n° 7, 8), les ont successivement transcrites ; ce dernier avec une traduction française accompagnée de commentaires nouveaux [1].

La première est une invocation à *Athênè* « maîtresse d'Athènes », et à *Oupis,* un des noms de l'*Artémis-Némésis*, de Rhamnonte. En y joignant les divinités éleusiniennes, dont nous avons rencontré plus haut la dédicace, on voit que les quatre principales déesses de l'Attique avaient ainsi, grâce à Hérode, leur sanctuaire aux portes de Rome. — La deuxième est une consécration de la statue de Régilla, qu'Hérode se propose de placer auprès de celle de l'impératrice Faustine (la mère).

Il semble que l'auteur de cette poésie de commande se soit inspiré de l'érudition de celui qu'il célèbre. Ses vers, qui, dans leur harmonie un peu monotone, témoignent cependant d'une certaine habileté technique, surabondent d'allusions et de souvenirs mythologiques. Parmi les noms des divinités dont il parle, le poëte choisit de préférence les moins habituels, les moins connus du vulgaire : Némésis est désignée sous la dénomination d'Oupis ; Déméter, sous celle de Déo. C'est pour lui une bonne fortune, que de pouvoir unir à une réminiscence d'Hésiode, la mention d'un ancien mythe [2] : « Régilla, dit-il,

[1] M. Dehéque a donné également une traduction de ces deux morceaux (*Anthologie grecque*, Appendice, tome II, p. 214).

[2] Deuxième inscription du Louvre, vers 8-9. Cf. Hésiode, *Travaux et Jours*, vers 169. — Cet ancien mythe des îles Fortunées reprit faveur dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Les sarcophages offrent souvent des représentations qui s'y rapportent. (Voyez aussi Lucien, *Histoire véritable*, livre II, § 6 et suivants).

Il reparaît également dans une inscription métrique en quinzé vers

» demeure dans les îles Fortunées, parmi les héroï-
» nes, là où règne Kronos. » Les exemples les plus savants sont invoqués pour décider Faustine, « la nouvelle Déo, » à faire bon accueil à Régilla. On lui rappelle, ou on lui apprend que « la déesse qui aime » les flèches (Diane) assise sur son beau trône, n'a » pas dédaigné Iphigénie, et qu'Athénè au regard » terrible n'a pas repoussé Hersè[1]. » Cette mythologie pédantesque sert de cadre au panégyrique d'Hérode. Ses honneurs, ses divers titres de gloire y sont énumérés. Mais l'origine de Régilla est méconnaissable sous la généalogie légendaire qui la fait descendre d'Énée et de Ganymède. Quant à Hérode lui-même, il se rattache, par Céryx, « à Hersé » et à Hermès : » c'est pour cela, dit l'auteur, qu'il a obtenu le consulat et l'accès dans « l'assemblée-» reine, » (le sénat)[2].

Cet amphigourique morceau n'eût mérité en somme qu'une assez médiocre attention, sans les faits réels qui en forment le canevas, et dont la connaissance a permis de combler[3] plusieurs lacunes dans ce qu'on savait d'Hérode Atticus. Visconti les a mis en lumière dans la pénétrante étude que nous

hexamètres, trouvée sur un autel funéraire de la voie Appienne.— Voyez Welcker, *Sylloge epigrammatum græcorum*, page 80, n° 55 ; vers 9-10. — Ce petit morceau, probablement de la même époque que les pièces de Marcellus, mérite d'en être rapproché pour la curieuse ressemblance d'inspiration et de goût. On dirait que ces compositions poétiques, sans doute demandées et payées par les personnes riches, étaient conçues, avec quelques variantes nécessaires, d'après une sorte de type uniforme.

[1] Deuxième inscription du Louvre, vers 53-54 ; (traduct. de M. Frœhner).

[2] « Ἄνασσαν ἐς βουλήν. » (2e inscr. vers 34-35).

[3] Voyez à la page7 , note 2.

avons signalée, et il ne s'est trompé sur quelques points, que faute de certains documents qui n'avaient pu encore parvenir à sa connaissance. C'est ainsi qu'une des principales erreurs qui s'étaient glissées dans son commentaire, s'est trouvée depuis rectifiée par une inscription, de provenance incertaine, insérée sous le n° 6280 dans le *Corpus inscriptionum græcarum* [1]. Œuvre de la reconnaissance d'Hérode envers Antonin qui, pour le consoler, avait donné à son fils le brodequin orné du croissant d'argent [2], ce monument montre que la mort de Régilla arriva, non pas sous Marc-Aurèle, mais sous le règne de son prédécesseur. L'impératrice désignée sous le nom de nouvelle Cérès, dans le temple de laquelle avait été placée la statue de Régilla, était donc Faustine-mère, et non Faustine-jeune [3]. Et c'est Antonin qu'il faut reconnaître sous la désignation de cet empereur « ressemblant à Zeus par sa figure et par sa sagesse, » dont les consolations ont adouci le chagrin d'Hérode.

[1] Voyez à notre Appendice, n° 5.

[2] Cet ornement est désigné sous les noms de « πέδιλα ἀστερόεντα » (2e inscr. du Louvre, vers 63), ou de « κύκλος αὐγῆς σεληναίης » (id., vers 67). — Il représente l'emblème des patriciens, « le petit croissant » d'ivoire qui était attaché à leur chaussure, et qui emboîtait probable- » ment le talon. » (Frœhner, *Inscr. gr. du Louvre* n° 8). — Voyez sur cet emblème, les textes réunis par Visconti (*ouvrage cité*, page 336). — Il est d'origine étrusque (Servius, *ad Æneid.* VIII, 458). On en trouve de fréquentes représentations dans les monuments figurés de Gori, *Museum Etruscum* (tome I, page 7 ; — id. p. 15 ; — p. 32, etc.). — Voyez aussi Plutarque, *Questions romaines*, 76.

[3] Faustine-mère est fréquemment représentée dans les médailles avec les attributs de Cérès. — Le titre de « νέα Δημήτηρ » est également donné à Sabine, femme d'Hadrien, dans une inscription d'Éleusis (*Corp.*

III.

Procès d'Hérode avec son beau-frère Bradua.

Si l'on ne savait que longtemps après, et jusqu'aux dernières années de son existence, Hérode Atticus resta préoccupé du souvenir de Régilla, et sous l'impression de ses malheurs de famille, on serait facilement disposé à douter de la sincérité de sa douleur. Le faste avec lequel il manifesta ses regrets, éveille assez naturellement quelque méfiance. Il faut songer toutefois que cet esprit était trop plein d'affectation sophistique et érudite, pour exprimer simplement même ce qu'il sentait le mieux. Certaines circonstances d'ailleurs, qui suivirent de près la mort de sa femme, expliquent comment Hérode fut amené à prendre solennellement le public à témoin de son affliction.

On sait qu'un procès fut intenté à Hérode par son beau-frère Appius Annius Atilius Bradua, sous l'imputation d'avoir fait périr sa sœur par les mauvais traitements de l'affranchi Alcimédon. Philostrate, en racontant le procès, dit que Bradua était personnage consulaire [1]. Son consulat éponyme est de 160. Pensant avec raison que le procès avait dû suivre

inscr. gr., n° 485); dans une inscription de Mégare (*id.* n° 1073). — Julia Domna porte le même titre dans un texte de Lampsaque.

[1] Philost., *vie d'Hérode*, § 18.

de près la mort, M. Heyse est amené à conclure que cette mort doit être placée vers l'avant-dernière ou dernière année d'Antonin (160). Hérode était déjà revenu dans sa patrie, quand il perdit sa femme. L'inscription dont nous avons parlé plus haut (*Corpus* n° 6280) dit positivement que le corps de Régilla était à Athènes [1]. L'accusation de Bradua dut attirer de nouveau Hérode à Rome.

Les soupçons de son beau-frère, excités sans doute par de faux rapports partis d'Athènes, étaient dénués de fondement. Hérode n'eut pas de peine à se disculper, et même, dans sa défense devant le sénat, à briller aux dépens de Bradua, vaniteux et incapable personnage, suivant Philostrate. L'accusateur vantait avec emphase sa naissance, l'opposant sans doute à la noblesse provinciale de son adversaire. « Toi, s'écria Hérode, c'est aux pieds que tu portes ta « noblesse [2], » faisant allusion aux insignes du patriciat. Bradua s'étendait complaisamment sur les bienfaits dont il avait comblé une ville d'Italie. Heureux sans doute d'être attiré sur ce sujet, l'accusé répliquait : « Je pourrais rappeler bien des faits sem« blables à mon avantage, en quelque lieu de la terre « que j'eusse à plaider ma cause ! [3] »

[1] C'est également ce qu'indique cet hémistiche de la deuxième inscription triopienne du Louvre, « γήματο δ' ἐς Μαραθῶνα... » (vers 16); c'est-à-dire, « elle (Régilla) s'est mariée pour aller à Marathon, » avec Hérode qui y était né (voyez Frœhner. *ibid.*). — Le mariage a pu avoir lieu à Rome, et le départ suivre de près le mariage.

[2] « Σὺ, ἔφη, τὴν εὐγένειαν ἐν τοῖς ἀστραγάλοις ἔχεις... » (Philost., *vie d'Hérode*, § 18).

[3] « Κἀγὼ, ἔφη, πολλὰ τοιαῦτα περὶ ἐμαυτοῦ διῄειν ἄν, εἰ ἐν ἁπάσῃ » τῇ γῇ ἐκρινόμην. » (Philost., *id.*, *ibid.*).

Il ne suffit point à Hérode d'avoir victorieusement réfuté son adversaire : il voulut que son innocence éclatât aux yeux de tous, par les marques de regret qu'il multiplia. C'est alors sans doute qu'il élève dans le Triopium les monuments qui concernent Régilla. Ils ne furent pas les seuls. En 1863, on signalait à Milan la découverte d'une inscription entièrement semblable à la seconde des deux inscriptions du Louvre [1]. On ne s'en explique guère la présence dans un pays qui n'a point d'autres traces d'Hérode, à moins d'admettre peut-être que Régilla avait là un autre domaine, dans lequel son époux aura voulu, comme au Triopium, consacrer son souvenir. C'est ainsi que nous avons trouvé dans toutes les parties de l'Attique des monuments de Polydeucion [2]. L'analogie est d'autant plus naturelle, que, sur un autre monument élevé à Régilla, près de Képhissia, on lit une imprécation contre les violateurs conçue exactement dans les mêmes termes, que celle qui protégeait les monuments de l'affranchi. (*Corp. insc. græc.* n° 989.— Voir ci-dessus). Elle se trouve dans le voyage de Stephani [3], et dans collection de Le Bas au nméro 657 (Attique, 1re partie). On y lit, comme au Triopium (cf. ci dessus) :

[1] *Bulletin de l'institut archéologique*, 1863, page 146 ; — communication de M. Detlefsen.

[2] C'est d'ailleurs un caractère de ce temps, particulièrement à Athènes, que la profusion avec laquelle se multiplient les inscriptions. Qui le montre mieux, que ces longues listes annuelles d'éphèbes, contemporaines d'Hérode Atticus ?

[3] L. Stephani. *Reise durch einige Gegenden des nordlichen Griechenlands.* — Leipzig, 1843, page 2.

« Ἄππια Ἄννια Ῥήγιλλα, Ἡρώδου γυνή,
» τὸ φῶς τῆς οἰκίας. »

« Appia Annia Régilla, femme d'Hérode, lumière » de la maison. »

Mais il n'ajoute pas, « à qui appartenaient ces » domaines. » On se trouvait ici sur les terres d'Hérode.

Une autre marque de regret fut de refuser un second consulat qui lui était offert [1]. Délivré de son procès, il quitta Rome, où l'on ne voit pas qu'il soit revenu depuis. Content d'avoir atteint la dignité la plus élevée, il renonça à la vie publique. Il ne se soucia pas d'arriver à ces grandes charges, auxquelles son consulat lui donnait accès. Après douze ou quinze années écoulées à partir de son premier consulat, il aurait pu, suivant l'usage qui prévalait au second siècle, devenir proconsul d'Asie ou d'Afrique. Mais ces lettrés de profession, tels que Fronton ou lui-même, recherchaient les dignités pour ce qu'elles avaient d'honorifique, sans désirer une part active aux affaires. Il rentra à Athènes, où il allait rester désormais dans une sorte de retraite active et honorée qui n'est pas la période la moins intéressante de sa vie.

[1] Il semble qu'on doive rattacher à son consulat la construction d'un aqueduc à Canusium (Apulie). — Voy. Philost., *vie d'Hérode*, § 9.

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE VII.

I.

Aspect général de la Grèce et d'Athènes à l'époque d'Hérode Atticus.

La Grèce, au moment où y rentrait Hérode Atticus, jouissait depuis un demi-siècle d'une sorte de renaissance. Malgré les blessures ineffaçables que lui avaient faites la conquête et surtout les guerres de Mithridate, le siècle des Antonins lui avait rendu quelque prospérité. Les villes gardaient la faculté de se mouvoir assez librement dans leur orbite municipale. Les confédérations, supprimées après la conquête, avaient été rétablies, dès qu'elles n'avaient plus paru redoutables [1]. Non-seulement les

[1] Voyez Pausanias, VII, 6, 7. — Citons par exemple la communauté des Hellènes à Platée (Keil, *Inscript. bœot.* n° XXXII) ; — la communauté des Béotiens ; — celle des Phocidiens, dans une inscription contemporaine de Marc-Aurèle et de Lucius Vérus, publiée par M. Decharme, ancien membre de l'école française d'Athènes (*Archives des missions,*

anciens jeux continuaient à être célébrés ; mais les nouveaux se multipliaient, comme en font foi les catalogues agonistiques de cette époque[1]. La trêve sacrée d'Olympie continuait à être scrupuleusement inscrite sur les monuments de cette ville, même au sein de la paix romaine[2]. Les plus fières traditions du patriotisme[3], aussi bien que les souvenirs religieux, avaient parfois leur place dans ces fêtes qu'animaient les discours des rhéteurs, les discussions littéraires et philosophiques. L'activité naturelle à la race grecque avait ainsi moyen de se passer de l'aiguillon de la liberté politique. La Grèce offrait encore en cet état aux renommées locales un écho sonore, que sa littérature se chargeait de transmettre aux autres parties du monde romain : par là s'expliquait qu'un homme comme Hérode Atticus, vînt volontairement y renfermer son existence.

Bien inférieure en prospérité matérielle aux cités grecques, alors si florissantes, de l'Asie, Athènes avait encore pourtant un certain éclat. Elle était le centre d'un petit état, qui, outre l'Attique, possédait

tome IV, 3e livraison, page 509) ; — celle des Magnètes ; — celle des Thessaliens (*id.,* p. 533) etc.

[1] On peut citer entre autres à Athènes, outre les *Panhellenia* dont nous avons exposé l'origine, les *Adrianeia,* les *Antinoeia* (*Corp. inscr. græc.*, n° 248). — Fondée à la mort d'Antinoüs, cette fête avait été instituée à Athènes et à Éleusis ; un éphèbe y figurait comme grand-prêtre d'Antinoüs ; — les *Philadelphia* (*id.*, n° 245), qui, d'après des renseignements nouveaux, doivent être considérés comme antérieurs à Septime-Sévère, (Voyez R. Neubauer, *Commentationes epigraphicæ*, Berlin, 1869, à la page 62) etc.

[2] Voyez les inscriptions inédites d'Olympie publiées par M. Beulé, dans ses *Études sur le Péloponnèse,* page 268 et suivante.— Cf. Egger, *Traités publics chez les Grecs et les Romains,* page 186 et suiv.

[3] Les jeux de Platées. — Voyez plus bas.

alors Oropos, Salamine, Délos, Céos, et quelques autres Cyclades, les îles de l'archipel de Péparéthos à l'exception de Scyathos, Lemnos, enfin Céphallénie, bien qu'elle ne paraisse pas avoir gardé longtemps ce présent d'Hadrien. La population, sans doute, avait diminué dans l'Attique; cependant, à l'exception des petites villes de la frontière montagneuse de Béotie, comme Éleuthère du Cithéron, aucun des anciens bourgs ne paraît encore abandonné à cette époque[1].

Un personnage consulaire, ami des empereurs régnants, et assuré de plus par sa richesse d'une clientèle nombreuse, devait être par cela seul, dans une ville comme Athènes, un citoyen très-puissant. Cette clientèle s'étendait d'ailleurs au-delà des limites de son pays natal : Mégare[2], Gythium[3] lui élèvent des statues; et l'on voit par une autre inscription du *Corpus*[4], sa munificence s'exercer à Corcyre en faveur du fils d'un de ses amis.

Dans une cité libre, comme l'était Athènes, le crédit d'Hérode ne pouvait être que plus étendu encore, n'y trouvant pas le contre-poids qu'opposaient aux influences locales les fonctionnaires impé-

[1] Voyez Pausanias, I, 38, 9. — Cf. Bursian, *Geographie von Griechenland*, tome I, pages 319 et suivantes. — Hetzberg, *Geschichte Griechenlands*, t. II, p. 440.

[2] *Corp. inscr. græc.*, n° 1077, voir plus haut, page 62,

[3] *Journal archéologique d'Athènes*, n° 3363.—Voyez à l'Appendice, n°.6

[4] *Corp. inscr. græc.* n° 1883 : « Νύμφιον Νυμφίου υἱὸν ἐφηβεύοντα Τι. » Κλαύ. Ἀττικὸς Ἡρώδης τὸν υἱὸν τοῦ φίλου, ψηφισαμένης τῆς βουλῆς » Κορκυραίων. » — « Ti. Claudius Atticus Hérode (honore d'une statue) » Nymphios, fils de Nymphios, éphèbe, le fils de son ami, après un dé» cret du sénat de Corcyre. »

riaux. Or, ce n'était pas la vie politique qui pouvait alors donner à cette influence occasion de s'exercer. Malgré « cette ombre de liberté », comme dit Pline le jeune, le soin le plus important qui restât alors aux magistrats municipaux d'Athènes, semble avoir été celui des approvisionnements[1], seule cause qui y excitât encore des émeutes. Ce qui alimentait à cette époque la vie active d'Athènes, et conservait à la ville une partie de son importance, c'était les solennités et les fêtes dont elle était le théâtre; c'était sa participation aux jeux qui se célébraient dans le reste de la Grèce; c'était enfin l'enseignement, qui attirait chez elle les jeunes gens de toutes les parties de l'empire, et l'institution de l'*éphébie*. Aussi est-ce là surtout que nous chercherons et que nous trouverons l'influence d'Hérode, manifestée par les traces les plus évidentes.

II.

Caractère du rôle d'Hérode Atticus. — Honneurs qu'il reçoit. — Monuments qu'il élève.

On rencontre à cette époque Hérode décoré dans les inscriptions du titre de grand-prêtre des Augus-

[1] Le soin des approvisionnements appartenait au stratège des hoplites : Voyez Bœckh, *Corp. inscr. gr.* n° 377 ; — Cf. Philost., *vie de Lollianus* : « Ἡ δὲ ἀρχὴ αὐτὴ πάλαι μὲν κατέλεγέ τε καὶ ἐξῆγεν εἰς τὰ πολέμια· » νυνὶ δὲ τροφῶν ἐπιμελεῖται καὶ σίτου ἀγορᾶς. »

tes, « ἀρχιερεὺς τῶν Σεβαστῶν. » Ce titre a été porté, comme on voit, sous le règne et du vivant [1] de Marc-Aurèle et de Lucius Vérus. C'était une distinction importante, dit Philostrate dans la vie du rhéteur Scopélianus, qui avait été grand-prêtre de l'Asie, «ἀρχιερεὺς τῆς Ἀσίας. » Même témoignage dans la vie d'Héraclide, qui avait été grand-prêtre de Lycie. L'empire avait laissé subsister les associations religieuses, et même provoqué la formation de nouvelles associations ayant pour objet le culte des Augustes. Le titre de grand-prêtre des empereurs devait avoir marché du même pas que le culte qu'il représentait, qui finissait presque partout par dominer tous les autres [2]. Hérode était sans doute le premier dans la hiérarchie sacerdotale de l'Attique [3].

C'est à cette époque et en cette qualité qu'il reçut de chacune des tribus athéniennes l'hommage d'une statue. L'inscription du *Corpus inscriptionum græcarum* (n° 382), où l'on voit qu'une statue est élevée

[1] Sans cela il y aurait θεῶν Σεβαστῶν.

[2] Voyez Henzen, *Ann. de l'inst. arch.* 1866. — La prééminence que prenait peu à peu le culte des empereurs n'avait point pour seule cause l'adulation; elle était aussi l'effet de la rivalité des sanctuaires locaux. Les compétitions qui n'eussent pas manqué d'éclater entre l'Artémis d'Éphèse, l'Esculape de Pergame, la Proserpine de Cyzique etc., étaient prévenues par la prééminence accordée au représentant du culte impérial, commun à toute la province.

[3] L'origine et la nature des fonctions d'ἀρχιερεὺς sont exposées en détail par M. Waddington, dans son commentaire du *Voyage archéologique* de Le Bas (p. 244-245), à propos de l'inscription n° 885 (partie V, section v. Phrygie Épictète, II, Æzani et Æzanitide etc.). — Sur l'importance que prirent plus tard les fonctions d'ἀρχιερεὺς, voyez les curieuses lettres de l'empereur Julien à Arsacius, grand-prêtre de Galatie (lettre 49), à Théodore, grand-prêtre d'Asie (lettre 63). — L'ἀρχιερεὺς y est dépeint comme le chef hiérarchique d'une sorte de clergé païen.

à Hérode par la tribu Antiochide, qui, comme on sait, n'était pas la sienne, avait fait supposer à Bœckh, que les autres tribus avaient dû lui rendre le même hommage. Cette conjecture est singulièrement fortifiée par la découverte d'inscriptions semblables, aux noms des tribus Oïnéide, Ptolémaïde, et Cécropide. Trouvées dans les fouilles du Portique d'Attale, elles ont été publiées en 1860 dans le *Journal archéologique* d'Athènes. On en trouvera le texte à notre appendice [1]. Ces statues lui furent-elles élevées à l'occasion de son titre? On ne sait. Ces honneurs, dans leur banalité officielle, n'avaient rien d'excessif aux yeux des Athéniens de ce temps. La ville qui n'avait pas supporté autrefois que Phidias eût laissé entrevoir sur le bouclier de sa Minerve l'image de Périclès, s'était, depuis ce temps, rendu coupable d'actes d'adulation, qui dépassaient assurément celui d'élever treize statues[2] au même personnage. Au moindre changement de fortune, ces statues tombaient aussi vite qu'elle s'étaient élevées [3]. Quelques années auparavant, le bruit s'étant propagé à Athènes que Favorinus avait encouru la disgrâce de l'empereur Hadrien, les Athéniens s'empressèrent de jeter à bas son image en bronze. Ils agirent trop vite; car le bruit se trouva faux. Mais Favorinus s'était déjà philosophiquement consolé, en disant: « Socrate s'en

[1] *Journal archéolog. d'Athènes*, n°s 3763 et suiv. — Voyez à l'Appendice, n° 7.

[2] Les tribus athéniennes, au temps de Marc-Aurèle, sont au nombre de treize. — Voyez l'inscription éphébique qui figure au *Corpus* sous le n° 272, et dans les *inscriptions grecques du Louvre*, au numéro 138.

[3] Cf. Dion Chrysostôme, *Discours* XXXI; *disc. aux Rhodiens*.

fût tiré à bon marché, s'il avait été privé de sa statue, au lieu de boire le poison[1]. »

Les textes d'Athènes ne nous disent point si la dignité de grand-prètre fut pour Hérode temporaire ou à vie. Mais sur ce point leur témoignage est suppléé par une autre inscription, trouvée à Platée, publiée d'abord dans le recueil des inscriptions béotiennes de Keil (nº 32), et une seconde fois par Ulrichs, dans les *Annales de l'institut archéologique* (1849, page 52). Je la reproduis, avec les corrections et les variantes introduites par le second éditeur :

» Τὸ κοινὸν συνέδριον τῶν Ελλήνων
» τῶν εἰς Πλατηὰς συνιόντων Τι. Κλαύ-
» -διον Ἀττικὸν Μαραθώνιον, τὸν
» ἀρχιερέα τῶν Σεβαστῶν διὰ τέλους,
» ἀρετῆς ἕνε[κεν — ῆ καὶ ἐν]διατελεῖ.
Ou bien, » [ἣν καὶ ἔχων] διατελεῖ. »

« L'assemblée générale des Hellènes qui se réunis-
« sent à Platée (a honoré) Tiberius Claudius Atticus
« de Marathon, le grand-prêtre à vie des Augustes,
« pour le mérite dont il n'a cessé de faire preuve. »

Ulrichs a suffisamment réfuté l'opinion de Keil, qui, de l'absence du nom Hérode, concluait que l'inscription ne se rapportait pas au célèbre rhéteur. Où son prédécesseur lisait διὰ[γ]έ[ν]ους, ce qui eût indiqué qu'Hérode tenait son titre d'hérédité, quand rien ne montre que son père l'ait déjà porté, ni qu'il l'ait eu lui-même avant le règne des deux Augustes, Ulrichs

[1] Philost., I, 8, (*vie de Favorinus*) § 3.

a lu διὰ τέλους. C'est sans doute l'équivalent de διὰ βίου, qui se trouve dans d'autre textes du même genre. Hérode aurait donc été ἀρχιερεὺς en Attique, dans les mêmes conditions que Cn. Cornelius Dexippos par exemple l'était alors en Béotie. Je renvoie à l'inscription de Chéronée, publiée et commentée par M. Henzen, dans les *Annales de l'institut archéologique (1866)*, où ce personnage est désigné sous les titres de « λογιστής, » de « *Béotarque* pour la se« conde fois » et, d'« ἀρχιερεὺς διὰ βίου τῶν Σεβαστῶν. »

L'inscription de Platée nous donne en même temps un exemple de ces nombreuses confédérations religieuses qui, instituées au temps de l'indépendance grecque, se conservaient, comme on l'a vu, sous l'empire romain. On donnait à Platée des jeux sous l'invocation de Zeus Eleutheros, destinés à célébrer l'anniversaire de la fameuse bataille où Athéniens et Platéens avait concouru à repousser l'invasion médique [1]. C'est ainsi qu'à Delphes se célébraient les Σωτήρια, en souvenir de l'invasion gauloise repoussée [2]. Le grand-prêtre des Augustes en Attique devait avoir sa place marquée à la tête de ces solennités de Platée commémoratives de la gloire d'Athènes, à une époque où le culte des empereurs tendait à envelopper tous les autres.

Je ne connais point d'inscription qui donne à Hé-

[1] Voyez Plutarque, *vie d'Aristide*, ch. XIX. — Platée, qui n'était plus ordinairement qu'un désert, devenait une ville à l'occasion de la fête des Éleuthéries. « Τὸ πολὺ μὲν ἀκτή, τοῖς δ' Ἐλευθερίοις πόλις, » (*fragment de Posidippe*, dans les *Fragmenta comicorum græcorum*, éd. Didot, p. 695).

[2] Voir, sur les Σωτήρια de Delphes, l'inscription publiée au n° 968, dans les *Antiquités helléniques* de M. Rangabé, (tome II).

rode le titre *d'Helladarque*. De même que les jeux étaient essentiellement liés au culte, de même ce titre est presque toujours confondu avec celui d'ἀρχιερεὺς sur la même tête. Différents textes nous font connaître des *Helladarques des Amphictions*, des *Helladarques des Achéens* etc. [1], dignités dont chacune correspondait aux jeux qui se célébraient soit à Ægium, soit aux Thermopyles, soit à Delphes [2], Mais le titre d'Helladarque était-il, comme le pense M. Le Bas [3], l'équivalent du titre d'Asiarque, et donnait-il la présidence de tous les jeux publics de la Grèce [4] ? Ici, certes, l'importance du personnage n'eût pas été en désaccord avec l'importance du titre [5]. En l'absence de textes précis, je trouverais à l'appui de cette opinion une preuve dans la liste, telle que la donnent Philostrate et Pausanias, des lieux où Hérode se signala par les plus grandes libéralités. On y voit qu'à chacune de ces localités favorisées correspond un de ces principaux points d'assemblée qui, par les jeux et les fêtes, réunissaient encore toute la Grèce : Corinthe, Olympie, Delphes, les

[1] *Corp. inscr. græc.*, n°s 1718, 1142, etc.

[2] « 'Ες δὲ Αἴγιον καὶ ἐφ' ἡμῶν ἔτι συνέδριον τὸ 'Αχαιῶν ἀθροίζεται, » καθότι ἐς Θερμοπύλας τε καὶ ἐς Δελφοὺς οἱ 'Αμφικτιόνες. » (Pausanias, VII, 24, 4).

[3] Le Bas, *Voyage archéologique*, tome I, page 30.

[4] « 'Ασιάρχαι ἁπάντων ἄρχοντες τῶν ἱερῶν... » (Dion Cassius, — cité par Oléarius, dans ses notes sur Philostrate, *vie de Scopelianus*, page 515. — Leipzig, 1709).

[5] Ces fonctions ne pouvaient être acceptées que par des citoyens fort riches ; car une partie de la dépense des jeux, et parfois peut-être la dépense tout entière retombait à leur charge. Il semble, d'après les documents réunis par M. Waddington (*ouvrage et passage cités*), que l'Asiarque du moins était élu par le proconsul sur une liste de candidats présentée par les députés des villes.

Thermopyles. Sans doute ces actes de générosité gagnaient en prestige, à être ainsi placés sous les yeux des Grecs convoqués. Mais, de même qu'autrefois, nommé président des Panathénées, il avait restauré le stade panathénaïque, ici encore ne saisit-on pas l'intention de s'acquitter, par de somptueuses libéralités, de la reconnaissance que lui imposait ce titre pompeux d'Helladarque ?

Quoi qu'il en soit, Hérode ne pouvait faire de sa fortune un plus noble usage, qu'en la consacrant à doter son pays de monuments et d'œuvres d'art. Il réparait ainsi, dans une certaine mesure, les pertes que la Grèce avait souffertes. Si, depuis un demi-siècle, un rayon tardif éclairait la décadence de ce pays, il n'est pas moins certain que l'appauvrissement et la dépopulation y avaient fait d'ineffaçables ravages [1]. La piété patriotique de Plutarque s'était émue de l'abandon d'un grand nombre de sanctuaires. Les sanctuaires les plus respectés et les plus populaires encore, n'avaient point gardé intacts leurs trésors artistiques. On avait vu l'empereur Néron, non content de spolier Olympie, enlever à la seule Delphes « cinq cents statues d'airain d'hommes ou de « divinités [2]. » Les dépouilles de la Grèce étaient allées

[1] Voyez Plutarque (dans les *Traités moraux*, éd. Didot, t, I, p. 499) : « Περὶ τῶν ἐκλελοιπότων χρηστηρίων. » — Il dépeint, dans son langage expressif, la Béotie comme « une terre desséchée, où les sources de la divination se sont taries, » « πολὺς ἐπέσχηκε μαντικῆς αὐχμὸς τὴν χώραν » § 5. La cause du mal est, dit-il, dans cette dépopulation générale, dont la Grèce a souffert plus que tout autre pays, et qui fait qu'aujourd'hui la Grèce tout entière ne pourrait fournir les trois mille hoplites, que la seule ville de Mégare envoya jadis à Platée, § 8.

[2] Pausanias, x, 7, 1. Néron, dit-il, « τὸν 'Απόλλωνα πεντακοσίας θεῶν

orner la maison dorée, pour passer ensuite de palais en palais, comme un héritage impérial, à travers des chances trop nombreuses de destruction [1]. Hérode avait pu contempler, pendant son séjour à Rome, ces richesses soustraites à son pays. Nous ne doutons pas qu'il n'ait éprouvé à ce spectacle un sentiment semblable à celui de ce sénateur Bysantin, qui, après la prise de Constantinople par les croisés, dressait amèrement le catalogue des pertes que l'art avait subies dans ce désastre. Plus heureux que Nicétas, Hérode pouvait du moins rendre à sa patrie quelque image de ce qu'elle avait perdu [2].

A Corinthe, où les jeux isthmiques s'étaient perpétués, sans avoir même été interrompus par la destruction de la ville [3], il construisit un théâtre, semblable à celui d'Athènes, mais plus petit [4]. Dans l'intérieur du temple de Neptune, Pausanias décrit avec détails la composition gigantesque, de sculpture chryséléphantine, que l'Athénien Hérode avait offerte [5]. Les statues colossales d'Amphitrite et

» σε ἀναμὶξ ἀφείλετο καὶ ἀνθρώπων εἰκόνας χαλκᾶς. » — Sur les statues enlevées à Olympie, id., v, 25, 5; — id., v, 26. 3.

[1] Voir dans Pausanias, ix, 27, 3, l'histoire de l'*Éros* de Praxitèle, qui se trouvait à Thespies. La statue est une première fois enlevée par Caligula; elle est rendue par Claude, mais une seconde fois emportée par Néron. A peine était-elle de retour à Rome, qu'elle y fut détruite par un incendie.

[2] Nicétas Choniate. — Le morceau auquel il est fait allusion figure à la suite de son histoire des empereurs de Byzance en 21 livres. Il a été publié en outre par Fabricius, dans sa *Biblioth. gr.* (vol. VI, p. 405, de l'ancienne édition), et par Banduri (*Antiquitates Constantinopolitanæ*).

[3] Pausanias, ii, 2, 2.

[4] Philostrate, *vie d'Hérode*, § 9.

[5] Paus. ii, 1, 7 : « Τὰ δὲ ἔνδον ἐφ' ἡμῶν ἀνέθηκεν Ἡρώδης Ἀθηναῖος, » ἵππους τέσσαρας ἐπιχρύσους πλὴν τῶν ὁπλῶν· ὁπλαὶ δὲ σφισίν εἰσιν

de Neptune s'élevaient sur un char, avec l'enfant Palæmon debout sur un dauphin. A côté des chevaux, au nombre de quatre, entièrement dorés à l'exception des sabots, qui étaient en ivoire, on voyait deux tritons, mi-partie d'or et d'ivoire. Au-dessous, *Thalassa* était figurée, soutenant Aphrodite naissante, et entourée de Néréides. Il est difficile assurément d'apprécier, d'après ces indications, l'effet d'un morceau, auprès duquel les proportions mêmes du fameux *groupe Farnèse* semblent dépassées. Mais il est certain du moins que quelques-unes des offrandes d'Hérode excitèrent une vive admiration. Le patriarche Photius nous a conservé un fragment de Damascius sur une statue d'Aphrodite armée, dédiée par le célèbre Athénien. « C'était, dit l'écrivain cité, « une œuvre merveilleuse, de la contemplation de « laquelle on ne pouvait se détacher. » Bien que Damascius n'indique pas où il a vu cette statue, on peut supposer avec vraisemblance qu'elle était à Corinthe, où Aphrodite armée était l'objet d'un culte spécial [1].

» ἐλέφαντος. Καὶ τρίτωνες δύο παρὰ τοὺς ἵππους εἰσὶ χρυσοῖ, τὰ μετ' » ἰξὺν ἐλέφαντος καὶ οὗτοι· τῷ δὲ ἅρματι Ἀμφιτρίτη καὶ Ποσειδῶν » ἐφεστήκασι, καὶ παῖς ὀρθός ἐστιν ἐπὶ δελφῖνος ὁ Παλαίμων· ἐλέφαντος » δὲ καὶ χρυσοῦ καὶ οὗτοι πεποίηνται. Τῷ βάθρῳ δὲ, ἐφ' οὗ τὸ ἅρμα, » μέση μὲν ἐπείργασται Θάλασσα ἀνέχουσα Ἀφροδίτην παῖδα, ἑκατέρωθεν » δέ εἰσιν αἱ Νηρηίδες καλούμεναι.. » — Cf. Philost., *vie d'Hérode*, § 9.

[1] *Bibliothèque de Photius ; fragment de Damascius (vie d'Isidore); Ex recensione I. Bekkeri ;* Berlin, 1825, tome II, p. 342, a. 7. «... Τοσοῦτον » αὐτῷ κάλλος ἐνεκέρασεν ὁ τεχνίτης, οὐ γλυκύ τι καὶ ἀφροδίσιον, ἀλλὰ » βλοσυρόν τε καὶ ἀνδρικὸν, ἔνοπλον μὲν, οἷον δὲ ἀπὸ νίκης ἐπανηγμένης » καὶ τὸ γεγηθὸς ἐπιφαινούσης... » — Cf, Winckelmann, *Histoire de l'art*, tome II, p. 476 de la trad. française, (Paris, 1802).

Sur le culte d'Aphrodite armée à Corinthe, voyez Pausanias, II, 4, 7. — La tête casquée, qui figure au revers des didrachmes de Corinthe, a

Apollon n'avait pas été négligé par Hérode. Disposant des carrières du Pentélique, celui-ci avait opéré pour le stade de Delphes la même transformation que pour le stade panathénaïque. Il avait recouvert de marbre les blocs tirés du Parnasse, avec lesquels il était construit [1].

Plusieurs des monuments dont il fit les frais, avaient un caractère d'utilité publique, qui les recommande spécialement. C'est ainsi qu'Olympie lui dut des aqueducs suffisants pour la multitude qui encombrait la plaine à l'époque des jeux : « Il y avait, » dit Lucien dans son récit de la mort de Pérégrinus, » un personnage éminent par son savoir et par sa » considération, qui, entre autres services rendus » aux Grecs, avait amené des eaux à Olympie, et » préservé ainsi les spectateurs de mourir de soif. » Pérégrinus se met à déblatérer contre lui, l'accu- » sant d'avoir efféminé les Grecs : il valait mieux » que les spectateurs des jeux Olympiques souffris- » sent de la soif, et que la plupart d'entre eux, ma » foi, fussent atteints de graves maladies, causées » par cette affluence considérable et la sécheresse » du pays. Il débitait ces invectives en buvant lui- » même de cette eau [2]. » — Aux Thermopyles, il avait songé à mettre à profit les sources chaudes, et fait

été reconnue par M. François Lenormant pour celle d'Aphrodite armée. (*Revue numismatique, nouvelle série*, tome XI, 1866).

[1] Paus. x, 32, 1 : « Στάδιον δέ σφισιν ἀνωτάτω τῆς πόλεως τοῦτό ἐστιν· » ἐπεποίητο δὲ ἐκ τῆς πέτρας, ὁποῖαι περὶ τὸν Παρνασσόν εἰσιν αἱ πολλαί, » ἄχρι Ἀθηναῖος Ἡρώδης λίθῳ τῷ Πεντέλησιν αὐτὸ μετεκόσμησε. » — Cf. Philost., *vie d'Hérode*, § 9.

[2] Lucien, *mort de Pérégrinus ;* traduction française de M. Talbot, tome II, page 390, — Cf. Philost. *ibid.*

construire un établissement de bains pour les malades [1].

Nul siècle n'a eu davantage peut-être le goût de bâtir. Depuis les empereurs jusqu'aux simples particuliers, c'était en élevant de grands monuments publics qu'on se rendait populaire. L'avénement de chaque dynastie nouvelle était signalée à Rome par une série de nouvelles constructions. Le Colysée, le palais public du Palatin, etc., signalent l'avénement des Flaviens. Les Antonins, à leur tour, construisent de vastes forums, se succédant les uns aux autres, (forum de Nerva, de Trajan). Chaque famille veut ajouter une page à l'histoire monumentale de la Rome des empereurs. Les Sévères viendront, et élèveront le Septizonium, les thermes de Caracalla, etc. — C'est ainsi qu'Hérode agissait en Grèce, et qu'il méritait les titres, ordinairement réservés à la puissance impériale, de « bienfaiteur de la nation, » sauveur, et fondateur [2]. » Il n'avait garde cependant d'oublier la distance redoutable de sujet à prince ; On n'a qu'à se rappeler les scrupules qui l'empêchèrent, comme le raconte Philostrate, d'accomplir, en perçant l'isthme de Corinthe, ce qu'un empereur n'avait pu faire. Il se trouvait un jour en compagnie d'un de ses amis, dans l'isthme, près des restes du

[1] Philost,, *ibid.* : « 'Ανέθηκε.... Θετταλοῖς τε καὶ τοῖς περὶ Μηλιακὸν » κόλπον Ἕλλησι τὰς ἐν Θερμοπύλαις κολυμβήθρας τοῖς νοσοῦσι παιωνίους. » — On voit, dans la lettre de l'empereur Julien à Arsacius, grand-prêtre de Galatie (voir plus haut), que c'est à l'ἀρχιερεὺς que revenait alors le soin de construire ces sortes d'établissements d'utilité et de charité publiques.

[2] Voyez à l'Appendice (n° 6) l'inscription honorifique de Gythium. On y appelle Hérode « κηδεμόνα τοῦ ἔθνους, » « σωτῆρα καὶ κτίστην. »

travail interrompu depuis Néron : « Neptune, s'écria- » t-il, je voudrais bien ; mais personne ne consen- » tira ! [1] » — On voit que, si ces désirs n'eussent été contrariés, il se serait essayé et eût peut-être réussi dans une œuvre qu'après tant de siècles, notre temps seul verra sans doute s'accomplir.

Hérode, qui, par son amour du colossal, par sa passion de construire, s'inspire si directement de son siècle, lui appartient encore par un autre caractère. Nous voulons parler de ce goût, plus archéologique que religieux, dont certains hommes, au milieu de la grande confusion d'idées de ce temps, s'éprenaient pour les cultes et les sanctuaires les plus anciennements révérés. Nous avons déjà rencontré deux exemples de la dévotion d'Hérode à l'antique Némésis de Rhamnonte. C'est dans le même sentiment qu'il dédiait à Olympie deux statues en marbre blanc, destinées à remplacer les images archaïques de Déméter surnommée *Chamynè* et de sa fille [2]. Un exemple analogue nous est donné par une inscription, qui, publiée d'abord au n° 490 du *Corpus inscriptionum græcarum*, a été reproduite et complétée par M. Pittakis, (*Journal archéologique d'Athènes*, 1853, n° 1450), et par M. *Le Bas* (Attique, 1re partie, n° 13).

« Ἡρώδης Ἀττικοῦ (*sic*) Μαραθώνιος τὸν
» *νεὼν ἐπεσκεύασεν καὶ τὸ ἄγαλμα*
» *ἀνέθηκεν τῇ Ἀθηναίᾳ.* »

(*Meranda*).

[1] Philost., *vie d'Hérode*, § 10.

[2] Pausanias, VI, 21, 2. « Ἀγάλματα δὲ ἀντὶ τῶν ἀρχαίων Κόρην καὶ » Δήμητρα λίθου τοῦ Πεντέλησιν Ἀθηναῖος ἀνέθηκεν Ἡρώδης. » (Dans le sanctuaire de Déméter-Chamynè.)

« Hérode, fils d'Atticus, a restauré le temple, et » dédié la statue à Minerve. »

Si le lieu où cette inscription fut trouvée, correspond, comme le pensent Bœckh et Leake, au dème de Myrrhinonte, il faut voir dans l'emplacement de ce temple un des sanctuaires les plus anciens de l'Attique, antérieur, d'après la tradition, à Cécrops[1]. Il n'est pas nécessaire de penser, comme M. Le Bas, qu'Hérode avait des propriétés en cet endroit : cette curieuse restauration d'un ancien temple depuis longtemps détruit, s'explique sans ce motif. Malheureusement le texte ne donne aucune lumière sur sa date. C'est par conjecture seulement qu'on peut le rapporter à l'époque où les titres d'Hérode semblent lui avoir assuré une compétence spéciale sur les monuments religieux de l'Attique[2].

[1] Pausanias, I, 31, 5.

[2] On a découvert, au mois de septembre 1866, sur la place publique du village de Képhissia, près de la petite église d'*Hagia-Paraskévi*, une chambre funéraire carrée, construite en marbre blanc, et contenant quatre sarcophages, parmi lesquels trois sont ornés de bas-reliefs. Ces sculptures ont été exactement décrites dans le *Journal archéologique* de Berlin (*Neue Folge, 1 Band, 2 und 3 Heft*, 1868, p. 35-40), par M. Otto Benndorf, qui, entre autres représentations intéressantes, reconnaît sur l'un des sarcophages Éros et Psyché assistant à un sacrifice ; sur un autre le groupe des Dioscures, entre lesquels se voit une femme qu'il suppose être Hélène ; Léda et le cygne, etc. Le travail ne paraît pas antérieur à la seconde moitié du second siècle de notre ère. D'après la date probable du monument, et l'endroit où il est situé, on est tenté, comme l'a fait M. Eustratiadis, dans la *Palingénésie* du 19 septembre 1866, d'y rattacher le nom d'Hérode Atticus. Toutefois l'absence d'inscription condamne cette conjecture à rester incertaine, à moins que, sur une des pierres enlevées autrefois au tombeau, ne se trouve un jour un document qui la justifie.

III.

Le théâtre de Régilla.

Nous sommes plus favorisés pour la date du monument qui semble avoir été la dernière construction d'Hérode, qui seul encore reste debout. L'Odéon ou le théâtre de Régilla[1] s'élève pendant le voyage de Pausanias. Le célèbre voyageur ne vit pas, quand il passa à Athènes, ce monument dont Philostrate dit, « qu'il n'avait pas son pareil dans tout l'empire. » Il est construit, au contraire, lorsque Pausanias est en Achaïe, et compose son septième livre[2]. Or, Pausanias dit lui-même qu'il se trouvait à Corinthe 217 ans après le dernier rétablissement de cette ville, c'est-à-dire en 173[3]. Il est peu probable, quoiqu'on ait soutenu cette opinion[4], que la description de l'Attique eût déjà été écrite sous Hadrien,

[1] Pausanias l'appelle *Odéon*, et Philostrate *théâtre (vie d'Hérode*, § 8, § 10).

[2] *Achaïca*, VII, 20, 3. C'est à l'occasion de l'Odéon de Patras, qu'il rappelle celui d'Athènes. « Ἐμοὶ δὲ ἐν τῇ Ἀτθίδι συγγραφῇ τὸ ἐς τοῦτο » παρείθη τὸ ᾠδεῖον, ὅτι πρότερον ἔτι ἐξείργαστό μοι τὰ ἐς Ἀθηναίους ἢ » ὑπῆρκτο Ἡρώδης τοῦ οἰκοδομήματος. » — Celui de Patras, ajoute-t-il, était inférieur à celui d'Athènes : « Τοῦτο γὰρ μεγέθει τε καὶ ἐς τὴν πᾶσαν » ὑπερῆρκε κατασκευήν. » (Id., *ibid.*).

[3] Paus., V, 1, 1. — Cf. Tillemont, *Histoire des empereurs*, tome II, page 415.

[4] La phrase sur laquelle on a fondé cette opinion, montre que Pausanias a vu le règne d'Hadrien, sans impliquer nécessairement, suivant nous, qu'il ait écrit sa description sous son règne, I, 5, 5 : « Ὕστερον δὲ » καὶ ἀπὸ τῶνδε φυλὰς ἔχουσιν (*les Athéniens*), Ἀττάλου τοῦ Μυσοῦ καὶ » Πτολεμαίου τοῦ Αἰγυπτίου καὶ κατ' ἐμὲ ἤδη βασιλέως Ἀδριανοῦ, τῆς τε » ἐς τὸ θεῖον τιμῆς ἐπὶ πλεῖστον ἐλθόντος, καὶ τῶν ἀρχομένων ἐς εὐδαιμονίαν τὰ μέγιστα ἑκάστοις παρασχομένου. »

et qu'ensuite, après un intervalle qui ne serait pas moindre que trente-cinq ans, l'auteur eût repris son voyage, si longtemps interrompu. Dès lors, en adoptant une date antérieure pour son passage en Attique, un peu postérieure pour son voyage en Achaïe, on tombe d'accord avec M. Heyse (voir sa discussion plus étendue), pour conclure que le théâtre, qui n'existait pas vers 169 ou 170, était terminé en 174 ou 175.

Ce monument est encore en partie debout sur le versant méridional de l'Acropole, à peu de distance du théâtre de Bacchus d'une part, et du grand escalier des Propylées de l'autre. Le caractère évidemment romain des ruines existantes s'accorde avec le nom qui leur est attribué. La façade est, d'après le style qui prévalait alors, percée d'arcades et de niches nombreuses [1]. Elle ne compte plus, dans l'état actuel, que deux étages ; mais il y en avait un troisième, dont on trouve l'indication dans le dessin que Stuart a donné, au siècle dernier, de ces ruines [2]. Des fouilles entreprises en 1849 ont entièrement dégagé l'intérieur de l'édifice.

Tout, dans ce monument, porte la trace de la précipitation, avec laquelle il a été construit. Les énormes blocs de pierres dont il se compose, semblent avoir été travaillés et juxtaposés avec la plus grande hâte, comme si le théâtre avait dû être prêt pour un

[1] Voyez Otfried Müller. *Manuel d'archéologie*, § 194.
[2] *Les antiquités d'Athènes mesurées et dessinées par Stuart et N. Revett*; trad. fr. Paris, Didot, 1808; tome II, ch. III, page 41, planche 35. — On sait que Stuart a pris l'Odéon de Régilla pour le théâtre de Bacchus.

terme fixe et prochain. Le soin des détails est négligé ; et l'on se contente de rechercher un certain effet grandiose de l'ensemble. Comme dans tous les théâtres construits en Europe, les extrémités de la *cavea* forment une ligne parallèle à la scène. Ce caractère lui est commun avec les édifices du même genre qu'on voit encore à Tauromenium, à Ségeste, à Sicyone, à Epidaure, etc. Au contraire, les beaux théâtres qu'on rencontre encore en Asie-Mineure, et parmi lesquels le plus grand nombre remonte à une époque voisine de celui d'Hérode, présentent à peu près tous la singularité remarquable, et jusqu'à présent inexpliquée, que chez eux le mur d'appui des gradins forme avec celui de la scène un angle plus ou moins ouvert[1].

Un mot de Philostrate soulève à propos de ce monument, un problème qu'on a diversement résolu. « Le toit, dit-il, était formé de bois de cèdre[2]. » La plupart des archéologues et des architectes qui se sont spécialement occupés du théâtre de Régilla, ont pensé qu'il s'agissait seulement d'un toit qui couvrait la scène[3]. Au contraire, l'auteur d'une res-

[1] Sur ce caractère distinctif des théâtres Européens et Asiatiques, Leake, *Journal of a tour in Asia minor*, 1824. *Additional notes*, p. 320 et suiv. — Texier. *Description de l'Asie mineure, faite par ordre du Gouvernement français, de* 1833 à 1837, Paris, Didot, 1839, tome III, p. 218 (texte) etc. — Deux exceptions seulement sont signalées : à Aspendos, et à Nicée. Partout ailleurs, à Perga, Patare, Telmessos etc., l'observation se trouve confirmée.

[2] Philost., *vie d'Hérode*, § 8 : « Ἀνέθηκε δ' Ἡρώδης Ἀθηναίοις καὶ τὸ » ἐπὶ Ῥηγίλλῃ θέατρον, κέδρου ξυνθεὶς τὸν ὄροφον. »

[3] C'est l'opinion exprimée par M. Rangabé, dans l'article inséré aux *Annales de l'institut archéologique*, où il rend compte des fouilles (1849,

tauration qui a récemment paru en Allemagne[1], interprétant d'une façon plus stricte la phrase citée, a supposé que le théâtre était entièrement couvert, sauf une ouverture pratiquée au milieu pour étendre un *velarium*. Cette disposition serait assurément peu conforme aux exemples que nous ont laissés les anciens. Dans tous les théâtres que nous connaissons, la scène seule a été couverte. On conçoit sans peine quelles sérieuses difficultés s'opposaient à ce qu'il en fût autrement. Sans prétendre trancher le débat, nous ajouterons que rien, ni dans les parties existantes de l'édifice, ni dans les débris résultant des fouilles, n'est de nature à expliquer par quelle combinaison on aurait réussi à assurer la solidité d'une toiture aussi étendue[2].

page 176). — Un architecte, M. Serge Iwanoff se prononce dans le même sens (*Ann. de l'inst. arch.* 1858).

[1] W. P. Tuckermann. *Das Odeum des Herodes Atticus und der Regilla zu Athen.*; — Bonn, 1868, in-folio, (sept pages de texte et quatre planches). — Cet ouvrage, dans lequel abondent les restitutions purement conjecturales, augmente nos regrets qu'une restauration faite peu de temps après les fouilles, par M. Daumet, alors pensionnaire de l'Académie de France, n'ait pas encore été publiée.

[2] Les fouilles du théâtre de Régilla, en 1849, n'ont apporté aucun nouveau monument sur Hérode. Les seules traces que le théâtre nous ait conservées de son fondateur, sont peut-être ces fragments de terre cuite, qu'on y trouve en grand nombre, avec le monogramme suivant :



Est-il téméraire d'y voir les deux initiales d'Hérode et de Régilla?

Θ. H. P. (théâtre d'Hérode et de Régilla).

L'un de ces fragments est aujourd'hui au Musée de la société archéologique d'Athènes (n° 248 du Catalogue). Les autres sont dans les Musées de l'Acropole. — Quelques-uns de ces fragments, de même provenance, beaucoup plus rares, ont seulement Θ. D'autres enfin n'ont que H.

Ce théâtre fut, sans doute, le dernier des édifices par lesquels se signala la magnificence d'Hérode Atticus. Depuis *Oricum*, en Épire[1], jusqu'à *Gythium*, au fond du Péloponnèse, il restait peu de cités en Grèce qui n'eussent éprouvé ses bienfaits. Il faut reconnaître qu'il y avait, avec quelque ostentation, quelque grandeur aussi dans ces libéralités si largement répandues. En dehors de toutes fonctions administratives et sous la condition de garder quelques ménagements, Hérode Atticus jouait, à l'égard des Grecs, un rôle semblable à celui des empereurs à l'égard de la population de Rome. Dans un temps où les libertés nationales et politiques ne remuaient plus les cœurs, ce rôle paraissait être à tous le plus bel attribut de la souveraineté. Grâce à l'empereur, quelle que fût d'ailleurs la situation de l'empire et des provinces, Rome était certaine que les fêtes splendides, les édifices somptueux, les thermes, les portiques, les monuments d'utilité comme de luxe, ne lui manqueraient pas. La Grèce se trouva quelque temps, par la générosité d'un de ses enfants, dans cette condition heureuse et privilégiée. Sous d'autres règnes que ceux d'Antonin et de Marc-Aurèle, la méfiance ou l'avidité du pouvoir central eussent opposé d'invincibles obstacles. La domination clémente qui s'étendait alors sur le monde, lui profitait doublement, par le bien qu'elle faisait elle-même et par celui qu'elle n'empêchait pas de faire.

[1] Philost., *Vie d'Hérode*, § 9 : « ᾤκισε δὲ καὶ τοὺν τῇ Ἠπείρῳ Ὠρικὸν » ὑποδεδωκὸς ἤδη καὶ τοὺν τῇ Ἰταλίᾳ Κανύσιον ἡμερώσας ὕδατι μάλα » τούτου δεόμενον, ὤνησε δὲ καὶ τὰς ἐν Εὐβοίᾳ καὶ Πελοποννήσῳ καὶ » Βοιωτίᾳ πόλεις ἄλλο ἄλλην. »

CHAPITRE VIII.

Hostilité des Athéniens contre Hérode. — Les Quintilii. — Cabale dirigée contre lui par les principaux représentants des familles sacerdotales : Praxagoras; Démostrate; Théodote; Mamertinus.

On ferait une assez longue liste des procès et des querelles qu'on rencontre dans la vie d'Hérode Atticus. Pendant l'exercice de sa charge en Asie, il a un démêlé avec le proconsul d'alors, le futur Antonin le Pieux [1]. A la mort de son père, il se brouille avec ses concitoyens d'Athènes. A Rome, il a ce procès auquel les lettres de Fronton font allusion. A la mort de Régilla, il est accusé par son beau-frère. Vers 171, enfin, il s'engage entre lui et les principaux d'Athènes une lutte qui, après de longues péripéties, vint se dénouer devant le tribunal de Marc-Aurèle [2].

[1] Philostrate, *Vie d'Hérode*, § 17.

[2] On peut rapprocher de ce qui va suivre le spirituel passage dans lequel Lucien s'étend sur les inconvénients attachés à la condition du riche. (*Le Songe ou le Coq*, § 21, 22).

Cette énumération serait inquiétante pour un biographe jaloux de défendre la modération et la sagesse de son héros. Philostrate lutte en plusieurs endroits contre les assertions plus ou moins capables de ternir la mémoire de son sophiste favori. Il n'est point surprenant, à dire vrai, qu'un homme qui portait une telle exagération dans ses amitiés en ait porté aussi quelque peu dans ses antipathies. Nous nous préoccuperons surtout, ici, de tirer de l'étude de ce dernier procès qui est le plus connu, les indications qui s'y trouvent implicitement renfermées sur cette société restreinte d'Athènes, dans laquelle, ami ou ennemi, Hérode avait engagé son existence.

En 170 ou 171, la province d'Achaïe était gouvernée par deux frères : Maximus et Condianus Quintilii [1]. Originaires d'Alexandria-Troas, colonie romaine depuis Auguste, ils appartenaient à une famille de récente élévation, mais qui comptait déjà plusieurs consulats. Sextus Quintilius Valerius Maximus, le premier, avait dû sa fortune à l'empereur Nerva [2]; il avait été questeur de Pont et de Bithynie. Deux Quintilii de la génération suivante avaient été consuls ensemble, en 151 [3], et l'un d'entre eux était arrivé, en 165 ou 166, au proconsulat

[1] Voyez, pour la date, Tillemont, *ouvrage cité*, t. II.—Heyse, *ouvrage cité*. — Franz, *Corp. inscr. gr.*, t. III, p. 916, etc. — Le nom de Condianus se trouve dans une inscription grecque de Cyzique; *Corp. inscr. gr.*, n° 3664.

[2] C'est lui qu'il faut reconnaître, d'après M. Waddington, dans le Maximus que Pline félicite, dans une célèbre lettre, de sa nomination à la légation d'Achaïe (*Lettres* VIII, 24) : « Onerat te quæsturæ tuæ fama, » quam ex Bithynia optimam revex sti. »

[3] Voir Clinton, *Fasti romani*, page 138.

d'Asie. L'union fraternelle dont les membres de cette famille donnaient l'exemple, était, encore bien longtemps après, citée en proverbe [1]. « Ils exerçaient » ensemble les charges publiques et administra- » tives, » dit Dion Cassius [2]. C'était sans doute les fils de l'un des deux consuls de 151 qui, à l'époque dont nous parlons, gouvernaient ensemble l'Achaïe, province prétorienne, l'un comme proconsul, l'autre comme légat de son frère. Maximus, qui était peut-être l'aîné, devait, à l'issue de sa charge, devenir consul (172). Investis tous deux de la confiance de Marc-Aurèle, ils l'accompagnèrent dans son voyage en Orient, après la révolte d'Avidius Cassius. Ensuite, ils furent chargés de poursuivre cette longue et difficile guerre de Pannonie, dont l'aggravation rendit de nouveau nécessaire, vers la fin de sa vie, la présence de l'empereur [3]. Leurs talents, leur savoir, leurs vertus privées, dont les contemporains rendent témoignage, justifient la faveur dont ils jouissaient auprès de Marc-Aurèle, et les désignèrent plus tard à la haine implacable de Commode [4].

[1] « Hoc tamen fatendum est, dit Ammien Marcellin, quod, quum omnes » amicitiæ Romæ tepescant, aleariæ solæ, quasi gloriosis quæsitæ sudo- » ribus, sociales sunt, et adfectu nimio firmitate plena connexæ; unde » quidam ex his gregibus inveniuntur ita concordes, ut Quintilios » existimes fratres. » (xxviii, 4, 21).

[2] Dion-Cassius (Xiphilin) L. lxxii : « καὶ ἦρχον ὁμοῦ καὶ παρήδρευον » ἀλλήλοις. »

[3] Dion Cassius (Xiphilin), lxxi, 33 (éd. Bekker) : « Ἐπειδὴ δὲ τὰ » Σκυθικὰ αὖθις αὐτοῦ ἐδεήθη,... οἱ γὰρ Κυιντίλιοι οὐχ ἠδυνήθησαν, » καίπερ δύο τε ὄντες καὶ φρόνημα καὶ ἀνδρίαν ἐμπειρίαν τε πολλὴν » ἔχοντες, τὸν πόλεμον παῦσαι. »

[4] La chronologie des principaux faits qui se rapportent aux Quintilii, est fixée dans le commentaire de M. Waddington à l'inscription n° 992.

Entre les Athéniens et Hérode, l'accord exista rarement. Les éléments du procès que Bradua intenta à son beau-frère, n'avaient pu lui être fournis que par des dénonciations parties d'Athènes. Ces inscriptions pompeuses de reconnaissance, dont nous avons parlé, ne doivent pas faire illusion. La restauration du stade panathénaïque n'avait point empêché autrefois les propos malins de se produire, ni même, quelques années plus tard, des accusations formelles de s'élever contre Hérode. Les Athéniens lui tenaient peu de compte de ces libéralités, dans lesquelles ils voyaient surtout un effet de la vanité personnelle. On ne peut nier cependant qu'Hérode aimât son antique et savante patrie. Ses goûts, son renoncement à la carrière politique, toute sa conduite enfin le témoigne hautement. Mais les froissements paraissent

du *Voyage archéologique*, (partie V, section v, Phrygie Épictète, Æsanitide).

Nous ne savons auxquels de ces Quintilii il faut attribuer le traité d'agriculture cité par Athénée. — Mais c'est à coup sûr à l'un de ceux qui figurent dans notre récit qu'est dédiée la dissertation de Lucien sur les « *Exemples de longévité*. »

La famille possédait sur la voie Appienne une riche villa (voir Canina, *via Appia*, t. I, p. 133), sur l'emplacement présumé de laquelle des fouilles furent entreprises, il y a quelques années, (*Bullet. inst. arch.*, 1862).

L'histoire de cette famille provinciale, qui laissa de si honorables souvenirs, est intimement liée à celle de la dynastie Antonine. Nerva commence la fortune de la maison; Antonin et Marc-Aurèle l'élèvent à son comble ; Commode la détruit. La proscription impitoyable de tous les Quintilii paraît avoir été un des premiers actes de son règne. (Voyez Lampride, *Commode*, 4. — D. Cassius, LXXII, 5-7) : le consul de 172 mourut avant d'arriver au tirage des provinces consulaires. — Dion Cassius, ou plutôt son abréviateur, retrace le récit des aventures romanesques du fils de Maximus, Sextus, qui ne put cependant échapper au sort qui avait frappé tous ses proches.

surtout être nés de son attachement exagéré à ses affranchis, qui, nombreux et assurés de la protection d'un maître puissant, devaient se montrer bien moins scrupuleux à coup sûr, et moins réservés encore que lui-même.

Les administrateurs romains évitaient d'entrer dans ces discussions sans importance : leur intervention ne pouvait que les aggraver, comme il arriva. Pourtant il n'est point téméraire de supposer, qu'indirectement peut-être, d'une manière officieuse, les Quintilii, voyant les esprits s'aigrir, essayèrent quelques conseils auprès d'Hérode. Peu habile, il y vit une hostilité, et s'en vengea par des sarcasmes [1]. Les choses durent s'envenimer alors ; peut-être, quoique Philostrate soit muet à cet égard, comme à tant d'autres, un incident plus grave vint-il rendre nécessaire l'intervention de l'autorité impériale. Quoi qu'il en soit, les Quintilii amenèrent le peuple à s'expliquer en assemblée devant eux, et à lancer publiquement contre Hérode l'accusation d'oppresseur de la cité. C'était un bien grand mot ; mais les Athéniens étaient trop enfoncés dans le souvenir de leur passé, pour reconnaître l'anachronisme. Les Quintilii envoyèrent un rapport à l'empereur.

Cette agitation populaire n'était point sans avoir ses instigateurs secrets. Ils s'étaient cachés jusque alors ; mais l'appui officiel leur donnant courage, ils se montrèrent à découvert. Philostrate indique seu-

[1] Voyez Philost., *Hérode*, § 25 : « Ὁρῶν γὰρ αὐτοὺς Τρῶας μὲν, μεγά-
» λων δ' ἀξιουμένους παρὰ τοῦ βασιλέως, ἐγὼ, ἔφη, καὶ τὸν Δία μέμφομαι
» τὸν Ὁμηρικὸν, ὅτι τοὺς Τρῶας φιλεῖ. »

lement leurs noms; il est intéressant, et heureusement possible d'en savoir davantage.

Praxagoras, Démostrate, Mamertinus, sont connus par les inscriptions d'Athènes. Le rhéteur Théodote, mentionné aussi dans quelques textes épigraphiques, figure parmi les sophistes dont Philostrate a raconté la vie.

Praxagoras est nommé deux fois dans les inscriptions du *Corpus inscriptionum* de Bœckh : au n° 385, puis au n° 438, où il est désigné sous le nom d'Ælius Praxagoras. L'inscription n° 385 du *Corpus*, reproduite avec de légères rectifications dans le *Journal archéologique* d'Athènes [1], est une liste généalogique, comprenant huit générations, de cette famille des Lycomides, qui possédait à titre héréditaire la dignité de *Dadouque* d'Éleusis. Praxagoras s'y trouve désigné comme fils de Thémistocle, qui est le premier nom de la liste. Le nom de sa mère manque; on y voit seulement qu'elle était fille d'un autre Praxagoras : le nom s'était transmis, suivant l'habitude, de l'aïeul au petit-fils. Il porte le titre de Dadouque. La conformité des temps, unie encore à d'autres indices, nous autorise à croire, à la suite de Bœckh, que ce Praxagoras n'est autre que l'ennemi d'Hérode Atticus.

Otfried Müller avait déjà reconstitué une partie de cette généalogie des Lycomides [2]. Dans le dernier nom qui termine ce fragment, Dioclès, Bœckh re-

[1] *Journal arch.*, janvier 1840, n° 354.

[2] Otf. Müller. *Minervæ Poliadis sacra et ædes in arce Athenarum.* — Epimetrum I. — Götting. 1820.

connaît le père de Thémistocle, dont naquit Praxagoras. Ainsi, en combinant les deux listes, on obtient une généalogie qui, sauf de légères interruptions, nous permet de remonter jusqu'à Thémistocle, fils de Néoclès. Nous savons, par Plutarque [1], que Thémistocle était un Lycomide, et qu'après l'invasion médique, il fit reconstruire le sanctuaire détruit de *Phlya,* sanctuaire originaire de la famille.

L'ennemi d'Hérode n'était donc rien moins qu'un descendant direct de Thémistocle. Son père lui-même avait été l'ami de Plutarque [2], et avait suivi avec lui les leçons du philosophe Ammonius de Lampra. Les Lycomides figurent au nombre des plus antiques familles aborigènes de l'Attique [3]. En recevant, après l'extinction de la famille des *Hipponici,* l'investiture héréditaire du titre de Dadouque, ils étaient passés d'un sacerdoce privé à un sacerdoce public [4], et s'étaient rangés parmi les grandes familles sacerdotales d'Éleusis, entre les Eumolpides auxquels appartenait la première fonction, celle d'Hiérophante, et les Céryces auxquels appartenait la troisième, celle d'Hierocéryce [5]. On savait déjà, par le témoignage de Pausanias, que les Lycomides

[1] Plutarque, *Vie de Thémistocle,* ch. II.

[2] Id., *ibid.* ch. XXXVII. — Cf. Meursius, *Atticarum lectionum* liber II, ch. XIX.

[3] « Lycomedæ, apud Hesych., ἰθαγενεῖς, quo nomine antiquissimæ » quæque Aborigenum familiæ appellabantur... » (Oft. Müller. *Minerv. Pol.* Epim. I, 44, n° 3). — Au contraire, les Eumolpides étaient d'origine thrace.

[4] « Qui ante *orgeones* tantum erant, nunc publici sacerdotes facti sunt. » (Id., *ibid.*, p. 10).

[5] Guigniaut, *Religions de l'antiquité.* tome III, page 1142, note 15.

fournissaient encore de son temps les Dadouques; ils gardèrent ce privilège jusqu'aux derniers temps du paganisme [1].

L'inscription n° 438 du *Corpus*, sur laquelle nous aurons à revenir à propos de Démostrate, figure sur la base, trouvée à Éleusis, d'une statue élevée à Claudia Ménandra, fille de Claudius Philippe, Dadouque, petite fille de Claudius Démostrate, arrière petite-fille d'Ælius Praxagoras. Nous apprenons par ce texte qu'il portait le nom d'Ælius, qu'on rencontre encore chez d'autres Dadouques [2]. La mention qui est faite de ce personnage, trois générations après lui, donne une nouvelle preuve de son importance.

Une des inscriptions dites *éphébiques*, provenant des fouilles du portique d'Attale, ajoute quelques renseignements nouveaux. Elle a été publiée pour la première fois par M. Koumanoudis, dans le *Philistor* (livraison IX; — 15 mai 1861). Gravée sur une stèle en marbre pentélique (hauteur, 1m38c; largeur, 0m80c; épaisseur, 0m10c). Elle commence ainsi :

« Ἐπὶ Πραξαγόρου Μελιτέως ἄρχοντος, ὁ κοσμήτης
» τῶν ἐφήβων Ἀθηναῖος Ἀριστοβούλου Κηφισιεὺς
» τοὺς ξυνάρξαντας καὶ τοὺς ἐφηβεύσαντας ἀνέγραψεν. »

« ἀντικοσμήτης, παιδοτρίβης διὰ βίου ἔτος ΘΙ,
» Ἀριστόβουλος Ἀθηναίου Κηφι- Ἀβάσκαντος Εὐμόλπου Κηφι-

[1] Id., *ibid.* — Pausanias, IX, 27, 2.
[2] *Corp. inscr. gr.*, nos 185, 187.

» ἡγεμών,	ὁπλομάχος,
» Ἀθηναῖος Κηφι-	Ἀλέξανδρος Μαρ:-
etc.	etc.

« Sous l'archonte Praxagoras (du dème) de Mélite, » le cosmète des éphèbes Athenaios (fils) d'Aristo- » boule (du dème) de Képhissia, a dressé la liste de » ses collègues et des éphèbes de son adminis- » tration.

« anticosmète,	pédotribe à vie dans la 19e année de sa charge,
» Aristoboulos (fils) d'A- » thenaios, (du dème) » de Képhissia.	Abascantos, (fils) d'Eumolpe, (du dème) de Képhissia.
» commandant,	maître d'armes,
» Athénaios (du dème) de » Képhissia. »	Alexandre (du dème) de Marathon.
etc.	etc.

Suivent les noms des *sophronistes*, au nombre de six, des six *hyposophronistes*, des *agonothètes*, des *gymnasiarques*, du *grammateus*, de l'*anti-grammateus* ; enfin, une liste de cent trente-six éphèbes.

L'inscription a été écrite sous l'archontat éponyme de Praxagoras. On y trouve comme pédotribe à vie, dans la dix-neuvième année de sa charge, Abascantos, fils d'Eumolpe, du dème de Képhissia[1]. Or,

[1] Par une singularité digne de remarque, le nom d'Abascantos, cé-

Abascantos est cité comme pédotribe depuis vingt-trois ans dans l'inscription n° 271 du *Corpus*, que Bœckh rapporte au temps de Marc-Aurèle et de Lucius-Vérus. Au contraire, dans l'inscription n° 270, contemporaine d'Hadrien, Abascantos est encore au nombre des « παιδευταί. » Il y a donc vraisemblance à rapporter aux dernières années d'Antonin (138-161) la date du texte qui nous occupe, et à placer l'archontat de Praxagoras environ douze ou quatorze années avant ses démêlés avec Hérode Atticus.

On voit enfin qu'il appartenait au dème de Mélite. Quoiqu'en effet les Lycomides fussent originaires de Phlya, ils paraissent de bonne heure s'être dispersés en différents autres dèmes. Une branche de leur famille semble avoir été établie à Mélite ; un des ancêtres de Praxagoras, Dioclès (*Corp. insc. gr.*, n° 385), appartient, comme lui, au dème de Mélite.

Les inscriptions n° 385 et n° 438 du *Corpus*, déjà citées, fournissent des indications, non-seulement sur Praxagoras, mais encore sur Démostrate. On trouve en effet dans la première[1] :

« . . . .
v. 6. » τούτου (Praxagoras) καὶ Βάσσης τῆς
» Νιγρείνου Ἱεροκήρυκος
» θυγ[άτηρ ου ατρὸς] Φιλίστη.
» Ταύτης καὶ Δημοστράτου
» Σώσπιδος Δᾳδούχου ὑοῦ (*sic*)
» Πραξαγόρη etc. . . . . »

lèbre dans les fastes de l'éphébie, ainsi que la date de sa charge, sont tracés sur le monument original, avec des caractères peints en rouge.

[1] Lig. 6, 11, Bœckh, *Corp. inscr. gr.*, n° 385.

c'est-à-dire :

« De Praxagoras et de Bassa,
» Fille de Nigrinus, héraut sacré,
» (Naquit) Philisté.
» De celle-ci et de Démostrate,
» Fils de Sospis, Dadouque,
» (Naquit) Praxagoré, etc..... »

Ainsi, Démostrate était gendre de Praxagoras, dont il avait épousé la fille Philisté. On voit par là comment Claudia Ménandra (*Corpus*, n° 438) pouvait être la petite-fille de Démostrate, et l'arrière petite-fille de Praxagoras.

Il est désigné sous le nom de Tiberius Claudius Démostratos, du dème de Marathon[1]. Bœckh, dans son commentaire de l'inscription n° 385, constitue sa généalogie à l'aide de catalogues honorifiques mentionnés dans d'autres inscriptions d'Athènes[2]. Fils de Ti.Claudius Sospis, Dadouque, et d'Ælia Céphissodora, petit-fils de Ti.Claudius Lysiadès, Dadouque, arrière petit-fils de Ti.Claudius Léonidas, Dadouque, il appartenait ainsi à une autre branche de cette famille des Lycomides, dont il a été question. On sait que les familles sacerdotales avaient l'habitude de s'unir entre elles par des mariages.

A ces données généalogiques viennent s'en ajouter d'autres, fournies par une inscription découverte dans les dernières fouilles du théâtre de Bacchus,

[1] *Corp. inscr. gr.*, n°s 438, 184, etc.
[2] *Id.* n°s 397, 423.

et publiées par M. Pervanoglu, dans le *Journal archéologique* de Berlin[1] :

« Τιϐ. Κλ. Λυσιάδην Μελιτέ[α
« Σώσπιδος Δαδούχου υἱ-
» -όν, Λυσιάδου Δαδούχου
» υἱωνὸν, Λεωνίδου Δαδο[ύ-
» χου ἔκγονον, ἄρξαντα
» τὴν ἐπώνυμον ἀρχὴν
» καὶ πανηγυριαρχήσαντα,
» Τιϐ. Κλ. Δημόστρατος καὶ
» Λεωνίδης, οἱ ἀδελφοί.
» ψηφισαμένης τῆς πό-
» λεως. »

« Tiberius Claudius Lysiadès (du dème) de Mélite,
» fils de Sospis, Dadouque, petit-fils de Lysiadès,
» Dadouque, arrière petit-fils de Léonidas, Dadouque,
» ayant (lui-même) été archonte-éponyme et prési-
» dent de panégyrie, (a été honoré d'une statue par)
» Tiberius Claudius Démostratos et Léonidas, ses
» frères ; après un décret de la cité. »

Ainsi, Démostrate avait deux frères, parmi lesquels l'aîné peut-être, Lysiadès, exerça les fonctions de Dadouque. Fils, gendre et frère de Dadouques, Démostrate ne paraît pas avoir exercé lui-même cette fonction, qui par la suite rentre pourtant dans sa descendance directe. Son fils, Claudius Philippe, est en effet désigné sous ce titre[2].

[1] *Arch. Zeitung*, 69e livraison, page 172, (1866). — L'inscription est gravée sur une base en marbre, haute de 1m,40c., large de 0m,65c,

[2] Voyez *Corp. inscr. gr.*, n° 438.

Ce prénom de Claudius ou Tiberius Claudius est alors très-fréquent en Attique. Sans parler d'Hérode Atticus, qui est un Céryce[1], des Dadouques d'Éleusis qui ne semblent être que des parents éloignés de Démostrate, portent le même prénom[2]. Il y a peut-être, en ce qui concerne les familles sacerdotales d'Éleusis, une raison particulière à ce choix ; c'était moins à cause des empereurs issus de la *gens Claudia*, que pour la dévotion particulière que cette famille avait montrée de bonne heure envers le culte Éleusinien. On connaît l'inscription mise au jour par les fouilles de M. Lenormant en 1860, dans laquelle on voit Appius Claudius Pulcher, consul 54 ans avant J.-C., faisant construire ou plutôt commencer à ses frais les propylées du temple[3].

Deux listes de prytanes, l'une de la tribu Hadrianide, l'autre de la tribu Oïnéide, qui figurent dans le *Corpus* aux numéros 184 et 186, sont datés de l'archontat de Démostrate. Elles appartiennent probablement toutes deux à la même année. L'une d'elles, (n° 184), mentionne comme éponyme de la prytanie, « αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Τ. Αἴλιος Ἀδριανός. » Nous nous conformons à l'opinion de Bœckh, en ajoutant à ces mots, « Ἀντωνεῖνος. » L'archontat de Démostrate

[1] Voyez, 2e inscript. triop. du Louvre, vers 32-33 :

. . . . « εἰ ἐτεὸν δὴ

» Κῆρυξ Ἡρώδεω πρόγονος Θησηϊάδαο. »

[2] « Ti. Claudius, Dadouque » (*Corp. inscr. gr.*, n° 436) ; — « Ti. Claudius Patron, de Mélite » (id. n° 435) ; — V. Bœckh, Comment, du n° 385.

[3] Voyez le *Bulletin de l'institut archéologique*, art. de M. Henzen, déc. 1860. — Mommsen, *Corpus inscriptionum latinarum*, n° 619, p. 181.

doit donc se placer sous le règne d'Antonin, fort peu de temps sans doute après celui de son beau-père.

Le sophiste Théodote se rattachait par alliance à la famille de Démostrate. On en a la preuve dans l'inscription gravée en l'honneur de son fils, qui est désigné ainsi [1] : « Julius Apollodote, du dème de Mé- » lite, fils de Julius Théodote, le sophiste, qui fut » stratège, archonte-roi, et héraut de l'Aréopage, et » d'Ælia-Céphisodora, fille de Cl. Lysiadès, qui fut » Dadouque. » Cl. Lysiadès était le grand-père de Démostrate ; Théodote avait donc épousé la tante paternelle de celui-ci. Le nom de cette femme, Ælia, semble indiquer aussi quelque lien de parenté avec Ælius Praxagoras, du dème de Mélite comme Théodote [2].

Il est probable que ce texte nous donne en même temps la liste complète des honneurs obtenus par Théodote [3]. Est-ce à la dignité de stratège, ou à celle d'archonte-roi, que fait allusion Philostrate, quand il écrit de ce sophiste : « Il fut à la tête du peuple » Athénien, lors des démêlés avec Hérode [4] ? » Il y

[1] *Corp. inscr. gr.*, n° 397. — Voici le texte tout entier :
'Η ἐξ 'Αρείου πάγου βουλὴ, καὶ ἡ βουλὴ τῶν Φ', καὶ ὁ δῆμος Ἰούλιον
» 'Απολλόδοτον Μελιτέα, Ἰουλίου Θεοδότου σοφιστοῦ, στρατηγήσαντος, καὶ
» βασιλεύσαντος, καὶ κηρυκεύσαντος τῆς ἐξ 'Αρείου πάγου βουλῆς, ὑὸν (*sic*),
» καὶ Αἰλίας Κηφισοδώρας Κλ. Λυσιάδου Δᾳδουχήσαντος θυγατρὸς, ἄρξαντα
» τοῦ Κηρύκων γένους, ἀρετῆς ἕνεκεν. »

[2] *Corp. inscr. gr.*, n° 424.

[3] Il semble en effet que Théodote était mort, au moment où a été gravée l'inscription, puisque c'est son fils qui est désigné comme chef de la famille des Céryces.

[4] Philostrate, II, 2, *Vie de Théodote* : « Προύστη τοῦ 'Αθηναίων δήμου » κατὰ χρόνους, οὓς προσέκρουον 'Ηρώδῃ. » — Il est probable cependant, qu'il s'agit de la fonction, politiquement beaucoup plus effective, de stratège.

a là matière à un doute. En tout cas, le titre de héraut de l'Aréopage doit être considéré, non comme une fonction publique, mais comme un honneur héréditaire dans la famille des Céryces.

Théodote en effet appartenait à cette famille sacerdotale, et même à la branche la plus considérable, celle qui fournissait dans la hiérarchie Éleusinienne le troisième ministre, l'*Hierocéryce* ou héraut sacré. Son fils est désigné comme le chef de la race. Les fréquentes alliances matrimoniales de cette famille avec celle des Lycomides, et l'enchevêtrement généalogique qui en résultait, peuvent expliquer comment Aristide[1] leur attribue ces fonctions de Dadouque, dont les Lycomides avaient le privilège.

Ici encore nous touchons donc à un représentant d'une des plus antiques races autochtones de l'Attique. Fils légendaires d'Hermès et de la terre, mais, à coup sûr, originaires du sol, les Céryces figurent déjà, au temps de Pisistrate, parmi les Eupatrides[2]. Dans une des inscriptions triopiennes, Hérode ne manque pas de vanter, comme pouvant marcher de pair avec les plus illustres origines romaines, sa descendance d'Hermès et d'Hersé. Hérode était aussi un Céryce. On peut douter cependant qu'il appartînt à la même branche que Théodote. Il n'a rempli aucune des fonctions importantes attachées à cette condition. Or on sait qu'en dehors de la branche principale, qui seule avait part prépondérante à la célébration

[1] *Eleusinia,* I, p. 417 : « Εὐμολπιδαὶ καὶ Κήρυκες εἰς Ποσειδῶ καὶ » Ἑρμῆν ἀναφέροντες, οἱ μὲν Ἱεροφάντας, οἱ δὲ Δᾳδούχους παρεῖχον »

[2] Otfried Müller, — *de Min. Pol.*, page 10.

des mystères, quatre familles se recommandaient de la même origine [1].

Les renseignements sont moins abondants et moins instructifs sur Mamertinus. Deux inscriptions du *Corpus* (n°s 190 et 192), mentionnent M. Valérius Mamertinus, du dème de Marathon, la première comme archonte-éponyme, la seconde comme stratège des hoplites. Un autre texte épigraphique débute ainsi :

« A la fortune propice !
» Étant Augustes, Marcus Aurelius Antoninus et
» Lucius Aurelius Vérus, Arméniaques, Parthiques,
» très-grands, l'année qui a suivi l'archontat de
» Mamertinus, etc... [2] »

Ces derniers mots permettent d'établir la date approximative de son archontat. Les deux empereurs n'ayant pris le titre de *Parthiques* qu'en 166, et Lucius Vérus étant mort trois ans après, il en résulte que Mamertinus n'a pu être archonte que dans l'intervalle écoulé entre 165 et 169. C'était donc peu de temps avant l'incident qui nous occupe. On ne saurait dire si d'autres liens, qu'une commune inimitié, l'unissaient aux personnages que nous venons d'étudier ; aucun document jusqu'à présent n'en donne de preuve.

On voit, par cet examen, quelle était à la fois

[1] Voyez Athénée, VI, p. 234 (*legem Deliastarum*). — Pollux, l. VIII, segm. 103.

[2] *Corp. inscr. gr.*, n° 191. — Voici le début de l'inscription : « Ἀγαθῇ » τύχῃ, τῶν Σεβαστῶν M. Αὐρηλίου Ἀντωνίνου καὶ Λ. Αὐρηλίου Βήρου, » Ἀρμενιακῶν, Παρθικῶν, μεγίστων, τοῦ μετὰ Μαμερτεῖνον ἄρχοντος » ἐνιαυτοῦ, etc.

l'importance et la cohésion de la cabale dirigée, vers 71, contre Hérode Atticus. Un puissant parti s'était formé contre lui; et à sa tête se trouvaient les citoyens les plus considérables par leurs fonctions, leur crédit et leur origine.

On ne peut douter en effet, en voyant les honneurs dont elles sont comblées, leurs unions entre elles, l'exclusion qu'elles semblent faire peser sur les autres, que ces familles sacerdotales ne formassent à cette époque le fond aristocratique de la cité. Elles conservaient la pureté du sang athénien, et maintenaient la continuité des traditions. Le témoignage, à peu près contemporain, de Philostrate nous montre la population urbaine d'Athènes altérée par un mélange de barbares de divers pays, amenés par l'esclavage, dans la bouche desquels se dénaturait le vrai langage attique[1]. Les guerres, mais surtout les changements opérés dans les voies de navigation et de commerce[2], avaient considérablement diminué la classe moyenne. Le fléau de l'émigration dut cepen-

[1] « Οἱ μὲν γὰρ ἐν τῷ ἄστει Ἀθηναῖοι μισθοῦ δεχόμενοι Θράκια καὶ » Ποντικὰ μειράκια κἀξ ἄλλων ἐθνῶν βαρβάρων ξυνεῤῥυηκότα παραφθεί- » ρονται παρ' αὐτῶν τὴν φωνὴν μᾶλλον ἢ ξυμβάλλονταί τι αὐτοῖς ἐς » εὐγλωττίαν, ἡ μεσογεία δ' ἄμικτος βαρβάροις οὖσα ὑγιαίνει αὐτοῖς ἡ » φωνὴ καὶ ἡ γλῶττα τὴν ἄκραν Ἀτθίδα ἀποψάλλει. » (Philostrate, *Vie d'Hérode*, § 14. — Id. II, 31, *Vie d'Ælien.*) — Cf. Tacit., *Ann.* II, 55; paroles de Pison, « oblique Germanicum perstringens, quod, contra decus » romani nominis, non Athenienses tot cladibus exstinctos, sed collu- » viem illam nationum comitate nimia coluisset. » On voit que la thèse que devait développer de nos jours Fallmerayer, était déjà soutenue chez les anciens. — Cf. Justin, v, 6. — Voyez G. Finlay, *Greece under the Romans*, p. 77.

[2] Voyez Strabon (*Géog.*, IX. 1), qui parle du Pirée comme d'un chétif village. Rien, dans la description de Pausanias, n'autorise à croire que le Pirée eût repris de son temps quelque prospérité.

dant moins s'exercer sur les familles que leurs richesses territoriales ou de puissantes attaches religieuses ou patriotiques enchaînaient au sol. Leur influence s'accrut par l'abaissement même de ce qui les entourait. Groupées autour du sanctuaire d'Éleusis, ces antiques familles sacerdotales participaient à l'influence croissante et à l'éclat de ces mystères, auxquels il n'était point alors d'étranger illustre, par son rang ou par son mérite, qui ne voulût se faire admettre[1]. Elles poursuivaient, par la culture intellectuelle, la plus grande renommée, où il était donné à un particulier d'atteindre, en ce siècle de rhétorique et de sophistique. Le rhéteur Théodote était un Céryce; le rhéteur Secundus d'Athènes, un des maîtres d'Hérode, et des plus illustres du temps, était un Eumolpide[2]. Un siècle plus tard, l'historien Herennius Dexippos, qui, nommé général par les Athéniens, eut la gloire de repousser de l'Attique, vers l'an 269, l'invasion des Goths, était un Céryce, de la lignée qui fournissait le héraut sacré[3]. Unies entre elles par des liens de famille, par

[1] Voir Lobeck, *Aglaophamus*, livre I, p. 28; — id., *ibid*. p. 37, et suivantes. — Dans l'inscription n° 339 du *Corpus inscriptionum græcarum*, on voit le conseil sacré d'Éleusis, « ἱερὰ γερουσία. » décréter une statue en l'honneur d'un Céryce.

[2] Philost., I, 26. — Cf. Bœckh, commentaire de l'inscription n° 399.

[3] Voir l'inscription n° 380 du *Corpus*. C'est la dédicace d'une statue élevée à Hérennius Dexippos par ses fils : « ... οἴκοθεν ἱερέα παναγῆ, » Πόβλιον Ἑρέννιον Δέξιππον Πτολεμαίου Ἕρμειον, τὸν ῥήτορα καὶ συγ-» γραφέα etc... » Ce texte, intéressant à plusieurs égards, ne parle point de la victoire remportée sur les Goths, et doit être antérieur à cet événement; (V. Trebellius Pollion; *Gallien*, ch. XIII). — Il se trouve aujourd'hui au musée du Louvre, rangé sous le n°119 du Catalogue de M. Frœhner. — Quelques fragments des histoires de Dexippos ont été conservés

la communauté de l'origine et des traditions, elles formaient un réseau puissant, agissaient de concert, et sans doute disposaient d'ordinaire du gouvernement municipal.

Au reste, il semble que la constitution athénienne, sinon dans ses formes, au moins dans son esprit, était sensiblement devenue plus aristocratique. L'assemblée populaire se réunissait bien comme par le passé; mais le tirage au sort des magistrats avait disparu[1]. Le pouvoir appartenait, plutôt encore qu'aux archontes élus, à l'aréopage, dont le rôle avait grandi dans la cité déchue. On voyait, dans cette situation, reparaître l'influence de ces familles fondées sur le sol, dépositaires des cultes, qui avaient été à l'origine comme les assises de la société athénienne. Recouvertes, aux temps de la grandeur politique, et submergées par le flot de la démocratie, elles se montraient alors de nouveau dominantes; et, par là, à la fin de l'histoire d'Athènes, semblaient se reproduire quelques-uns des caractères qui avaient marqué son commencement.

par Photius. — Citons également un Praxagoras d'Athènes, qui, sous Constantin le Grand, écrivit une histoire d'Alexandre.

[1] Voir Plutarque, *Vie de Périclès*. ch. IX. — Cf. Ahrens, *De statu Athen. polit. et litter.*, p. 25 et suiv. — Hermann, *Lehrbuch der griechischen Antiquitäten*. Heidelberg, 1852. Tome III, § 176.

CHAPITRE IX.

Mort de Lucius Vérus. — Procès intenté par les Athéniens à Hérode devant l'empereur. — Voyage d'Hérode à Sirmium auprès de Marc-Aurèle.

Cependant, la position d'Hérode, descendant de consuls, personnage consulaire, ami personnel des empereurs, imposait des précautions à ses adversaires. L'intervention des Quintilii les avait, seule, décidés à se montrer. Encore même le sophiste Théodote se tenait-il à l'écart, se contentant de préparer sous main les discours que Démostrate débitait devant le peuple [1]. Encouragés toutefois par l'hostilité des proconsuls, ils crurent découvrir, dans certaines circonstances que nous allons exposer, la preuve que le crédit d'Hérode était fort affaibli, et que l'occasion était venue d'en finir avec lui par un combat décisif.

Nous avons vu qu'Hérode avait servi de maître à Lucius Vérus plus longtemps qu'à Marc-Aurèle; et

[1] Philostrate, II, 2, *Vie de Théodote*.

nous avons constaté d'ailleurs qu'il se trouvait avec lui, mieux qu'avec son autre élève, en sympathie d'idées et de goûts. On avait eu récemment à Athènes une preuve éclatante de l'amitié qui n'avait pas cessé d'unir Lucius Vérus à son ancien précepteur. A son départ pour la guerre contre les Parthes[1], Lucius Vérus s'était arrêté à Athènes, et avait donné à son maître une nouvelle preuve de son affection, en le choisissant pour son hôte. Cette visite fut assurément dans Athènes un grand événement, qui dut raviver les sentiments d'envie, dont le privilégié de la faveur impériale était l'objet. Certes, alors le moment eût été mal choisi pour se mettre en lutte avec lui[2]. Mais, quelques années plus tard (169), Lucius Vérus mourait subitement, et d'étranges bruits se répandaient sur sa mort.

On ne peut guère nier, en effet, le crédit que sembla obtenir pendant quelque temps la tradition, si invraisemblable à nos yeux, qui faisait périr Vérus victime du poison, avec la permission, sinon l'ordre de son frère. Dion Cassius mentionne l'empoisonnement comme un *on-dit,* auquel il paraît croire[3].

[1] An 162 de J.-C. (Voyez Tillemont, *Histoire des empereurs,* tome II, page 348).

[2] Il faut remarquer que les inscriptions en l'honneur d'Hérode Atticus, que nous avons citées dans un des chapitres précédents, datent toutes du règne des deux Augustes. — On n'en trouve pas de postérieure.

[3] « Καὶ ὁ μὲν Λούκιος τούτοις ἐπεχυδαίνετο καὶ μέγα ἐκφρονεῖ, οὐ μὴν » αὐτῷ καὶ τὰ τῆς ἄκρας εὐτυχίας ἐς ἀγαθόν τι ἀνέβη. Λέγεται γὰρ μετὰ » ταῦτα καὶ τῷ πενθερῷ Μάρκῳ ἐπιβεβουλευκώς, πρίν τι καὶ δρᾶσαι, » φαρμάκῳ διαφθαρῆναι. » (Dion Cassius, — Xiphilin) l. LXX, p. 335, éd. Bekker. — Cf. Capitolin (*Hist. aug.* éd. de Leyde, p. 348). — Il se trouva, comme souvent en pareil cas, des circonstances vraies ou fausses,

Capitolin, du moins, réfute hautement ce bruit, mais marque par cela même quelle en fut la persistance et la gravité. Il s'était formé, à l'école du despotisme, une société très-prompte envers ses maîtres aux sourdes médisances et aux calomnies, et un public disposé par sa corruption à les accueillir avec une inquiétante facilité. On a relevé, dans les historiens de ce temps, certaines traditions qui sont un écho de ces bruits [1]. La prétendue rivalité entre ces deux personnages, si différents d'inclinations et de valeur, ne semble pas avoir été, chez Lucius Vérus, au-delà de certaines velléités de résistance, qu'il ne poussait pas bien loin ; et, chez Marc-Aurèle, jamais elle ne dépassa la limite de cet aveu qu'il fit au sénat, après la mort de son importun associé [2].

Il suffit, en ce qui touche notre sujet, que ces bruits aient existé. Ils circulèrent, se propagèrent de Rome dans les provinces, où la crédulité était plus

comme un gâteau mangé par Vérus, une saignée intempestive, pour donner consistance aux bruits malveillants.

[1] Voyez, entre autres passages, dans Capitolin (*ibid.*, p. 326) : bruits qui coururent sur le voyage de Marc-Aurèle à Brindes ; il y avait accompagné sa fille Lucilla, fiancée à Vérus, qui allait le rejoindre en Asie, mais il dut revenir aussitôt, « revocatus eorum sermonibus qui di- » cebant Marcum velle finiti belli gloriam sibimet vindicare, atque idcirco » in Syriam proficisci. » De même (pages 361 et suiv.), anecdotes sur Faustine (Cf. Ernest Renan, *Examen de quelques faits relatifs à l'impératrice Faustine ; — Académie des inscriptions,* août 1867). — Tacite disait en parlant de Rome, « in civitate omnium gnara et nihil reticente. » (*Ann.* XI, 27).

[2] Capitolin, *ibid.*, p. 364 : « Addidit præterea quædam quibus ostendit » nunc demum se quasi a principio acturum esse rempublicam, amoto eo » qui remissior videbatur. Nec aliter senatus accepit, quam Marcus » dixerat, ut videretur gratias agere quod Verus excessisset vita. »

grande encore, et les moyens de contrôle moins nombreux. Il y avait assurément dans Athènes des esprits mieux disposés que tous les autres à les accueillir : c'étaient les adversaires d'Hérode, qui avaient eu, quelques années auparavant, le fâcheux spectacle de son amitié avec Lucius Vérus. Il ne fallait qu'une interprétation passionnée, pour que l'ami devînt le complice. Le témoignage formel de Philostrate ne permet pas de révoquer en doute l'influence qu'eurent ces idées sur les résolutions prises dans le camp hostile à Hérode [1]. Aux yeux de ses adversaires, celui-ci devint alors comme le représentant d'un parti vaincu. La querelle, qui s'était poursuivie obscurément dans Athènes, méritait dès lors de se vider sur un autre champ de bataille.

En effet, tandis qu'Hérode, voyant ses ennemis à découvert, les accuse, devant le tribunal proconsulaire [2], d'exciter le peuple contre lui, on apprend tout à coup que, secrètement, ils sont partis pour aller trouver l'empereur. Ils forcent, par cette manœuvre, Hérode à les suivre jusqu'à Sirmium, en Pannonie, où se tient Marc-Aurèle. Un tel voyage ne s'explique que par l'illusion qui les portait à prêter à Marc-

[1] « Οἱ δ' ὑπεξῆλθον ἀφανῶς παρὰ τὸν αὐτοκράτορα Μάρκον, θαῤῥοῦντες » τῇ τε φύσει τοῦ βασιλέως δημοτικωτέρᾳ οὔσῃ καὶ τῷ καιρῷ· ὧν γὰρ » ὑπώπτευσε Λούκιον κοινωνὸν αὐτῷ τῆς ἀρχῆς γενόμενον, οὐδὲ τὸν Ἡρώ- » δην ἠφίει τοῦ μὴ οὐ ξυμμετέχειν αὐτῷ. » (Philost., *Vie d'Hérode*, § 26).

[2] C'est du proconsul qu'il faut sans doute entendre cette phrase de Philostrate (*Vie d'Hérode*, § 26) : « Γραψάμενος δ' αὐτοὺς Ἡρώδης ὡς ἐπι- » ξυνιστάντας αὐτῷ τὸν δῆμον, ἦγεν ἐπὶ τὴν ἡγεμονίαν ; » — comme aussi (§ 29) : « Καθαπτόμενοι τοῦ Ἡρώδου, ὡς τοὺς ἄρχοντας τῆς Ἑλλάδος ὑπο- » ποιουμένου πολλῷ τῷ μέλιτι. » — Il faut penser qu'Hérode s'était réconcilié avec les Quintilii, ou qu'il s'agit de leur successeur.

Aurèle les haines dont ils étaient eux-mêmes animés contre l'ancien ami de Lucius Vérus[1].

La grande guerre, comparable, suivant Eutrope, aux guerres Puniques, que Marc-Aurèle soutenait en personne depuis 169 contre les peuples barbares du Danube, était alors momentanément assoupie. C'était un des intervalles que le laborieux empereur mettait à profit pour rendre la justice, « et mesurer abondamment l'eau de la clepsydre aux rhéteurs[2]. » Il passait alors souvent onze ou douze jours sur le même procès ; et la nuit ne l'arrêtait pas[3]. On savait cela à Athènes ; et il est permis de croire qu'on épiait le moment où, vainqueur sur le Haut-Danube, et libre un instant, l'empereur pourrait prêter l'oreille à ces querelles qui passionnaient la ville.

Le moment se présenta vers 171 ou 172. Quelle que soit l'obscurité qui règne sur l'ensemble de cette guerre, on voit qu'à cette époque il y eut un temps d'arrêt. On le voit, par la disposition du récit de Xiphilin[4], mais mieux encore par l'intervalle entre

[1] Ils prenaient, par cette démarche, le rôle de *syndics* du peuple athénien. C'était le nom que portaient chez les Grecs ceux qui se chargeaient de plaider en appel, soit auprès du proconsul, soit auprès de l'empereur. On trouve dans une constitution de l'empereur Hadrien adressée aux Athéniens : « Ἐὰν δὲ ἐκκαλέσηταί τις ἢ ἐμὲ ἢ τὸν ἀνθύπατον, χειροτονείτω συνδίκους ὁ δῆμος. » — Le jurisconsulte Arcadius Charisius, qui écrivait sous Constantin, définit ainsi leurs fonctions : « Defensores, quos Græci syndicos vocant, et qui ad certam causam » agendam vel defendendam eliguntur. » (*Digest.*, L. IV, 18). — Cf. Waddington, *Commentaires du voyage arch.* de Le Bas, 5[e] part., n° 1176.

[2] « Ὁ δ' αὐτοκράτωρ, ὁσάκις ἀπὸ τοῦ πολέμου σχολὴν ἦγεν, ἐδίκαζε, » καὶ ὕδωρ πλεῖστον τοῖς ῥήτορσι μετρεῖσθαι ἐκέλευε. » Dion-Cassius-Xiphilin. LXXI, p. 337.

[3] Dion-Cass. (Xiphil.), LXXI, p. 337.

[4] Après avoir mentionné la victoire sur les Marcomans et le titre de

les acclamations impériales. En 171, Marc-Aurèle est *imperator* pour la sixième fois, et il va recevoir le titre de *Germanique* [1]. Ce n'est qu'en 174 ou 175, qu'il sera successivement acclamé pour la septième et huitième fois, et qu'il obtiendra le titre de *Sarmatique* [2]. Toujours prévoyant, il comprenait que la guerre n'était point finie, et ne voulut pas abandonner la frontière menacée [3]. Seulement, nous voyons ici ce que ses historiens ne nous disent pas : il quitta la résidence du Carnuntum pour celle de Sirmium. En effet, Aquilée d'abord, puis Carnuntum [4] lui avaient servi de base d'opérations, tant que le danger s'était montré pressant sur les Alpes et le Haut-Danube. De Sirmium, il pouvait encore surveiller les Marcomans (Moravie, Bohême actuelles) déjà vaincus, et, de plus, tenir en échec les Iazyges (Pannonie inférieure ; Hongrie actuelle), et les autres peu-

Germanique, Xiphilin passe à la révolte des *Boucoles* en Égypte, rapporte plusieurs anecdotes, et ne revient qu'ensuite à la guerre du Danube (p. 336-337), pour parler alors, 1° de la bataille livrée aux Iazyges sur le lit du Danube ; 2° de l'expédition contre les Quades, où une pluie miraculeuse sauva l'armée.

Dans sa disposition générale, le récit qu'il abrège, paraît s'écarter peu de l'ordre chronologique. Les concordances qu'il présente avec les témoignages des médailles, en sont la preuve.

Au contraire, aucun ordre chronologique n'apparaît dans les récits confus de J. Capitolin, ou de son abréviateur Eutrope.

[1] Eckhel, *Doctrina nummorum veterum*, tome VII, page 59.

[2] Id. *ibid.*, *ibid.*, p. 61-62.

[3] « Amici frequenter suaserunt, ut a bellis discederet, et Romam veniret, sed ille contempsit ac perstitit ; nec prius recessit, quam omnia bella finiret. » (Capitolin, *Hist. aug.*, p. 374).

[4] Carnuntum, dans la Pannonie supérieure, aujourd'hui *Hainburg*, près de Vienne. — Voyez Eutrope. VIII, 13. — Consultez le mémoire intitulé « *Ara scoperta in Hainburgo*, » dans Borghési, *Œuvres épigraphiques*, tome I.

ples qui menaçaient la Dacie [1]. L'ancienne place d'armes de Trajan était un excellent poste stratégique. En attendant les événements qu'il prévoyait, il y était installé à demeure avec sa femme et ses enfants. C'est ainsi qu'allaient le trouver les plaideurs partis d'Athènes.

Ce qui se passa alors a été raconté avec étendue par Philostrate [2]. Parmi les personnages importants de la cabale, Démostrate seul paraît avoir fait le voyage. Il s'était établi avec sa suite à la place favorable, tout près du palais. En attendant l'arrivée d'Hérode et le commencement du procès, les plus ingénieux artifices avaient été employés pour prévenir les esprits. Quand Hérode se présenta, il trouva Marc-Aurèle toujours impartial sans doute ; mais, autour de lui, l'opinion était malveillante. Faustine était touchée des empressements de ces Athéniens, si bons courtisans; et sa fille, âgée de trois ans, avait été dressée à dire à son père, en l'embrassant : « Pour l'amour de moi, sauve les Athéniens ! »

Hérode fut réduit à loger dans le faubourg, au milieu des fortifications [3]. Il était en proie à un profond découragement. Un accident vint, sur ces entrefaites le frapper dans ses affections les plus chères : les

[1] Une preuve des dangers qui menaçaient alors la Dacie, est dans le changement de condition, qui s'opéra dans cette province. Prétorienne encore, l'année où Marc-Aurèle arrive au trône (inscription de P. Furius Saturninus), on la trouve consulaire, immédiatement après la mort de Lucius Vérus (inscription de M. Claudius Fronto). — Voyez Noël des Vergers, *Marc-Aurèle*.

[2] Philostrate, *Vie d'Hérode*, § 27 et suivants.

[3] « Ὁ δ' Ἡρώδης ἐν προαστείῳ ἐσκήνου, ἐν ᾧ πύργοι ἐξῳκοδόμηντο καὶ ἡμιπύργια » (Philost., *Vie d'Herode*, § 27).

deux filles de son affranchi Alcimédon, qui l'avaient accompagné dans ce triste voyage, furent en dormant tuées par la foudre. Il ne restait rien du brillant rhéteur d'autrefois, dans le vieillard aigri et désespéré qui se présenta au prétoire de Marc-Aurèle. Le champion tant de fois victorieux se déroba à la joûte oratoire. Philostrate, visiblement affligé pour son héros, constate qu'il n'épuisa pas la clepsydre, et qu'il s'emporta contre l'empereur, « sans mettre de figures à son discours [1]. » Il comprenait bien cependant le secret, mais redoutable grief qu'on remuait contre lui ; car il s'écriait : « Voilà le fruit de cette « hospitalité donnée à Vérus, que tu m'avais toi- « même envoyé ! » C'était de l'injustice envers Marc-Aurèle. Mais l'empereur, impassible, laissait dire. On croyait Hérode perdu. Bassæus Rufus, préfet du prétoire [2], homme grossier et violent, tira l'épée contre lui. « Insensé, lui répond Hérode, un vieillard « craint peu de chose [3]; » et il sort, désertant la cause.

Alors ses adversaires se donnèrent carrière. On lut [4] la décision prise en assemblée par les Athéniens

[1] « Παρελθὼν γὰρ καθίστατο ἐς διαβολὰς τοῦ αὐτοκράτορος, οὐδὲ σχη- » ματίσας τὸν λόγον. » (Philost., *ibid.* § 28).

[2] Sur Bassæus Rufus, voyez Dion Cassius (Xiphil.), LXXI, p. 337. Orelli, *Inscript. latin.*, n° 3574. — Mommsen, *Inscript. neap.*, p. 257, n° 4916, (lettre de Bassæus Rufus et Macrinus Vindex, préfets du prétoire, aux autorités de *Sæpinum*).

[3] « Ὦ λῷστε, γέρων ὀλίγα φοβεῖται. » Ce sont les paroles que Philostrate prête à Hérode. Je remarque que ce mot λῷστε est signalé par Lucien (*Lexiphane*, § 20), au nombre des mots entachés d'affectation d'atticisme.

[4] Philostrate ne dit pas qui porta la parole; il se sert dans tout le passage de l'expression collective, « les Athéniens. » — Ce n'est que par

contre Hérode. On l'accusa, car il fallait expliquer pourquoi l'on avait transporté la cause hors de sa juridiction naturelle, d'avoir séduit « par le miel de ses » flatteries » les gouverneurs de la Grèce.— « O miel » amer ! » ajoutait-on dans un transport oratoire. On compara les vexations d'Hérode Atticus à la peste qui avait sévi récemment à Athènes, comme dans tout l'empire, et l'on disait : « Heureux ceux qui sont » morts pendant la peste ! »

Par ces extraits, cités avec complaisance par Philostrate, on se rend compte du caractère un peu pédantesque de cette éloquence et de toute la scène. Les traditions d'école durent garder le souvenir de cette invective. En l'écoutant, le bon empereur versait des larmes.

La sentence de Marc-Aurèle ramène toutefois la cause à ses justes proportions. Hérode fut acquitté. Ses affranchis seuls furent punis de la peine la plus légère possible. Encore même Alcimédon, l'un des plus attaqués, le même qu'on avait accusé autrefois d'avoir causé la mort de Régilla, fut-il épargné, à raison du malheur qui venait de le frapper. Les ennemis d'Hérode ne durent retourner qu'à demi contents à Athènes. Ils prétendirent qu'il avait été exilé à Oricum, en Épire, où la maladie le retint quelque temps à son retour [1].

Nous n'avons pas à réviser une cause jugée par Marc-Aurèle. Il importe peu d'ailleurs de connaître

conjecture, qu'on peut supposer, d'après un mot dit ailleurs, que ce plaidoyer était de Théodote.

[1] Voyez là-dessus Philostrate, *Vie d'Hérode*, § 30.

le degré d'innocence ou de culpabilité d'Hérode Atticus. Quand on songe aux graves événements qui se déroulaient en ce moment sur les rives du Danube, cette scène de Sirmium semble se détacher sur un fond mieux propre à faire ressortir la futilité des incidents sur lesquels elle roule. Mais le nom d'Athènes communiquait encore quelque importance à ses plus mesquines querelles. L'intervention impériale ne dédaignait donc pas de défendre le sénat et le peuple athénien contre quelques affranchis d'un homme riche! Les circonstances de ce débat servent peut-être à jeter quelque lumière sur l'état intérieur de cette cité : mais alors, la comparaison même des passions soulevées et de leur objet, donne à un haut degré le sentiment de la vie amoindrie, resserrée dans un étroit horizon, qu'on menait au temps de Marc-Aurèle à Athènes, et qu'heureusement un reste d'éclat littéraire ennoblissait encore.

CHAPITRE X.

COUP-D'ŒIL SUR LA VIE LITTÉRAIRE D'HÉRODE ATTICUS.

I. — Ses ouvrages ; — son éloquence ; — son enseignement.

« Hérode, dit son biographe, préférait la gloire » d'être un improvisateur à celle d'avoir été consul, » et de descendre de consuls [1]. » — D'une façon plus générale, on peut dire que la gloire littéraire fut, depuis le commencement de sa carrière jusqu'à la fin, à travers les circonstances diverses que nous avons essayé de classer, sa préoccupation permanente et l'objet de ses constants efforts.

Outre ces improvisations, dont une partie au moins avait été recueillie, il avait laissé plusieurs ouvrages écrits, dont Philostrate donne la liste : un grand nombre de lettres, des dissertations, et des *éphémé-*

[1] « Ἤρα μὲν γὰρ τοῦ αὐτοσχεδιάζειν ὁ Ἡρώδης μᾶλλον ἢ τοῦ ὕπατός » τε κἀξ ὑπάτων δοκεῖν. » (Philost., I, 25. *Vie de Polémon*, § 13).

rides, des manuels commodes renfermant un abrégé de la science antique[1]. Ce catalogue est reproduit avec quelques différences par Suidas. On y voit des discours improvisés, et une sorte d'ouvrage encyclopédique[2], qui est probablement un de ceux que mentionne Philostrate sous un titre plus étendu. C'était sans doute un recueil pratique, à l'usage des rhéteurs, d'extraits d'auteurs anciens, fruit de l'expérience d'un long enseignement, en même temps qu'œuvre de philologie érudite, où avait dû se complaire le curieux d'antiquité, auquel nous devons des inscriptions pseudo-archaïques. Aulu-Gelle nous a laissé, dans ses Nuits Attiques, un exemple[3], d'après lequel on peut se faire une idée de ces compilations, dont le nombre se multipliait à cette époque. Sous des titres variés, souvent entachés de recherches[4], ces ouvrages remplissaient en quelque sorte l'office de ces *morceaux choisis*, qu'on met aujourd'hui entre les mains des écoliers. Les monuments

[1] « Ἐπιστολαὶ δὲ πλεῖσται Ἡρώδου, καὶ διαλέξεις, καὶ ἐφημερίδες, ἐγ- » χειρίδιά τε καίρια τὴν ἀρχαίαν πολυμαθίαν ἐν βραχεῖ ἀπηνθισμένα. » (Philost., *Vie d'Hérode*, § 26). — Voir, dans ce travail, à la page 70.

[2] « Λόγοι αὐτοσχέδιοι, » — « σύγγραμμα πολυμαθές. » (Suidas).

[3] Aulu-Gelle, *Noctes Atticæ. Epilogus*, § 2 : « Nam proinde, ut librum » quemque in manus ceperam, seu Græcum, seu Latinum, vel quid » memoratu dignum audieram, ita, quæ libitum erat, cujus generis cum» que erant, indistincte atque promiscue annotabam ;.... ut quando.... » libri, ex quibus ea sumpseram, non adessent, facile inde nobis inventu » atque depromptu foret. »

[4] Voyez Aulu-Gelle, *ibid.*, *ibid.*, § 4 : « Eas inscripsimus *Noctium* » *Atticarum*, nihil imitati festivitates inscriptionum, quas plerique alii » utriusque linguæ scriptores in id genus libri fecerunt. » — Le voilà qui énumère alors quelques-uns de ces titres à la mode, parmi lesquels nous trouvons celui que portait l'ouvrage d'Hérode : « Πέπλον, Ἀμαλθείας » κέρας, κήρια, etc. — sunt adeo, qui Πανδέκτας et Ἑλικῶνα, et Προ- » βλήματα, et Ἐγχειρίδια, etc.., »

originaux étant alors d'un accès bien moins facile à tous, le maître exprimait, dans ces résumés encyclopédiques, la quintessence de son enseignement; il joignait à des citations fort étendues, des notes, des commentaires, des souvenirs personnels. Ces manuels étaient loin d'être soumis à une méthode sévère; leur composition, confuse comme la science d'alors, admettait les éléments les plus divers. On doit supposer cependant que, lorsqu'ils étaient l'œuvre d'un maître aussi renommé qu'Hérode, ils devaient porter l'empreinte de l'esprit particulier qui présidait à son enseignement.

Tous ces écrits sont perdus[1]. On trouve il est vrai sous le nom d'Hérode un discours intitulé περὶ πολιτείας, dont nous avons indiqué plus haut le sujet [2]. Mais rien n'est moins certain que cette attribution. Visconti et Fiorillo regardent ce morceau comme l'œuvre d'un rhéteur anonyme, désireux, par une fraude qui n'est pas sans exemple, de donner à sa propre composition le patronage d'un nom célèbre. Cette opinion s'appuie moins encore sur la médiocrité du fond, que sur les nombreuses incorrections et négligences de langage [3], dont il paraît difficile de

[1] Les épigrammes en vers qui lui sont attribués par Fabricius (*Bibl. gr.*, t. IV, p. 477), sont l'œuvre d'un autre Hérode, poëte qui vivait longtemps auparavant, et que Pline le jeune nomme dans une de ses lettres comme un des maîtres du genre. (Plin. *Epist.* l. IV, 3. — Cf. Visconti, *ouvrage cité*, t. I, p. 320).

[2] Voyez plus haut, page 2, note 2.

[3] La plupart de ces incorrections sont signalées dans le commentaire philologique que J. Reiske a donné de ce discours au VIII[e] volume de ses *Oratores græci*, et que Fiorillo a entièrement inséré dans son ouvrage déjà cité. — Voir particulièrement les notes 38, 45, 50, 65, 99 de ce commentaire.

rendre responsable un rhéteur renommé par le choix même et les scrupules de sa diction.

L'auteur d'une dissertation déjà ancienne sur Gorgias [1], a tenté de revendiquer pour Hérode Atticus le *plaidoyer en faveur de Palamède*, lieu-commun de rhétorique judiciaire qui figure ordinairement sous le nom de Gorgias dans la collection des orateurs attiques [2]. Cette conjecture n'a pas trouvé de partisans. Il n'est pas douteux, d'après le caractère de la langue, que la composition de ce petit ouvrage ne soit en effet très-postérieure aux temps où vivait le sophiste de Léontium; mais, en l'absence de témoignage formel qui autorise cette attribution, dans l'état si incomplet de nos connaissances sur la manière et le style d'Hérode, on comprend qu'il est difficile d'admettre et même de discuter cette hypothèse.

Il faut donc, si l'on écarte les œuvres apocryphes, borner le catalogue de ce qui reste à quelques inscriptions qu'il a certainement rédigées lui-même[3], et à un petit nombre de fragments indiqués plutôt que conservés par Philostrate et par Aulu-Gelle. Le premier nous donne, à la faveur de citations introduites dans son récit biographique, quelques rares débris empruntés au recueil épistolaire laissé par Hérode : la lettre à Varus, citée plus haut, devait y figurer,

[1] Foss, *De Gorgia Leontino commentatio*, in-8°, Halle, 1827.

[2] Oratores Attici (éd. Didot), t. II, p. 209-215.

[3] Ce sont au moins les inscriptions qui se rapportent à l'affranchi Polydeucion, et, parmi les inscriptions triopiennes, le texte pseudo-archaïque gravé sur les deux colonnes de marbre du musée de Naples. Voir plus haut, chapitres v, § 1, et vi, § 2.

ainsi que les billets à Marc-Aurèle, à Avidius Cassius, écrits plus tard ; illustres correspondants auxquels on peut joindre le nom de Polémon [1]. Il nous a transmis également, dans sa vie du sophiste Alexandre de Séleucie, le sujet d'une improvisation oratoire débitée par Hérode dans la mémorable séance donnée en l'honneur du passage de ce rhéteur à Athènes [2]. C'était une supplication des Athéniens blessés auprès de Syracuse, et, au moment de la retraite, conjurant leurs compagnons de les achever avant de partir ; argument emprunté, comme on le reconnaît, à un célèbre passage de Thucydide [3], d'après une méthode semblable à celle qui est en usage aujourd'hui pour nos amplifications de collége.

Le livre d'Aulu-Gelle, outre quelques traits intéressants de ses conversations avec ses élèves, contient l'analyse d'une dissertation en grec, que l'auteur, autrefois disciple d'Hérode, avait entendue de sa bouche à Athènes [4]. Ses souvenirs, dit-il, sont déjà lointains [5] : il se rappelle cependant qu'interpellé par un stoïcien, qui lui reprochait l'excès de ses démonstrations de douleur à la mort d'un esclave qu'il aimait, Hérode répondit en mettant en cause la doctrine stoïcienne elle-même. Après avoir établi combien la prétention d'être inaccessible à la dou-

[1] Lettre à Varus, écrite de Smyrne. (Voir plus haut, chap. II, p. 28.) — Billets à Marc-Aurèle, à Avidius Cassius, fragment d'une lettre de Polémon, cité dans le cours du présent chapitre.

[2] Philost., *Vie des Sophistes,* II, v, 6.

[3] Thucydide, VII, 75.

[4] Aulu-Gelle, *Nuits Attiques*, XIX, 12.

[5] Id. *ibid.* : « In ea dissertatione, quantulum memini, hujuscemodi » sensus est. »

leur était contraire à la nature humaine, l'orateur montra quels seraient les fâcheux effets d'une doctrine qui, au lieu de se borner à modérer et à régler les passions, réussirait à les extirper réellement. Il rendit enfin sa démonstration plus frappante par une sorte d'apologue, que nous traduisons :

« Un Thrace, dit-il, homme de la dernière bar- » barie, sans aucune expérience de l'agriculture, » éprouva le désir de mener une vie plus humaine : » il émigre dans un pays plus cultivé, et achète un » fonds planté de vignobles et d'oliviers. Ne sachant » comment s'y prendre pour cultiver sa vigne ou ses » arbres, il voit par hasard un voisin occupé à cou- » per les ronces dont la végétation s'était élevée de » toutes parts, à tailler les frênes presque jusqu'au » sommet, à supprimer les branches de vigne qui, » des racines de la souche, traînaient sur le sol, à » émonder les rameaux parasites au hauf des arbres » fruitiers et des oliviers : il s'approche, et demande » pourquoi ce grand massacre de bois et de feuillage. » C'est, dit le voisin, pour nettoyer et éclaircir le » sol, et rendre ainsi plus féconds mes arbres et ma » vigne. Notre homme s'éloigne en remerciant le » voisin, et tout heureux de se croire en possession » du secret de l'art agricole. Il prend aussitôt sa » faux et sa hache ; et voilà le malheureux qui, dans » son ignorance, se met à décapiter toutes ses vignes » et ses oliviers, à retrancher de ses arbres les bran- » ches les plus utiles et les sarments les plus riches » de ses vignes, à arracher en même temps que les » buissons et les ronces, les arbrisseaux et les » jeunes pousses, propres à la production et aux

» fruits ; tout cela pour nettoyer le sol. Triste effet » de l'audace et de l'aberration confiante qu'une imi- » tation aveugle lui avait inspirées ! — Ainsi, ajou- » tait-il, ces partisans de l'ἀπάθεια, qui veulent » paraître calmes, intrépides et impassibles, en s'in- » terdisant tout désir, toute douleur, toute colère, » toute joie, font subir à l'âme une sorte d'amputa- » tion, qui en détruit les ressorts ; ce sont désor- » mais des corps qui vieillissent dans une exis- » tence lâche et comme énervée [1].»

Ces faibles débris ne suffisent pas certainement pour porter un jugement sur le mérite oratoire d'Hérode Atticus. Mais on peut tenter peut-être, d'après ce qu'en ont dit les anciens, de s'en former une idée. Malheureusement le jugement qu'en donne Philostrate à la fin de sa biographie, est exprimé

[1] « Homo Thracus, inquit, ex ultima barbaria, ruris colendi insolens, » quum in terras cultiores, humanioris vitæ cupidine, commigrasset, » fundum mercatus est, olea atque vite consitum. Qui nihil admodum » super vite aut arbore colenda sciret, videt forte vicinum rubos late atque » alte obortas excidentem, fraxinos ad summum prope verticem depu- » tantem, suboles vitium e radicibus caudicum super terram fusas re- » vellentem, stolones in pomis aut in oleis proceros atque decretos am- » putantem : acceditque prope, et cur tantam ligni atque frondium cædem » faceret, percontatus est. Et vicinus ita respondet : ut ager, inquit, » mundus purusque fiat, ejusque arbor atque vitis fœcundior. Discedit » ille a vicino gratias agens, et lætus, tanquam adeptus rei rusticæ dis- » ciplinam. Tum falcem ibi ac securim capit ; atque ibi homo miser im- » peritus vites suas sibi omnes et oleas detruncat ; comasque arborum » lætissimas, uberrimosque vitium palmites decidit, et frutecta atque vir- » gulta simul omnia, pomis frugibusque gignendis felicia, cum sentibus » et rubis, purificandi agri gratia, convellit ; mala mercede doctus auda- » ciam, fiduciamque peccandi imitatione falsa eruditus. — Sic, inquit, isti » apathiæ sectatores, qui videri se esse tranquillos, et intrepidos, et im- » mobiles volunt, dum nihil cupiunt, nihil dolent, nihil irascuntur, nihil » gaudent, omnibus vehementioris animi officiis amputatis, in corpore » ignavæ atque enervatæ vitæ consenescunt. »

avec cette recherche alambiquée qui lui est trop familière, et qui présente une image peu claire au lecteur. Certains traits méritent toutefois d'être notés : « Le souffle de son éloquence, dit-il, n'était » pas véhément, mais doux et soutenu[1]. » On y entendait « comme un écho de Critias[2]. » Ailleurs il l'appelle « le plus varié des rhéteurs[3]. » Suivant Aulu-Gelle, Hérode surpassait de beaucoup dans l'éloquence grecque tous ses contemporains « par la » gravité, l'abondance et le choix des expressions[4]. » — Il travaillait, dit Philostrate, « même la nuit, dans » les intervalles du sommeil ; » aussi quelques-uns lui reprochaient-ils un style surchargé, mais c'étaient les partisans de la maigreur et de la sécheresse[5]. Le témoignage n'en est pas moins utile à recueillir ; et, si nous ne pouvons pas affirmer que le reproche fût juste, nous devons croire qu'il était assez général, pour que Philostrate, dont la partialité nous est connue, le mentionnât. — Il semble, autant qu'on en peut juger, que le mérite oratoire d'Hérode appartenait à ce genre tempéré, dans lequel l'élégance et la pureté de l'expression, l'enchaînement facile

[1] Philost., *Vie d'Hérode*, § 34 : « Τὸ πνεῦμα τ' οὐ σφοδρὸν, ἀλλὰ λεῖον » καὶ καθεστηκός. »

[2] Id., *ibid.*, « κριτιάζουσα ἠχώ. »

[3] Id., *Vies des Sophistes*, II, *Vie d'Ælien*, § 3. Celui-ci admirait Hérode « ὡς ποικιλώτατον ῥητόρων. »

[4] Aulu-Gelle, *Nuits Attiques*, XIX, 12 : « Herodem Atticum.... Athe- » nis disserentem audivi græca oratione, in qua fere omnis memoriæ no- » stræ universos gravitate atque copia et elegantia vocum longe præ- » stitit. »

[5] Philost., *Vie d'Hérode*, § 35 : « Καὶ παρὰ πότον ἐσπούδαζε, καὶ νύκτωρ » ἐν τοῖς διαλείμμασι τῶν ὕπνων, ὅθεν ἐκάλουν αὐτὸν σιτευτὸν ῥήτορα » οἱ ὀλιγωροί τε καὶ λεπτοί. »

des idées ont plus de part que les grands mouvements d'éloquence. Il emprunte ses modèles à une école d'orateurs d'un art un peu ancien, qui n'a pas encore atteint sa plénitude. Quand il disait de lui-même : « Je vaux mieux qu'Andocide[1], » il se comparait sans doute à ceux dont la manière lui paraissait semblable à la sienne ; mais, oubliant que la rhétorique n'est pas l'éloquence, il s'attribuait ainsi un rang que la postérité ne confirmerait pas, je le crains, si elle avait ses œuvres.

Quoi qu'il en soit, ses contemporains tinrent son éloquence en très-haute estime. Philostrate, nous l'avons vu, le considère comme un sophiste accompli. Les Grecs le rangèrent par acclamation au nombre des « dix orateurs[2]. » Cet honneur fut confirmé par les générations suivantes. Hérode figure en effet parmi les orateurs de la deuxième Décade, dans la liste qu'en a laissée Suidas[3], à côté de Polémon et d'Aristide.

S'il était cependant nécessaire d'assigner des rangs, il faudrait, de l'aveu même d'Hérode, le mettre au-dessous de Polémon. Il ne cessa jamais de le considérer comme un supérieur. Sans doute,

[1] Philost., *Vie d'Hérode*, § 35 : « Βοώσης δ' ἐπ' αὐτῷ τῆς Ἑλλάδος » καὶ καλούσης αὐτὸν ἕνα τῶν δέκα, οὐχ ἡττήθη τοῦ ἐπαίνου μεγάλου » δοκοῦντος, ἀλλ' ἀστειότατα πρὸς τοὺς ἐπαινέσαντας· Ἀνδοκίδου μὲν, » ἔφη, βελτίων εἰμί. » — « Comme les Grecs le saluaient de leurs acclamations, et l'appelaient un orateur de la décade, devant cet éloge, » si grand qu'il fût, il ne se tint pas pour battu ; s'adressant à ceux qui » l'avaient loué : Ah ! dit-il en plaisantant, mais je vaux mieux qu'Andocide ! »

[2] Philost., *Vie d'Hérode*, § 35.

[3] Voyez Suidas, au mot Νικόστρατος. — Cf. Fabricius, *Bibl. græc.*, t. II, p. 746.

quand il s'était une première fois rencontré avec lui à Smyrne, son talent n'était point encore formé, et Polémon était dans toute la maturité du sien. Mais plus tard, quand la dédicace de l'Olympicion offrait une si magnifique occasion, il ne parut point offensé de la préférence donnée au sophiste de Smyrne. Parvenu à son tour à une renommée éclatante, il continuait à s'effacer avec modestie devant Polémon. Un jour il venait de parler aux jeux Pythiques; les acclamations retentissaient de tous les points de l'assemblée. Ses auditeurs lui disaient : « Tu es un autre Démosthènes ! » Il répondit : « Je » voudrais être un autre Polémon[1] ! » Ce sentiment d'infériorité n'était d'ailleurs accompagné d'aucune malveillance envieuse. Les bonnes relations qui avaient commencé entre eux à Smyrne, ne furent jamais interrompues. Vieux et malade de la goutte, Polémon décrivait ainsi, dans une lettre adressée à Hérode, sa triste situation : « Faut-il manger, je n'ai » pas de mains ; faut-il marcher, je n'ai pas de pieds ; » mais faut-il souffrir, alors j'ai des mains et des » pieds[2] ! »

Hérode s'inclinait presque avec un égal respect devant Favorinus. Il semble que ces deux personnages aient été unis par une de ces amitiés que fait naître parfois une certaine communauté de goûts ou de manies. Fort riche, comme tous ces sophistes en renom, dont le train fastueux faisait contraste avec

[1] Philost., I, 25. *Vie de Polémon*, § 17.

[2] Id., *ibid.*, § 26 : « Δεῖ ἐσθίειν, χεῖρας οὐκ ἔχω· δεῖ βαδίζειν, πόδες » οὐκ εἰσί μοι· δεῖ ἀλγεῖν, τότε καὶ πόδες εἰσί μοι καὶ χεῖρες. »

la vie modeste et retirée qu'affectaient les philosophes[1], Favorinus avait, entre autres objets de luxe, un esclave indien, nommé Autolécythe, dont le langage moitié grec, moitié barbare, était pour lui un grand sujet d'amusement. Il le laissa en mourant à Hérode, ajoutant à ce legs singulier une maison qu'il possédait à Rome et sa bibliothèque[2].

Ces deux sophistes semblent avoir été, parmi les contemporains d'Hérode, ceux qui, après ses maîtres proprement dits, exercèrent le plus d'influence sur son goût. Le principal et le plus illustre de ses maîtres, avait été, comme nous avons vu Scopélianus. Il faut ajouter à ce nom, ceux de Secundus d'Athènes, Théagène de Cnide, Munatius de Tralles, celui du philosophe platonicien Calvisius Taurus de Tyr, pour avoir la liste de ceux dont Hérode avait successivement fréquenté les écoles.

Mais aussitôt qu'il s'était lui-même affranchi des leçons professorales, il avait, conformément aux habitudes littéraires de son temps, adopté parmi les orateurs anciens un type, on pourrait presque dire

[1] Voyez Philostrate, II, 3; *Vie d'Aristoclès de Pergame*. — Il décrit ainsi le changement qui s'opéra dans les habitudes d'Aristoclès, quand il passa de la vie de philosophe à celle de sophiste : « Ὃν δ' ἐφιλοσόφει » χρόνον, αὐχμηρὸς δοκῶν καὶ τραχὺς τὸ εἶδος καὶ δυσπινὴς, τὴν ἐσθῆτα » ἥϐρυνε καὶ τὸν αὐχμὸν ἀπετρίψατο,..... ἀτάκτως ἐς τὰ θέατρα ἐφοίτα, » κἀπὶ τὴν τούτων ἠχώ. » — « Après s'être montré, au temps où il cultivait la philosophie, négligé, sévère et malpropre dans son extérieur, » il prit de riches vêtements et bannit toute négligence... Il fréquentait » outre mesure les théâtres et recherchait leur bruit. »

[2] Philost., I, 8, *Vie de Favorinus*, § 4 : « Ἦν δ' οὗτος Ἰνδὸς μὲν καὶ » ἱκανῶς μέλας, ἄθυρμα δ' Ἡρώδου τε καὶ Φαϐωρίνου· ξυμπίνοντας » γὰρ αὐτοὺς διῆγεν ἐγκαταμιγνὺς Ἰνδικοῖς Ἀττικὰ, καὶ πεπλανημένῃ τῇ » γλώττῃ βαρϐαρίζων. »

un patron, qu'il contribua beaucoup, dit Philostrate, à remettre en lumière. Son choix s'était porté sur Critias, le rhéteur élève de Socrate, que sa participation à la tyrannie des Trente avait à jamais rendu odieux [1]. L'impopularité encore vivace de son nom avait fait oublier ses titres littéraires. Hérode trouvait un plaisir d'érudit à les exhumer; en même temps il puisait dans les œuvres de ce rhéteur longtemps méconnu, de précieux modèles de cette pureté de langue, de cet atticisme, qualités auxquelles il était tout particulièrement sensible. Ce que Xénophon était pour Arrien, ce que Thucydide était pour Pausanias [2], Critias l'était devenu pour Hérode Atticus; l'auteur de prédilection auquel on s'attache, et dans la gloire duquel on cherche à s'envelopper. Par là se manifeste chez lui une manière de voir, dont sa vie offre plusieurs indices, et qui lui est commune avec un grand nombre de ses contemporains; les beaux siècles de la Grèce apparaissaient à ces érudits du siècle des Antonins, comme une antiquité classique, dont ils aimaient à restaurer les monuments, à retrouver les traditions, à faire revivre exactement la langue.

L'éloquence d'Hérode, si l'on peut appliquer ce mot aux exercices oratoires que pratiquaient les sophistes, semble s'être surtout distinguée par cette

[1] Voyez en quels termes, après si longtemps, en parle encore Philostrate I, 16, § 1-2 : « Κάκιστος ἀνθρώπων ἔμοιγε φαίνεται ξυμπάντων, » ὧν ἐπὶ κακίᾳ ὄνομα. » — Cf. divers passages des orateurs attiques : Æschine, *Disc. contre Timarque*, § 173; Lysias, *Disc. contre Ératosthène;* § 43, § 55; Démade, *Fragment d'invective contre Démosthènes* (dans les *Oratores Attici*, éd. Didot, tome II, page 442).

[2] Voir page 73, note 2.

recherche, alors, en grec comme en latin, fort à la mode, qui, pour atteindre la pureté du style, poussait jusqu'à l'archaïsme. Il s'étudiait lui-même, et il enseignait à n'employer que des expressions confirmées par l'autorité des anciens. Dans une altercation avec un des élèves d'Hérode, le sophiste Philager de Cilicie laissa, dit Philostrate[1], échapper un terme étranger : « Quel est, interrompt avec ironie son » adversaire, le bon auteur dont tu tires ce mot? » Où pouvait-on chercher alors, sinon dans les livres, la langue des anciens Athéniens? Ce n'était plus celle que parlaient assurément ces gens de tous pays qui remplissaient Athènes : à peine quelques régions abritées et reculées pouvaient-elles en avoir conservé des traces. Une intéressante anecdote nous montre Hérode, dans ses préoccupations de puriste, interrogeant avec curiosité sur son langage un certain Agathion, personnage singulier, sorte de philosophe anachorète, qui, retiré dans l'intérieur de l'Attique, y vivait, comme les ermites qui s'y trouvent encore aujourd'hui, du laitage et des provisions que lui apportaient les paysans de Marathon ou de Béotie[2]. C'est la *Mésogée*, lui répondit-il, qui est la bonne école pour qui veut bien parler ; seule région ou la

[1] Philost., II. 8, *Vie de Philager de Cilicie* : « Ἐκφύλου δ' αὐτὸν » ῥήματος ὡς ἐν ὀργῇ διαφυγόντος λαβόμενος ὁ Ἀμφικλῆς, καὶ γὰρ δὴ » καὶ ἐτύγχανε τῶν Ἡρώδου γνωρίμων τὴν πρώτην φερόμενος, « παρὰ » τίνι τῶν ἐλλογίμων, ἔφη, τοῦτ' εἴρηται; καὶ ὅς, « παρὰ Φιλάγρῳ, » ἔφη. » — C'est ainsi qu'Hérode lui-même répondait un jour au fameux Pérégrinus : « Tu m'insultes, soit, mais pourquoi en un tel langage? » (Philost., *Vie d'Hérode*, § 33).

[2] Philost., *Hérode*, § 14.

population indigène n'était pas noyée sous un flot d'étrangers[1].

Ainsi, le rhéteur ne se séparait pas de l'érudit, chez Hérode Atticus. L'art de la parole lui plaisait surtout comme une occasion de montrer et de communiquer sa science. Tout, chez lui, tendait à l'enseignement ; ce fut sa passion, pendant tout le temps de sa carrière. Il commença à enseigner de fort bonne heure, et ne cessa plus, dans quelque résidence ou quelque condition qu'il se trouvât. Parmi les sophistes dont Philostrate raconte la vie, il en est peu qui n'ait passé par l'école d'Hérode, soit en Asie, soit à Rome, soit à Athènes. La tranquillité qui, après les orages que nous avons décrits, accompagna les dernières années de son existence, lui permit de se livrer, plus que jamais, à son goût.

Sa résidence favorite paraît avoir été alors à Képhissia. Il y avait là, sur les premiers coteaux du Pentélique, près des sources du Céphise, une région fraîche et boisée, qui offre encore aujourd'hui un refuge contre les ardeurs de l'été. On n'y était point éloigné d'Athènes ; la vue embrasse facilement la ville avec la plaine tout entière. Autour de l'habitation d'Hérode s'étendaient sans doute des bois propres à la promenade et à la chasse, comme semble l'indiquer ce nom de *Marousie*, épithète de Diane[2], que porte encore le village le plus voisin de Képhissia.

[1] On trouve quelques exemples des finesses de langage qu'employaient les amateurs d'atticisme, dans le dialogue de Lucien intitulé « *le Pseudo-Sophiste ou le Soléciste.* » LXXVI, tome II, page 495 (*trad. Talbot*).

[2] Voir sur le culte d'Ἄρτεμις ἀμαρυσία, en Eubée et dans l'Attique, Pausanias, I, 31, 5.

C'était sous ces beaux ombrages qu'Hérode avait consacré des monuments à la mémoire de sa femme, de ses filles, de ses affranchis. Resté seul, avec un fils qu'il ne pouvait pas aimer, dans cette maison tant de fois frappée par la mort, il se plaisait à y attirer et à y entretenir les jeunes gens venus pour s'instruire à Athènes. « Hérode Atticus, dit Aulu-Gelle[1],
» rhéteur éloquent en grec et personnage consu-
» laire, nous faisait souvent venir, pendant que nous
» étions étudiants à Athènes, dans ses villas voisines
» de la ville, moi et Servilianus, personnage *claris-*
» *sime*, et plusieurs autres jeunes gens de notre âge
» qui avaient fait le voyage de Rome à Athènes pour
» leur instruction. C'est là qu'alors, installés chez
» lui dans sa villa appelée Képhissia, pendant les
» ardeurs brûlantes de l'été et de l'automne, nous
» nous garantissions de la chaleur à l'ombre de bois
» épais, ou que, dans les longs et agréables vesti-
» bules de cette maison dont le site entretenait la
» fraîcheur, nous jouissions des bassins abondants
» en eaux brillantes, du bruit des eaux et du chant
» des oiseaux qui faisaient retentir la villa tout en-
» tière. »

[1] A. Gelle, *Noct. Att.* I, 2 : « Herodes Atticus, vir et Græca facun-
» dia et consulari honore præditus, accersebat sæpe nos, quum apud
» magistros Athenis essemus, in villas ei urbi proximas, me et Cl. V.
» Servilianum, compluresque alios nostrates, qui Roma in Græciam ad
» capiendum ingenii cultum concesserant. Atque ibi tunc, quum essemus
» apud eum in villa, cui nomen est Cephissia, et æstu anni et sidere
» autumni flagrantissimo, propulsabamus caloris incommoda lucorum
» umbra ingentium, longis ambulacris et mollibus, ædium positu refrige-
» ranti, lavacris nitidis et abundis et collucentibus, totiusque villæ ve-
» nustate aquis undique canoris atque avibus personante. »

Une libérale hospitalité accueillait les jeunes gens dans cette studieuse retraite. Aussi désertaient-ils les écoles d'Athènes pour s'y rendre. C'est ainsi qu'à diverses époques, des disciples destinés à devenir à leur tour célèbres, se formèrent par son enseignement. Il faut citer parmi eux Théodote, qui avait, comme nous avons vu, tourné son talent contre son ancien maître ; Pausanias de Cappadoce, qui probablement ne fait qu'un avec le célèbre voyageur[1]. Il est probable aussi que l'Africain Apulée, qui avait quitté Carthage pour venir, du vivant d'Hérode, étudier à Athènes, fut pendant son séjour un des habitués de Képhissia.

Mais il y avait des disciples favoris, auxquels le maître consacrait des soins particuliers. Ils étaient au nombre de dix, choisis pour leur zèle et leur aptitude, qui leur valaient l'insigne honneur d'être attachés à ce qui s'appelait la Clepsydre. Ils se réunissaient, à l'issue des séances publiques, dans une sorte de conférence, pendant laquelle Hérode s'engageait à expliquer cent lignes sans s'interrompre. Rien, pendant la durée de cet exercice, ne devait être donné à la parade ; il était interdit d'applaudir[2]. Philostrate cite, au nombre des disciples de la Clepsydre, Amphiclès de Chalcis, Seeptos de Corinthe. Mais celui des élèves d'Hérode Atticus auquel il de-

[1] Voir plus haut, page 4, note 4.

[2] « Τὸ δὲ Κλεψύδριον ὧδ' εἶχεν. Τῶν τοῦ Ἡρώδου ἀκροατῶν δέκα οἱ » ἀρετῆς ἀξιούμενοι ἐπεσιτίζοντο τῇ ἐς πάντας ἀκροάσει κλεψύδραν ξυμ- » μεμετρημένην ἐς ἑκατὸν ἔπη, ἃ διῄει ἀποτάδην ὁ Ἡρώδης παρῃτημένος » τὸν ἐκ τῶν ἀκροατῶν ἔπαινον καὶ μόνου γεγονὼς τοῦ λέγειν, » (Philost., II, 10, *Vie d'Hadrianus de Tyr*, § 1).

meura toujours le plus attaché fut incontestablement Hadrianus de Tyr. C'était un de ses plus anciens disciples; car, bien qu'il y eût seulement peu d'années de différence entre Hérode et lui, il avait, depuis l'âge de dix-huit ans, suivi ses leçons [1].

L'enseignement chez Hérode se mêlait à tout, à ses conversations familières, aux propos qu'une occasion fortuite faisait naître. Sa mémoire était abondamment pourvue de souvenirs, dont il aimait à faire part au cercle attentif qui l'entourait. S'il s'agissait de rhétorique, personne n'avait plus que lui pratiqué les sophistes et ne connaissait mieux le fort et le faible de chacun; si au contraire le cours de l'entretien ou bien quelque incident, comme un jour, par exemple, le passage d'un de ces philosophes mendiants alors si nombreux [2], l'entraînait à parler de matières philosophiques, il se montrait l'adversaire des exagérations cyniques ou stoïciennes. Ses opinions, le plus souvent appuyées de citations et d'anecdotes [3], sont recueillies et notées au passage par

[1] Hadrianus mourut octogénaire sous Commode, c'est-à-dire avant 192, (Philost., *ibid.*, § 9). Il était venu à l'école d'Hérode à dix-huit ans (Id., *ibid.*, § 1). Au commencement du règne de Marc-Aurèle, il étudiait à Rome (Galenus, *Prognost. ad Posthum.*, c. 5). — Il nous est parvenu, sous le nom de ce sophiste, cinq petites compositions (μελέται), que Waltz a insérées dans le premier volume de ses *Rhetores græci*, (p. 526 et suivantes).

[2] Aulu-Gelle, *ouvrage cité*, IX, 2; — I, 2; — XIX, 12:

[3] « Mes ancêtres les Athéniens défendirent par décret public qu'il fût » jamais permis de donner à des esclaves les noms d'Harmodius et » d'Aristogiton, ces intrépides jeunes gens, qui, pour reconquérir la li- » berté, avaient entrepris de tuer le tyran Hippias; ils regardaient » comme une impiété de souiller, en les appliquant à des esclaves, des » noms voués à la liberté de la patrie. Pourquoi donc souffrons-nous que » le glorieux nom de philosophie soit sali dans la personne d'hommes

ses disciples. Hérode jouit au milieu d'eux de leur attention et de leur déférence. Familier avec eux, il prend en retour un singulier plaisir à apprécier, à encourager leurs essais oratoires ; et il semble, tant il se complaît en ce rôle de professeur perpétuel, ne point concevoir de plus agréable emploi de son existence.

Quand un rhéteur passait par Athènes, il ne manquait pas d'entendre Hérode, et parfois de se mesurer avec lui. Vers 170, Alexandre de Séleucie, nommé par Marc-Aurèle secrétaire pour la correspondance grecque [1], traverse Athènes, se rendant en Pannonie. Les jeunes gens étaient tous alors à Marathon auprès d'Hérode ; il écrit pour notifier son arrivée, et réclamer un auditoire. Au jour nommé, Hérode, entouré de ses disciples, vient en effet de Marathon, pour assister à la séance que donne l'éloquent voyageur dans le théâtre d'Agrippa au Céramique. Une joûte oratoire s'engage entre les deux rhéteurs : à peine Alexandre avait-il cessé de parler aux applaudissements de tous, qu'Hérode se levait à son tour pour se faire entendre. Les plus grands compliments furent échangés de part et d'autre ; et le se-

» indignes ? » — « Majores autem mei Athenienses nomina juvenum » fortissimorum, Harmodii et Aristogitonis, qui libertatis recuperandæ » gratia Hippiam tyrannum interficere adorsi erant, ne unquam servis » indere liceret, decreto publico sanxerunt : quoniam nefas ducerent » nomina libertati patriæ devota servili contagio pollui. Cur ergo nos » patimur, nomen philosophiæ illustrissimum in hominibus deterrimis » exsordescere ? » (Aulu-Gelle, *ibid.*, IX, 2).

[1] Philost., II, 5 ; *Vie d'Alexandre de Séleucie*, § 3 et suivants : « Ἐβάδιζε μὲν γὰρ ἐς τὰ Παιονικὰ (*sic*), éd. Didot ; il faut lire Παννονικὰ » ἔθνη, κατακληθεὶς ὑπὸ Μάρκου βασιλέως ἐκεῖ στρατεύοντος καὶ δεδωκό- » τος αὐτῷ τὸ ἐπιστέλλειν Ἕλλησιν. »

crétaire de Marc-Aurèle partit chargé de magnifiques présents par son émule athénien.

L'hospitalité n'était pas toujours aussi courtoise. Philager de Cilicie [1], sophiste d'un caractère violent et emporté, commet en arrivant à Athènes la faute de se quereller avec l'un des meilleurs élèves d'Hérode, et d'écrire une lettre offensante à son maître. Aussi, le jour de sa déclamation arrivé, le théâtre d'Agrippa est-il rempli par les disciples du rhéteur athénien. Le malheureux Philager veut parler ; mais il se trouve qu'au lieu d'improviser, il répète un discours déjà connu pour avoir été prononcé en Asie. La cabale ennemie lui ferme la bouche. C'est en vain que quatre jours après, il essaie de prendre sa revanche dans une autre salle [2]. Il dut, après un double échec, partir victime de son imprudence à l'égard d'Hérode.

Celui-ci, comme on voit, ne se montrait pas toujours au-dessus de ces intrigues et de ces manœuvres jalouses, que les sophistes ne s'épargnaient guère entre eux. Philostrate, qui s'abstient en général de rapporter ce qui est défavorable à son héros, a laissé à d'autres[3] le soin de nous apprendre ce qui arriva, lorsque, vers 175 [4], Ælius Aristide manifesta le désir de prononcer le discours panathénaïque. Il

[1] Philost., II, 8 ; *Vie de Philager.*

[2] Philost., *ibid.* : « Τὸ τῶν τεχνιτῶν βουλευτήριον, » la salle d'assemblée des artistes Dionysiaques ?

[3] Voyez Aristide, éd. Dindorf, III. *Sopatri Prolegomena*, p. 739. — Cf. Westermann, *Vitarum scriptores græci minores*, liv. VI, p. 324, 53.

[4] C'est la date proposée par J. Masson (*Joannis Massoni collectanea historica ad Aristidis vitam.* — *Aristide*, éd. Dindorf, III, p. XXII.

eut à lutter contre la violente opposition d'Hérode. Pour la vaincre, il imagina de soumettre à son rival un projet de discours d'une inexpérience calculée pour rassurer ses appréhensions. Dupe de cette ruse, Hérode fut fort surpris, au jour fixé, d'entendre débiter devant la foule attentive le célèbre discours qui nous est resté.

Il avait voulu, par ces tracasseries assez mesquines, dégoûter un rival qu'il jugeait redoutable, de venir usurper en quelque sorte son domaine, et le déposséder de la suprématie qu'il exerçait sans conteste sur les rhéteurs athéniens. Ce n'était point alors un mince honneur que de tenir à Athènes le sceptre de la sophistique. Cette ville passait pour la capitale du goût; et on attachait le plus grand prix aux suffrages de son public. Les sophistes les plus renommés tenaient à honneur de s'y faire entendre au moins une fois, pour y chercher la consécration de leur gloire. « Fléchissons le genou », disait l'un d'eux en arrivant[1]. L'éloge des Athéniens était devenu un lieu commun d'exorde, dont il était rare qu'on osât se dispenser. Polémon, avec son assurance ordinaire, avait seul bravé la tradition. Longtemps après, on se souvenait encore dans l'école de la rare audace qu'il avait montrée le jour où, parlant pour la première fois à Athènes, il avait ainsi débuté[2] : « On dit, Athéniens, que vous êtes connaisseurs en » éloquence ; nous allons voir. » Un autre que

[1] Philost., II, 5, *Vie d'Alexandre de Séleucie*, § 3.
[2] Id., I, 25, *Vie de Polémon*, § 9 : « Φασὶν ὑμᾶς, ὦ Ἀθηναῖοι, σόφους » εἶναι ἀκροατὰς λόγων · εἴσομαι. »

Polémon ne se serait pas permis impunément cette impertinente infraction aux usages.

Ces passages fréquents de sophistes, l'affluence chaque jour accrue des étudiants, l'activité de tout ce monde varié et remuant, donnaient à Athènes une physionomie toute spéciale. A côté de quelques anciennes familles qui formaient, avec leur clientèle, le fond permanent, mais peu considérable, de la population, la curiosité, le désir de s'instruire, parfois même des motifs de dévotion, surtout envers les sanctuaires d'Éleusis, amenaient un flot continuel d'étrangers. A des étudiants, pauvres et riches, venus de tous les pays, étaient mêlés des rhéteurs, des grammairiens, des philosophes de toutes les sectes. Sans doute, les éléments si divers qui composaient ce monde, se groupaient en coteries souvent ennemies. Mais l'habitude et l'amour de la discussion, résultat du contact dans un étroit espace de tant de sectes rivales, stimulaient et aiguisaient l'esprit. On respirait à Athènes un air moins lourd que partout ailleurs. Le goût de l'étude, la préférence accordée aux supériorités de l'esprit, s'associaient à une grande simplicité dans la manière de vivre générale. Rien de plus intéressant que l'intimité qui s'établissait dans ces petits groupes de disciples réunis autour d'un maître. Chaque soir, dit Aulu-Gelle, quelques jeunes gens se réunissaient à la table du philosophe Taurus [1], et là, autour du plat de len-

[1] Aulu-Gelle, XVII, 8 : « Philosophus Taurus accipiebat nos Athenis » cœna plerumque ad id diei, ubi jam vesperaverat... Ejus cœnæ fundus » et firmamentum omne erat in olla una lentis Ægyptiæ, et cucurbitæ » inibi minutim cæsæ. »

tilles qui faisait tous les frais du repas, chaque convive apportait son écot à la conversation, qui ne devait pas cesser d'être savante. Lucien décrit à merveille, dans son *Nigrinus*, le charme original par lequel ce séjour plaisait à tous les esprits délicats. Là, dit-il, en opposant Athènes à Rome, régnait une opinion publique qui savait punir d'un mot piquant la sotte magnificence du parvenu. On n'y était ni esclave ni dupe de la richesse. Tous ceux que les plaisirs de l'esprit ne touchaient pas, passaient pour des intrus dont la place était ailleurs [1].

Il est honorable à Hérode Atticus, d'avoir toujours montré pour le séjour d'Athènes cette préférence remarquable. A Rome, certainement les flatteurs ne lui eussent pas manqué, ni les complaisants agenouillés devant ses richesses. A Athènes, il vit dans une familière égalité avec tous. Rien, dans les entretiens qui nous sont rapportés, ne trahit à son égard le ton d'humble et flatteuse servilité du parasite romain, devant le grand seigneur dont il attend sa subsistance. Au contraire, un philosophe comme Démonax, qui ne fut pas le seul, ne se prive nullement de le critiquer et même de le railler tout à son aise [2]. Il met au-dessus de tout le plaisir d'enseigner et la gloire de bien dire; c'est par là qu'il se montrait encore athénien d'instinct et de goûts.

[1] Lucien, *Nigrinus*, § 12-17.
[2] Lucien, *Démonax*, § 24, 25, 33.

II. — Part que prit Hérode à la réorganisation de l'Université d'Athènes. — Ses rapports avec l'Éphébie.

Tel était le genre d'existence auquel Hérode, depuis son procès, avait été rendu, quand Marc-Aurèle, de retour de son voyage d'Asie, passa à Athènes pour y appliquer ses projets de réforme universitaire.

La réconciliation n'avait pas tardé à se faire entre l'empereur et son ancien maître. Lorsqu'Avidius Cassius s'était révolté, Hérode, dans un billet laconique[1], avait énergiquement blâmé sa conduite. Plus tard, inquiet de ne plus recevoir de lettres de l'empereur, dont auparavant il voyait jusqu'à trois messagers lui arriver en un jour, il lui avait demandé la raison de ce silence. Marc-Aurèle lui avait répondu dans les termes les plus affectueux pour l'assurer que tout était oublié, lui disant qu'il voulait être initié par lui aux mystères.

Il existait déjà une chaire publique de rhétorique à Athènes. Lollianus l'avait occupée le premier. Hadrianus, de Tyr, en était le titulaire, à l'arrivée de l'empereur. Il avait été nommé par le souverain et recevait, sans doute, des appointements de l'État[2].

[1] « Ἡρώδης Κασσίῳ· ἐμάνης. » (Philostrate, *Vie d'Hérode*, § 32). — « Hérode à Cassius : tu es fou. »

[2] Vespasien avait fixé un salaire pour les rhéteurs grecs et latins (Suétone, *Vespasien*, ch. 17). — Antonin le Pieux avait exempté les

La réforme introduite par Marc-Aurèle dans l'université Athénienne, paraît avoir consisté dans un changement du personnel, une augmentation du salaire des professeurs porté à dix mille drachmes[1], et la création de quatre nouvelles chaires répondant aux quatre grandes écoles philosophiques. Il appartenait à un philosophe couronné de relever l'enseignement de la philosophie dans la ville qui devenait alors de plus en plus un centre important d'instruction publique.

Hérode fut associé dans une large part à cette réorganisation. Il fut chargé de désigner à l'empereur les quatre titulaires des chaires nouvelles de philosophie. Il en fut de même pour la chaire de rhétorique. Hadrianus fut remplacé par Théodote choisi par Hérode Atticus. Hadrianus avait été nommé par l'empereur sur la foi de sa renommée. A son arrivée à Athènes, Marc-Aurèle voulut s'assurer par lui-même de son mérite. On le voit alors, jouant, pour ainsi dire, le rôle d'examinateur, proposer lui-même

professeurs de la prêtrise et des gymnasiarchies (Voir Philost., *Vie de Favorinus*, § 3. — Klaus, *Gymnastik*, etc. p. 194). — Des faveurs particulières étaient en outre accordées à certains rhéteurs : par exemple, droit accordé à Polémon par Trajan, confirmé par Hadrien pour lui et ses descendants, de voyager gratuitement sur terre et sur mer (Philost., *Vie de Polémon*, § 5) : admission au *Musée* par nomination impériale, (Polémon, Dionysios de Milet, etc.) — Sur la nomination d'Hadrianus à la chaire d'Athènes par l'empereur, voyez Philost., *Vie d'Hadrien*, § 7.

Les mesures prises par M. Aurèle à Athènes, ont donc le caractère d'une réorganisation, et non d'une création. C'est ainsi qu'il faut entendre la phrase, trop vague, de Xiphilin (Dion Cassius, LXXI, p. 347, Bekker): « Ἔδωκε δὲ πᾶσιν ἀνθρώποις διδασκάλους ἐν ταῖς Ἀθήναις ἐπὶ πάσης » λόγων παιδείας μισθὸν ἐτήσιον φέροντας. »

[1] Voyez Lucien, l'*Eunuque*, (trad. Talbot).

un sujet de discours du genre de ceux où Hadrianus avait la réputation d'être moins habile [1]. Le rhéteur se tira fort bien de l'épreuve, et fut, en récompense, comblé de présents. On ne comprend pas bien dès lors pourquoi cette chaire, si bien remplie, devient tout-à-coup vacante. Il y a, dans le silence de Philostrate à cet égard, une apparente contradiction, qui peut donner lieu à une conjecture. On peut supposer qu'Hadrianus reçut alors de l'empereur la promesse d'être élevé à la chaire publique de rhétorique, qui existait à l'Athénée à Rome, et où nous savons qu'il professa plusieurs années sous Commode [2]. Satisfait de l'avancement garanti à son élève et ami, Hérode se piqua d'honneur, en proposant, pour le remplacer, ce même Théodote que nous avons vu figurer parmi ses adversaires. C'était la meilleure preuve qu'il pût donner à Marc-Aurèle, que tout était oublié de part et d'autre.

Il me reste à parler des relations d'Hérode avec l'Éphébie [3]. Aucun des textes qui concernent cette institution, ne montre jusqu'à présent qu'il y ait rempli de magistrature spéciale. En qualité de stratège des hoplites, il dut avoir cependant la haute direction du collége [4]. Mais il ne resta point indifférent au progrès de cette remarquable institution, qui avait pris, depuis l'époque romaine, un si grand

[1] Philost., II, 10 ; *Vie d'Hadrianus,* § 7.
[2] Philost., *Vie d'Hadrianus,* § 9.
[3] Consultez sur cette institution W. Dittenberger, *De Ephebis Atticis,* Göttingue, 1863; et l'importante étude de M. Albert Dumont, ancien membre de l'école d'Athènes.
[4] Dittenberger, *ibid.*, page 26.

développement dans Athènes, et qui, sous les Antonins, semble avoir eu sa période de renaissance, comme la ville elle-même [1]. La biographie de Philostrate mentionne le souvenir d'une libéralité faite par le riche Athénien au collège des éphèbes. Il leur fournit des vêtements blancs, pour remplacer les vêtements noirs avec lesquels, en souvenir d'une ancienne tradition [2], ils paraissaient dans les processions d'Éleusis. Une intéressante inscription, découverte dans les fouilles de la société archéologique d'Athènes au Portique d'Attale, et publiée dans le *Philistor* par M. Koumanoudis en 1861 [3], confirme le témoignage de Philostrate, et retrace la scène de donation :

« Ἀγαθῇ [τύχῃ

» Ἐπὶ νίκῃ τῶν θειοτάτων αὐτο[κρατόρων...
» Σεβαστῶν, Ἀρμενιακῶν, Παρθικ[ῶν...

[1] Sous Hadrien et sous Marc-Aurèle, les listes d'éphèbes montent au-dessus de 150 noms. Voyez les inscriptions publiées en 1861 et 1862 dans le *Philistor*. — Cf. Dittenberger, *ibid*. p. 17.

[2] Philost., *Vie d'Hérode*, § 8 : « Μετεκόσμησε δὲ καὶ τοὺς Ἀθηναίων » ἐφήβους ἐς τὸ νῦν σχῆμα, χλαμύδας πρῶτος ἀμφιέσας λευκάς· τέως γὰρ » δὴ μελαίνας ἐνημμένοι, τὰς ἐκκλησίας περιεκάθηντο καὶ τὰς πομπὰς » ἔπεμπον, πενθούντων δημοσίᾳ τῶν Ἀθηναίων τὸν κήρυκα τὸν Κοπρέα, » ὃν αὐτοὶ ἀπέκτειναν τοὺς Ἡρακλείδας τοῦ βωμοῦ ἀποσπῶντα. » — Il est intéressant de noter au passage la persistance de ces deuils légendaires, qui perpétuaient à travers les siècles le souvenir de quelque antique expiation. Nous trouvons un exemple analogue à Corinthe (Pausanias, II, 3, 7). En mémoire du meurtre des fils de Médée, Merméros et Phérès, on y célébrait, avant la destruction de la ville par Mummius, des sacrifices annuels pendant lesquels on devait porter des vêtements noirs. Les colons qui repeuplèrent Corinthe, ne reprirent point cet usage, mais on voyait encore, dit Pausanias, la statue de la Peur (Δεῖμα) qui avait été élevée à cette occasion.

[3] *Philistor*, 18e livraison, 30 sept. 1861.

» Φαληρέως ὁ κοσμήτης τῶν ἐφή[βων...
» Ἀττικὸς Ἀζηνιεὺς ἀνέγραψεν το[ὺς..
» πρώτους λευκοφορήσαντας διατ...
» τοῦ κρατίστου ἀρχιερέως Τιβ. Κλ. Ἡρώ[δου.... ἠρώτη-
» σεν ὁ πρόεδρος· ὅτῳ δοκεῖ λευκο[φορ... τοὺς ἐφήβους..
» ἡμέρας ἐν ᾗ πρὸς τὴν Ἐλευσῖνα ης...
» μὴ· οὐδεὶς ἐπῆρεν· Ἡρώδης εἶπεν· ὦ [Ἀθηναῖοι, ἐμοῦ παρόντος] χλα[μύ-
» δων λευκῶν οὐκ ἀπορήσετε.

» Κοσμήτης ἐφήβων Λ. Κορνήλιος..
» Ἀντικοσμήτης Μόσχος Ἑρμέρωτος..
» Παιδοτριβοῦντος Ἀβασκάντου..

(Suit une liste de Sophronistes, Hyposophronistes, et des Éphèbes).

Ce texte, malheureusement très-mutilé, figure sur deux fragments de plaque de marbre. On n'a pas jusqu'à ce jour, retrouvé les autres morceaux. J'ai indiqué les restitutions proposées par le premier éditeur de ce texte, sans me dissimuler qu'il y a sans doute des réserves à faire sur quelques-unes. Toutefois le sens général ne saurait être l'objet d'aucun doute. On pardonnera donc au traducteur les conjectures par lesquelles il s'efforce de combler les trop nombreuses lacunes de ce monument. Voici un essai d'interprétation :

« A la fortune propice !

« A l'occasion de la victoire des très-divins empe-
» reurs (Marcus Aurelius Antoninus, et Lucius Au-

» relius Vérus), Augustes, Arméniaques, Parthiques;
» (sous l'archontat d'un tel, du dème) de Phalère,
» le cosmète des éphèbes (L. Cornélius) Atticus (du
» dème) d'Azénia a consigné par écrit, que les
» (éphèbes), qui les premiers se sont vêtus de blanc (?)
» continueraient (à se vêtir ainsi)..... (En présence?)
» du très-honorable grand-prêtre Tibérius Claudius
» Hérode....., le président a demandé : Qui est d'avis
» que (les éphèbes soient vêtus de blanc, le jour où
» (ils vont en procession) à Éleusis,.... (ou qui pense)
» le contraire ? » Personne n'a pris la parole. Hérode
a dit : « ô (Athéniens, grâce à moi ?) vous ne
» manquerez pas de chlamydes blanches. »

« Cosmète des éphèbes : L. Cornelius
» (Atticus, du dème d'Azénia).

Anticosmète : Moschos, fils d'Herméros [1].

« ....

« Pédotribe : Abascantos (fils d'Eumolpos, du dème de Képhissia) [2], etc. »

Cet épisode de l'histoire de l'Éphébie peut être rapporté à une date certaine. C'est à partir de 166 que les deux empereurs portent le titre de *Partiques* [3]. C'est en 169 que meurt Lucius Vérus. L'acte ici mentionné eut donc lieu dans cet intervalle. La victoire sur les Parthes est sans doute celle à laquelle

[1] Voyez le même nom au n° 1972 du *Corp. inscr. gr.*, (*Inscriptions du Louvre*, n° 194).

[2] Voyez sur cet Abascantos, pédotribe à vie, pages 111 et 112.

[3] Voir Bœckh, commentaire du n° 190 (*Corpus*). — Letronne, *Inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, tome I, page 440.

le début du texte fait allusion. On oublia, à l'occasion de ce fait récent et glorieux, le deuil traditionnel du héraut Kopreus. Hérode Atticus, comme grand-prêtre des Augustes, prit, ainsi qu'il convenait, l'initiative de cette mesure et en supporta les frais.

On peut supposer que le rôle d'Hérode par rapport à l'institution éphébique ne se borna point à ce seul acte de générosité. Jusqu'à présent toutefois, les monuments ne nous en font point connaître d'autres.

Quand il mourut dans sa villa de Marathon, les Éphèbes allèrent en pompe prendre son corps [1], et le portèrent jusqu'au Stade, où il fut enseveli. On grava sur son tombeau cette épitaphe :

« Ἀττικοῦ Ἡρώδης Μαραθώνιος, οὗ τάδε πάντα
» κεῖται τῷδε τάφῳ, πάντοθεν εὐδόκιμος. »

(Philostrate, *Vie d'Hérode*, § 37).

« Le fils d'Atticus, Hérode de Marathon, dont tout » ce qui reste est recueilli dans ce tombeau, jouit à

[1] Il faut supposer, bien que Philostrate ne le dise point, qu'un décret du peuple athénien intervint, pour décerner cet honneur aux restes d'Hérode. C'est ainsi du moins que la chose se pratiquait dans les villes grecques où existait l'institution de l'éphébie.

Nous avons dans le *Corp. inscr. gr.*, (n° 3524) le décret des citoyens de la ville de *Cymé*, où il est ordonné que le corps de Lucius Vacceius Labeo « sera porté dans le gymnase par les éphèbes et les jeunes gens. » (« ... εἰςενέχθη δὲ αὐτὸν εἰς τὸ γυμνάσιον ὑπό τε τῶν ἐφάβων καὶ τῶν » νέων etc...) » ligne 50.

Pareil honneur fut rendu par la ville de Smyrne aux restes de Castricius (Voyez Cicéron, *pro Flacco*, XXXI, 75) : « Vellem tantum habere » me otii, ut possem recitare psephisma Smyrnæorum quod fecerunt in » Castricium mortuum, primum ut in oppidum introferretur, quod aliis » non conceditur; deinde, ut ferrent ephebi; postremo, ut imponeretur » aurea corona mortuo... »

» tous les titres de la plus glorieuse renommée. » (*Anthologie grecque;* trad. Dehèque, tome II, p. 231. Appendice. — 1863.)

Il eut des funérailles éloquentes. Hadrianus de Tyr, son ami, arracha des larmes aux Athéniens, en prononçant l'oraison funèbre de son ancien maître.

III

Conclusion.

Si l'histoire n'avait à se préoccuper que des hommes qui ont joué un rôle actif dans les affaires de leur temps, ou de ceux qui par leur génie s'imposent à la mémoire de la postérité, le personnage dont nous venons de retracer la vie ne mériterait pas son attention. On ne peut pas dire en effet qu'il ait exercé une influence quelconque sur les événements dont sa longue existence a été témoin. Il n'a jamais pris aux affaires publiques qu'une part plus honorifique que réelle. Si l'on ne peut pas juger en parfaite connaissance de cause ses titres littéraires, on est cependant en droit d'affirmer qu'ils ne l'élevaient pas beaucoup au-dessus du niveau des principaux sophistes en vogue ; sa gloire littéraire n'est qu'une gloire d'école. Son principal mérite fut de faire un noble et généreux usage des immenses richesses, que le hasard avait placées dans ses mains. Il entretint en outre des relations suivies avec les principaux personnages de son temps, et fut l'ami personnel de deux empereurs. C'est ainsi que sa situation devint considérable dans l'Empire. Son enseignement, fort recherché, contribua à répandre partout son nom, au moyen de ses nombreux disciples venus de toutes les provinces, qui se pressaient autour de lui. Si l'on ajoute encore que divers in-

cidents de sa vie privée attirèrent sur lui à plusieurs reprises l'attention publique, on comprend comment sa renommée devint universelle parmi ses contemporains.

Elle devait se perpétuer, et le nom d'Hérode Atticus devait en somme rester attaché à l'histoire de la Grèce. Les sophistes, devenus à cette époque les principaux dispensateurs de la renommée, adoptèrent avec empressement comme un des leurs cet homme comblé des dons de la fortune et honoré des faveurs impériales. Cette classe ambitieuse, qui se recrutait dans tous les rangs de la société, n'avait rien de l'indifférence qu'affectaient les philosophes pour les intérêts terrestres, et s'estimait rehaussée par la considération qu'attiraient sur elle la haute naissance et la brillante carrière d'Hérode. Comment, d'autre part, l'imagination populaire n'aurait-elle pas gardé le souvenir de ce personnage dans lequel se trouvaient réunies deux choses qui frappent surtout la multitude, et qui deviennent aisément légendaires : des richesses qui dépassaient presque tout ce qu'on pouvait rêver, et une magnificence somptueuse?

Hérode Atticus ne fut point pour la Grèce un de ces bienfaiteurs comme pouvait en susciter le respect d'un passé glorieux mais évanoui, n'ayant d'ailleurs de commun avec elle que l'admiration pour ses œuvres d'autrefois. Ses compatriotes conservèrent de son rôle un souvenir d'autant plus vivace, qu'il avait entièrement partagé leurs goûts, leurs idées dans ce qu'elles avaient même d'exclusif, et qu'une partialité constante pour les choses de son pays avait marqué sa conduite. Sujet d'une domina-

tion monarchique, dont le centre est à Rome, Hérode reste avant tout Athénien de race autochtone. Son nom est précédé de prénoms empruntés à la langue des conquérants ; il s'est même introduit par des alliances dans les rangs de l'aristocratie romaine ; il se pare avec orgueil des titres qui lui ont été conférés par les empereurs, et qui évoquent des souvenirs entièrement étrangers à sa patrie. Sous ces apparences néanmoins il est exclusivement Grec de mœurs et d'esprit. Il ne cultive que la langue et ne connaît que la littérature de la Grèce. Il ne se soucie en aucune façon de poursuivre la carrière administrative, dont sa naissance et sa fortune lui ont ouvert les portes. Toute participation aux affaires de la politique générale lui est indifférente ; et, personnage consulaire, il rentre en Grèce, pour y remplir des charges brillantes, mais toutes locales, et pour y vivre en sophiste.

Ainsi pensait Plutarque, quand il se renfermait volontairement dans sa petite ville de Chéronée, pour s'y consacrer, avec un zèle qu'il offrait en modèle aux jeunes gens, à ses fonctions municipales et religieuses. D'autres peut-être auraient considéré comme un exil un changement de condition que le Grec acceptait avec joie. La Grèce en effet n'avait pas cessé d'être aux yeux de ses enfants la seule et véritable patrie ; tout, dans les jugements qu'ils formaient sur le reste du monde, se ramenait à elle. Si elle faisait partie d'une vaste domination réunissant sous une même loi les peuples les plus divers, cela ne servait qu'à étendre son influence, à propager le goût de sa langue et de sa littérature. Les habitudes

helléniques dominaient presque partout. Ce spectacle, confirmant le Grec dans le sentiment de sa supériorité naturelle, le rattachait plus fortement aux restes de ses institutions nationales, au genre de vie traditionnel de ses ancêtres, comme si à ses yeux le centre du monde ne se fût point déplacé, et se trouvât toujours à l'endroit sacré que marquaient ses anciens poètes.

Les Grecs avaient toujours regardé comme la plus glorieuse prérogative de la richesse, l'obligation de concourir à l'éclat de ces fêtes, qui représentaient dans une parfaite harmonie l'accord de l'esprit national et de l'esprit religieux[1]. C'était autrefois par la magnificence qu'il déployait dans les jeux qu'un citoyen augmentait la renommée de sa famille et de sa ville natale, que des rois puissants rappelaient les liens qui les rattachaient à la famille hellénique; l'envoi de riches offrandes aux principaux sanctuaires était le symbole des alliances par lesquelles des souverains étrangers s'unissaient à la Grèce. La passion des Grecs pour ces concours, où la gymnastique et la musique joignaient souvent leurs séductions à celles de l'éloquence, était entretenue par le souvenir, toujours vivant, des légendes qui s'y rattachaient. De nouveaux jeux avaient pu être institués par la flatterie, sans effacer des esprits la signification des plus anciens et des plus révérés. L'athlète vainqueur était toujours un sujet d'orgueil pour ses compatriotes, et les inscriptions mentionnaient

[1] On connaît le beau passage d'Isocrate sur l'influence morale et sociale des panégyries. (*Discours panégyrique*, § 43).

le nombre et les divers théâtres de ses triomphes. Mais plus grand assurément était l'honneur de présider à ces assemblées, surtout lorsqu'à un nom déjà célèbre s'ajoutait la gloire d'une magnificence telle, que la Grèce ne risquât point de se sentir déchue aux lieux mêmes de son antique splendeur ! Les spectateurs pouvaient visiter les enceintes consacrées, sans que leur vue fût offensée par la nudité des sanctuaires. Des gradins de marbre étaient disposés pour les recevoir. D'anciens temples étaient reconstruits ; des théâtres entiers s'élevaient, comme on dresse un décor nouveau pour un spectacle. Hérode Atticus pouvait donc se rendre le témoignage d'avoir servi la gloire de la Grèce par une magnificence bien supérieure à celle qu'Alcibiade rappelait autrefois aux Athéniens comme un titre d'honneur pour eux-mêmes. S'il lui avait été donné d'avoir pour contemporain un Pindare, celui-ci sans doute, en saluant Olympie, Pise, Delphes, ces lieux chers à l'ancienne poésie lyrique, eût célébré le riche bienfaiteur dont la générosité ranimait l'éclat des solennités nationales, et restituait leurs honneurs aux dieux de la patrie.

APPENDICE.

—

I. — Nous réunissons ici les textes ou fragments épigraphiques concernant Hérode Atticus, qui n'ont point trouvé place dans le corps de l'ouvrage, et auxquels nous nous sommes contentés de renvoyer.

N° 1.

Hérode Atticus stratège des hoplites. — Voyez chapitre III. page 38, note 2:

Fragment d'inscription trouvé aux Propylées, dans les fouilles de M. Beulé, et publié par M. Pittakis, ancien conservateur des antiquités d'Athènes, dans le *Journal archéologique* de cette ville, n° 1348 (février-mars 1853) :

« τῷ εἰσά[γ]ον[τ]ι ἐ[κ] τῶν..... Ἡρ-
» -ώδου στρατηγοῦντος [ἐπὶ τοὺς ὁπλίτας....] ἄρ-
» -χοντος ἐνιαυτῷ καὶ.........
» ο]υ Παμήνεως στρατ[ηγοῦντος....] τ

» ον δεδομένων κατ[ὰ τὸν νόμον....] ἄρ-
» -χοντος ἐνιαυτῷ κα[θ' ἀ........] δ-
» -εκάτου ἢ φ[υ]λατομ.........
» -ν μηδενὸς ἔχοντος....... εἶ-
» -ναι τοῦ δήμου μη[δὲ]....... κα-
» -ταλ[είπ]ε[σ]θαι κατο...... .
» .... υνω......... »

Les restitutions marquées ici sont celles qu'indique M. Pittakis. Le fragment de décret que nous avons sous les yeux, est beaucoup trop mutilé pour donner lieu à une interprétation. Cependant, il est hors de doute qu'Hérode Atticus y soit mentionné, à la première et seconde ligne, comme stratège des hoplites. Le nom de l'archonte éponyme devait suivre le sien.

N° 2.

Inscription agonistique datant de l'année de l'archontat éponyme d'Hérode. — Voyez chapitre III, page 30 et suivantes :

« ..... σιος [Γ]ο
» .... νουσίου..
» ἀγωνοθετή]σας Θη[σείων]
» ἐν τῷ ἐπὶ Ηρ]ώδου ἄρχ[οντος]
» ἐνιαυ]τῶι, Ἑρμῇ, π[αιδο-
» -τριβοῦν]τος Φιλίο[υ τοῦ
» Διοκλέους Φ]ρεαρρίου [ὑ-]
» -ποπαιδοτριβοῦντ]ος.... »

Journal archéologique d'Athènes, (nº 14, 1860). — Cf. *Corpus inscriptionum græcarum*, nº 255.

Nº 3.

Inscriptions en l'honneur de l'affranchi Polydeucion. — Voyez chapitre V, page 52 et suivantes :

Corpus inscriptionum græcarum, nº 990, où se trouve exactement reproduite la partie *a* de l'inscription nº 989 (voir plus haut, page 53), à l'exception de « Ἥρως Πολυδευκίων, » et du vers élégiaque, qui manquent. (Voyez Bœckh, notes de l'inscription nº 990). — Trouvée à Képhissia.

Idem, nº 991. Autre répétition de l'inscription nº 989, à partir des mots : « εἰκόνας καὶ τειμάς, etc. » — Cf. Le Bas, *Voyage archéologique*, 1re partie, Attique, nº 665. — Trouvée près de Marathon.

Idem, nº 992. — Cf. Le Bas, *ibid.*, nº 661. — Même provenance que la précédente :

« Πολυδευκίωνα, ὃν ἄνθ' υ[ί]οῦ
» ἔστε[ρξ]εν, καὶ ἐνθάδε Ἡ[ρ]ώδης μ[ε] ἔθηκεν,
» ὅτι ἐνθάδε καὶ περὶ [θ]ήραν εἶχον. »

« Hérode, qui me chérissait comme un fils, m'a » consacré encore en ce lieu, moi, Polydeucion, » parce que je chassais aussi en ce lieu. » — Voyez ce qui a été dit page 55, et, à la note 2 de cette page, la citation de Philostrate, *Vie d'Hérode*, § 24).

Idem, nº 993. — Le Bas, *ibid.*, nº 660. — Trouvée à Képhissia.

Idem, nº 994. — Le Bas, *ibid.*, nº 662. (Trouvée à Marcopoulo, près de Képhissia).

« Πολυδευ[κίωνα]
» ἥρω καὶ τὸ....
» τοῖς λουτρο[ῖς]
» ... ωμεμη[ω ὀυ ς].. »

Le texte qui figure dans le *Corpus*, ne donne pas la dernière ligne.

Idem, nº 995. — Cf. Le Bas, *ibid.*, nº 663, — Trouvée à Rhamnonte :

» Ῥαμνου]σίων Ηρώδης Βιβού[λλιο]ν
» [Π]ο[λ]υ[δ]ευκίωνα...
» .... ὁ [θ]ρέψ[ας] καὶ φι[λ]ής[α]ς
» ὡς υἱὸ[ν], τῇ Νεμέ[σει
» ... μετ' αὐτοὺς. Οὗ [ἕ]νεκ[α...
» .. καὶ [ἀ]ξίμνηστον, τὸν [τρό]φιμον. »

Voyez, sur ce texte, à la page 57, note 1.

Enfin, dans le *Journal archéologique d'Athènes*, nº 2851 (1856), inscription trouvée à Képhissia, et entièrement semblable à celle qui figure au nº 989 du *Corpus*. — Voir à la page 53.

Nº 4.

Inscription relative à Elpinice, fille d'Hérode Atticus et d'Appia Annia Régilla, sa seconde femme. — Le Bas, *Voyage archéologique*, 1re partie, Attique, nº 658. — Ludwig Ross, *Archæologische Aufsætze*, tome II, page 653, nº 5.

I.

ΟΕΙΛΙΑ
ΙΠΠΕΙΜΑΙΕΛΠΙ
ΑΤΡΙΑΠΩΛΛΑ

ΑΙΒΟΥΛΛΙΟΥΕΠΑΡΧΟΥΤΙΒΕΝ
ΝΟΥΑΤΤΙΚΟΥΗΡΩΔΟΥΜΑΡΑΘΩΝΙΟ
ΖΟΥΘΥΓΑΤΗΡΚΑΙΑΝΙΑΣ
ΡΗΓΙΛΛΗΣΑΠΠΙΟΥ... ΤΟΥ

II.

ΗC ꟸ ΗΕΛΙΟCΚΑΙΓΑΙΑΚΑΙ ΟΥΡΑΝΟCΙΙ////
ΜΑΡΤΥΡΕCωCΜΕΙωΙΙΙΙ////////////////
ΟΥΝΕΚΑΟΙ ΚΑΙΔΕΝΔΡC//////////////

COΙΡΗΓΙΛΛΑ//////////

C'est le fragment de l'inscription commémorative d'un monument élevé sans doute par Régilla à sa fille Elpinice. La partie II du texte est le commencement d'une imprécation destinée à défendre le monument. Voyez page 11 et page 50.

N° 5.

Corpus inscriptionum græcarum, tome III,

n° 6280. — On ne connaît pas la provenance. — Voyez chapitre VI, page 77.

« Ἡρώδης μνημεῖον καὶ τοῦτο εἶναι τῆς αὐτοῦ συμφορᾶς » καὶ τῆς ἀρετῆς τῆς γυναικός · ἔστιν δὲ οὐ τάφος · τὸ γὰρ » σῶμα ἐν τῇ Ἑλλάδι καὶ νῦν παρὰ τῷ ἀνδρί ἐστιν· τὸν ἐκ » ταύτης παῖδα εἰς τούς Εὐπατρίδας ἐν Ῥώμῃ ἐπέγραψεν » Ἀντωνῖνος αὐτοκράτωρ Εὐσεβὴς ὑπὸ τῆς πατρίδος καὶ » πάντων κληθεὶς, ἀνενεγκὼν εἰς τὴν βουλὴν συγκλήτου δό- » γματι. »

« Hérode (a fait élever) encore ce monument de » son propre malheur et de la vertu de sa femme » (Régilla). Ce n'est pas un tombeau. Car le corps » repose en Grèce, et maintenant auprès de son » époux. L'empereur Antonin, surnommé Pieux par » sa patrie et par le monde entier, a inscrit son fils » au nombre des patriciens de Rome, l'élevant aux » honneurs sénatoriaux avec l'avis de la haute as- » semblée. »

Il est évident, par les termes mêmes de l'inscription, que ce monument avait été élevé ailleurs qu'en Grèce. Il est probable qu'il se trouvait à l'origine dans un des domaines que Régilla possédait en Italie, et qui, après sa mort, étaient revenus à Hérode.

N° 6.

Inscription honorifique consacrée à Hérode par la cité de Gythium. — Trouvée sur l'Acropole d'Athènes, au nord des Propylées, et publiée dans le

Journal archéologique au n° 3363 (1856). — Voyez page 84, note 3; page 102.

« Ἡ πόλις ἡ Γυθεατῶν Κλαύδιον Ἀττικὸν τὸν ἀρχιερέα
» τῶν Σεβαστῶν καὶ κηδεμόνα τοῦ ἔθνους, ἑαυτῆς δὲ σωτῆρα
» καὶ κτίστην, δ[ιὰ] πρέσβεων Σωκρατίδα τοῦ Δαμίππου,
» Ἀτειλίου τοῦ Δαμονικίδα, Κάρπου τοῦ Κάρπου, Δαμονικίδα
» τοῦ Ἀγαθοκλέους, Ἑρμοκράτους τοῦ Νεοπόλιδος.
» Ἐπὶ ἱερείας τῆς Ἀθηνᾶς Ἀθηνίου. »

« La cité de Gythium (a élevé une statue) à Claudius Atticus, grand-prêtre des Augustes et bienfaiteur de la nation, pour elle-même sauveur et fondateur, par l'intermédiaire des députés Socratidas, fils de Damippos; Atilius, fils de Damonicidas; Carpos, fils de Carpos; Damonicidas, fils d'Agathoclès; Hermocratès, fils de Néopolis.
» Étant prêtresse de Minerve, Athénion. »

N° 7.

Inscriptions honorifiques consacrées à Hérode Atticus par les tribus athéniennes. — Voyez chapitre VII, pages 86 et 87, note 1. — Trouvées dans les fouilles du Portique d'Attale (*Panagia Pyrgiotissa*), et publiées dans le *Journal archéologique d'Athènes*, en 1860 (livraison 53, n° 3763 et suiv.). — Elles sont gravées sur des bases carrées en marbre de l'Hymette, entre lesquelles on peut constater une légère différence de dimensions :

1° « Τὸν ἀρχιερέα τῶν Σεβαστῶν Τι. Κλαύδιον Ἀττικὸν
» Ἡρώδην Μαραθώνιον, ἡ Κεκρωπὶς φυλὴ ἀνέθηκεν εὐνοίας
» ἕνεκεν καὶ εὐεργεσίας τῆς εἰς τὴν πατρίδα. »

« Au grand-prêtre des Augustes Tiberius Claudius
» Atticus Hérode (du dème) de Marathon, la tribu
» Cécropide a élevé (une statue), pour sa bienveil-
» lance et sa libéralité envers la patrie. »

2° Tribu Oïnéide.— Même formule.

3° Tribu Ptolémaïde. — Même formule.

4° Tribu Antiochide. — Même formule. — Celle-ci, découverte antérieurement aux autres, figure déjà dans le *Corpus inscript. græc.*, au n° 382. — Elle a été commentée par Bœckh.

N° 8.

Éloge et couronne d'or décernés à Hérode Atticus par ses concitoyens du dème de Marathon. — Trouvée le 20 avril 1838 dans les fouilles exécutées à l'ouest du Parthénon, et publiée par M. Pittakis dans le *Journal archéologique* (n° 341. — Novembre et décembre 1839). — Voyez chapitre VII, § 2.

« ... ἐπαινέσαι Ἡρώδην Ἀτ-
» τικὸν Μ[αραθώνιον καὶ]
» στεφανῶ[σαι] αὐτὸν χρυσῷ στεφάνῳ, γεγρά-
» -φθαι δὲ κ[αὶ τὴν ἀνάστασιν]
» ἀνδριάν[τος αὐτοῦ τὸν κατὰ Πρυτανεί-]
» -αν γραμμ[ατέα τοῦ δήμου],
» Μαραθ[ώνιοι].

» Κλ[αύδιος] Αττικός
» Φλά[διος] Φιλοτέ[λης]
» Φλά[διος] Δωρόθεως (*sic*, ?)
» Φλά[διος] Πόπλιος
» Φλά[διος] Καλλα[ισχρος?]
» Φλά[διος] Ζωΐλος
» Γομ... Φίλω[τος]
» Κλ[αύδιος] Δάφνο[ς]
» Διονύσιο[ς]
» Διονύσιο[ς]
» Εἱμερτὸς
» Πάππος Τ...
» Φλῶρος Κ...
» Διονύσιος Ο...
» Εἰσίδωρος
» Πολέμω[ν]
» Ἀριστόβο[υλος]
» Κλ[αύδιος] Σωτεί[μος]
» Διόδοτος
» Δίφιλος Απ... »

J'ai suivi les restitutions de M. Pittakis. — Cette inscription honorifique est sans doute antérieure aux précédentes. Hérode Atticus n'y porte pas le titre de grand-prêtre.

II. — NOTE SUR LE BUSTE PRÉSUMÉ D'HÉRODE ATTICUS.

Les renseignements iconographiques sur Hérode Atticus font complétement défaut dans les auteurs. Aucun des écrivains qui ont parlé de lui n'a rien dit qui pût nous dépeindre l'aspect extérieur de ce personnage.

Cependant le musée du Louvre possède un buste en marbre, qui passe généralement pour être celui du célèbre rhéteur. C'est celui d'un personnage d'un âge mûr, qui porte une barbe épaisse, et sur les épaules duquel est jeté un manteau. On peut trouver des représentations de cette figure, souvent publiée et reproduite, dans les ouvrages de Visconti (*Iconographie romaine*, tome IV, p. 163), Panofka (*Antiques du cabinet du comte de Pourtalès-Gorgier*, Paris, 1834. Pl. XXXVII).

Ce buste fut découvert par notre célèbre consul de France, Fauvel, dans la plaine de Marathon, près de l'emplacement présumé de Probalinthe. C'est de ses mains qu'il passa dans la collection du comte de Choiseul-Gouffier, à la mort duquel, en 1818, il devint la propriété du comte de Pourtalès.

On le trouva placé dans un édicule, avec trois autres bustes représentant, l'un Socrate, l'autre Marc-Aurèle, l'autre Lucius Vérus (Voyez Leake, *Dem. of Att.* p. 88). L'espèce du marbre et la nature du travail s'offrant comme identiques entre ces monuments de provenance commune, il était naturel que le

nom d'Hérode Atticus se présentât à l'esprit, pour l'attribution à donner au quatrième buste. Les images des deux empereurs avec lesquels il avait été lié, l'emplacement de l'édifice situé dans une des régions de l'Attique qu'Hérode habitait de préférence, et où il a laissé les traces les plus nombreuses, donnent, comme on conviendra, une assez grande vraisemblance à cette opinion. Leake penche en sa faveur. Il serait peu probable toutefois qu'Hérode lui-même eût de son vivant placé son propre buste en cette auguste compagnie. On est donc porté à croire qu'il y fut placé après sa mort : peut-être des mains pieuses se chargèrent-elles alors d'introduire l'image d'Hérode dans l'édifice où il avait lui-même consacré celles des empereurs, par un hommage pareil à celui qu'il avait autrefois rendu à sa femme Régilla, lorsque après sa mort il avait dressé sa statue dans le sanctuaire Triopien à côté de celle de Faustine-mère.

Une sardoine-onyx de la Bibliothèque nationale nous donne une autre représentation figurée du même personnage. J'en emprunte la description à M. Chabouillet, *Catalogue des camées de la Bibliothèque impériale,* page 25, n° 167 :

« Hérode Atticus. Buste d'homme barbu, avec le » manteau des philosophes. Sardonyx à deux cou- » ches. Hauteur, 25 millimètres; largeur, 20 milli- » mètres. »

Il n'existe point, à ma connaissance, d'autre document iconographique sur Hérode Atticus.

TABLE ANALYTIQUE DES INSCRIPTIONS

Nous comprenons dans ce catalogue non-seulement les inscriptions qui sont transcrites en entier dans ce volume, mais encore celles dont il est cité un fragment.

1 Inscriptions Triopiennes. — Leur provenance; leur nombre; leur état actuel. — Introduction, pages 5-6.

2 Inscription dédicatoire du temple de Minerve Archégétide à Athènes, contenant les noms des ancêtres paternels d'Hérode Atticus (*Corpus inscriptionum græcarum*, n° 477; — Le Bas, voyage archéologique; 1re partie, Attique, n° 250). — Chapitre I, p. 11.

3 Clause relative aux biens d'Hipparchos, dans le décret d'Hedrien pour borner l'exportation des huiles de l'Attique (*Corpus*, n° 355). — Id., p. 14.

4 Inscription de la porte d'un domaine d'Hérode Atticus, près de Marathon (*Corpus*, n° 537). — Id., p. 15.

5 Exemples de magistrats appelés διορθωτής, ἐπανορθωτής (*Corpus*, n° 4034; id., n° 1624). — Chapitre II, p. 22, note 3.

6 Hérode Atticus investi à Smyrne des dignités de σεβαστοφάντης, καὶ ἱερεὺς θεᾶς Ῥώμης καὶ θεοῦ Καίσαρος (*Corpus*, n° 3187). — Id., p. 27.

7 Honneurs rendus par les éphèbes Athéniens à l'un des leurs : date de l'archontat éponyme d'Hérode (*Philistor*, tome I, p. 381, 1861). — Chapitre III, p. 31 et suivantes.

8 Sens du mot ἐπιδαμία dans les inscriptions de l'île de Rhodes (Foucart, *Revue archéologique*, 1867). — Id., p. 33, note 1.

9 Ères différentes d'Hadrien instituées à Athènes (*Corpus*, n° 281). — Id., p. 33.

10 Hérode Atticus agoranome à Athènes (Pittakis, *Ancienne Athènes*, p. 122). — Id., p. 37.

11 Dédicace d'une statue de l'empereur Hadrien, par les députés de la communauté des Cypriotes, sous la prêtrise d'Hérode Atticus (inédite). — Id., p. 37.

12 Nouvelle épigramme grecque en vers de l'empereur Hadrien (*Journal archéologique d'Athènes*, 2e période, 13e livraison, n° 408, 1869. — *Communication de M. Egger à l'Académie des Inscriptions*, avril 1870). — Id., p. 41, note 1.

13 Statue élevée à Vibullia Alcia, par la tribu Pandionide : premier mariage d'Hérode Atticus (*Journal archéologique d'Athènes*, 53e livraison, 3762). — Chapitre IV, p. 45 et suivantes.

14 Consécration à Neptune de l'affranchi Polydeucion, par Vibullia Alcia (*Corpus*, n° 993. — Le Bas, I, n° 660). — Id. p. 46.

15 Honneurs rendus par la ville d'Iulis à Hérodianus, fils qu'Hérode Atticus eut de son premier mariage (*Corpus*, n° 2371. — Le Bas, IV, n° 1791). — Id., p. 46 et suivantes.

16 Statue élevée par la tribu Æantide à Vibullius Hipparchos de Marathon, archonte-éponyme et prêtre du consul Drusus : les Vibullii, grande famille de l'Attique (*Corpus*, n° 376 ; — *Journ. arch. d'Athènes*, n° 1385, mai 1853). — Id., p. 51.

17 Inscription d'un monument commémoratif de Polydeucion, affranchi d'Hérode (*Corpus*, n° 989). — Chapitre V, p. 53 et suivantes.

18 Première inscription Triopienne (*Musée du Capitole*) : texte bilingue, avec une inscription étrangère gravée à une époque postérieure sur l'envers du monument (*Visconti, Opere varie*, tome I, p. 245; — Orelli, *inscript. lat.*, etc., n° 4877). — Chapitre VI, p. 66-67.

19 Deuxième inscription Triopienne (*Musée de Naples*) : Dédicace de deux colonnes à Déméter, Kora, et aux divinités infernales. Inscription pseudo-archaïque (*Corpus*, n° 26 ; — Franz, *Elementa Epigraphices græcæ*, n° 33). — Id., p. 68-69.

20 Épitaphe des devins Calchas et Mopsus, victimes d'Hercule, rédigée par un antiquaire de la ville d'Érinée (*Corpus*, n° 1759). — Id., p. 73, note 1.

21 Troisième et quatrième inscriptions Triopiennes (*Musée du Louvre*); pièce de vers de Marcellus de Sidé (Visconti, *ouvrage cité*, t. I; —

Corpus, n° 6280; — Frœhner, *inscriptions grecques du Louvre*, n°s 7 et 8). 1° Invocation à Pallas et à Némésis; 2° consécration de la statue de Régilla. — Id., p. 74-77.

22 Inscription d'un monument commémoratif élevé à Régilla, par Hérode, à Képhissia (*L. Stephani, Reise*, etc.; Leipzig, 1843, p. 2). — Id. p. 81.

23 Statue élevée par Hérode à l'éphèbe Nymphios, fils d'un de ses amis, à Corcyre (*Corpus*, n° 1883). — Chapitre VII, p. 84, note 4.

24 Inscription des Grecs réunis à Platée, en l'honneur d'Hérode Atticus, grand-prêtre à vie des Augustes (Keil, *inscript. bœot.*, n° 32; — — Ulrichs, *Annales de l'Institut archéologique*, p. 52, 1849). — Idem, 88-89.

25 Restauration par Hérode d'un sanctuaire de Myrrhinonte, et offrande d'une statue à Minerve (*Corpus*, n° 490; — Pittakis, *Journ. arch. d'Athènes*, n° 1450; 1853; — Le Bas, *Voy. arch.*, I, Attique, n° 13). — Id. p. 96-97.

26 Fragment de liste généalogique de la famille sacerdotale des Lycomides : origine de Praxagoras, un des ennemis d'Hérode Atticus (*Corpus*, n° 385; — *Journ. arch. d'Athènes*, n° 354, janvier 1840). — Chapitre VIII, p. 108, 112.

27 Statue élevée à Claudia Ménandra, arrière petite-fille d'Ælius Praxagoras, et petite-fille de Démostrate, autre ennemi d'Hérode (*Corpus*, n° 438). — Id., p. 110-113.

28 Liste d'éphèbes Athéniens, sous l'archontat éponyme de Praxagoras (Koumanoudis, *Philistor*, 9e livraison, 15 mai 1861). — Id., p. 110-112.

29 Statue élevée à Ti. Cl. Lysiadès, fils, petit-fils, arrière petit-fils de Dadouques, par ses frères Léonidas et Démostrate (Pervanoglu. *Journal archéologique de Berlin*, 69e livraison, p. 172, 1866). — Id., p. 114-115.

30 Liste de prytanes de la tribu Hadrianide : archontat éponyme de Démostrate (*Corpus*, n° 184). — Id., p. 115.

31 Inscription honorifique de Julius Apollodotos, fils de Théodote le sophiste; celui-ci, parent par alliance de Démostrate et appartenant à la famile sacerdotale des Céryces (*Corpus*, n° 397). — Id., p. 116-117.

32 Archontat éponyme de Mamertinus, ennemi d'Hérode, date approximative (*Corpus*, n° 191). — Id., p. 118.

33 Statue de l'historien Dexippos, de la famille des Céryces (*Corpus*' n° 380; — Frœhner, *insc. gr. du Louvre*, n° 119. — Id., p. 120.

34 Arrêté qui change le costume traditionnel des éphèbes Athéniens : Hérode s'engage à fournir les nouveaux vêtements (Koumanoudis, *Philistor*, 18e livraison, sept. 1861). — Chapitre X, p. 157-160.

35 Décret de Cymé sur les funérailles de L. Vacceius Labeo : les éphèbes chargés de porter le corps (*Corpus*, n° 3524). — Id., p. 160, note 1.

36 Hérode Atticus stratège des Hoplites à Athènes (Pittakis, *Journ. arch. d'Athènes*, n° 1348, 1853). — Appendice, p. 167, n° 1.

37 Inscription agonistique datant de l'archontat d'Hérode (*Journ. arch. d'Athènes*, n° 14, 1860). — Id., p. 168, n° 2.

38 Sept inscriptions commémoratives de l'affranchi Polydeucion (*Corpus*, nos 990, 991, 992, 993, 994, 995. — Le Bas, *Voy. arch.*, Attique, nos 665, 661, 662, 663. — *Journ. arch. d'Athènes*, n° 2851; 1856). — Id., p. 169-170, n° 3.

39 Fragment appartenant à un monument commémoratif élevé par Régilla, seconde femme d'Hérode, à sa fille Elpinice. (Le Bas, I, n° 658 ; — Ross, *arch. Aufsætze*, t. II, p. 653, n° 5). — Id., p. 170, n° 4.

40 Inscription d'un monument commémoratif, élevé par Hérode à Régilla. Bienfaits de l'empereur Antonin envers leur fils. (*Corpus*, n° 6280. — Id., p. 171, n° 5.

41 Honneurs rendus à Hérode par la cité de Gythium (*Journ. arch. d'Athènes*, n° 3363; 1856). — Id., p. 172, n° 6.

42 Statues élevées à Hérode par les tribus Cécropide, Oïnéide, Ptolémaïde, Antiochide (*Journ. arch. d'Athènes*, livr. 53, nos 3763 et suivants). — Id., p. 173, n° 7.

43 Éloge et couronne d'or décernée à Hérode par ses concitoyens du dème de Marathon (Pittakis, *Journ. arch. d'Athènes*, n° 341, nov. et déc. 1839). — Id , p. 174, n° 8.

TABLE DES CHAPITRES

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

TROISIÈME PARTIE

VERSAILLES. — IMPRIMERIE CERF, 59, RUE DU PLESSIS.

LIBRAIRIE D'ERNEST THORIN

[illegible]

Dumont (Albert), ancien membre de l'École française d'Athènes. [illegible]

Perrot (Georges), ancien membre de l'École française d'Athènes. [illegible]

— [illegible]

— [illegible]

Ritter [illegible]

Dumont (Albert). [illegible]

Favart? [illegible]

— [illegible]

Humbert (L.). [illegible]

Decrue [illegible]

Plougoulm. Œuvres [illegible] 2 vol. in-8. [illegible]

Decharme, ancien membre de l'École française d'Athènes. [illegible]

— [illegible]

— [illegible]

Dugit (Ernest), ancien membre de l'École française d'Athènes. [illegible]

— [illegible]

Drapeyron. [illegible]

Foucart, ancien membre de l'École française d'Athènes. [illegible]

Girard (J.). [illegible]

Gebhart, ancien membre de l'École française d'Athènes. [illegible]

Petit de Julleville, ancien membre de l'École française d'Athènes. [illegible]

— [illegible]

Prévôt? [illegible]

Journal [illegible]

Fialon (Eug.). [illegible]

Aube (B.). [illegible]

VERSAILLES. — IMPRIMERIE CERF, 59, RUE DU PLESSIS.





